

Auteur et autrice
Maxime Forest
Christlord Foreste
Coordination scientifique
Serge Rabier

Papiers de recherche

L'approche
intersectionnelle :
généalogies,
contestations
et perspectives
pour le
champ du
développement
international

Agence française de développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. The paper is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

**L'approche intersectionnelle :
généalogies, contestations et
perspectives pour le champ du
développement international**

Auteur et autrice

Maxime Forest

Chercheur indépendant,
Enseignant-chercheur à Sciences Po
(OFCE)

Christlord Foreste

Chercheuse indépendante,
Doctorante à l'Université de Montréal,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Coordination

Serge Rabier (AFD)

Résumé

Ce papier de recherche aborde les généalogies et les processus de diffusion du concept d'intersectionnalité depuis ses origines dans le Black feminism États-unien, à travers les sphères militantes, académiques et politiques. À partir d'un état de la littérature appuyé par plus de 130 références, il revient sur les généalogies contestées du concept, à partir notamment des points de vue des études décoloniales et subalternes, rendant compte des nombreuses critiques formulées au fil des voyages de l'intersectionnalité d'un continent et d'un secteur à l'autre, en particulier dans le champ du développement international. Tout en reconnaissant la bonne fortune du concept, notamment sous l'impulsion du système des Nations-Unies, ce papier relativise cependant le constat d'un concept omniprésent et quasi hégémonique. Il souligne que sans plus être dans les marges, l'intersectionnalité n'est pas pour autant au centre des pratiques des sciences sociales et demeure sous-théorisée et peu appliquée dans les études sur le développement. Or, son potentiel à la fois heuristique et transformatif pour les pratiques de « l'industrie » du développement demeure largement intact, en dépit (ou du fait même) de son adoption superficielle par les acteurs du secteur. Résistant aux tentatives de cooptation et de dépolitisation, l'intersectionnalité recèle un potentiel de radicalité qui interroge utilement la construction sociale des cadres d'analyse, d'intervention et d'évaluation des acteurs du

développement, dévoile l'impensé de la race/du racisme et invite à replacer les différents phénomènes associés au sous-développement dans des rapports de pouvoir largement produits par l'héritage colonial. À partir d'un certain nombre d'apports de la littérature, le papier de recherche propose quelques principes pour l'application d'un cadre intersectionnel réflexif, ainsi que des pistes de recherche.

Avertissement

Dans ce papier de recherche, nous nous verrons adopter une démarche systématique de langage inclusif par la féminisation des noms, étant entendu que la grande majorité des références concerne des auteures, des chercheuses, des praticiennes du développement et des évaluatrices ...

Mots-clés

Intersectionnalité, genre, approches décoloniales, *Black feminism*, systèmes d'oppression, *gender mainstreaming*

Classification JEL

B54, D70, O35, Q25, Q54, R00, Z18

Version originale

Français

Acceptée

Janvier 2024

Abstract

This research paper tackles the contested genealogies and the processes of diffusion of intersectionality, from its roots into Black Feminism in the US, through the spheres of collective action, the academia and international politics. Drawing upon a state of the art based on more than 130 references, it accounts of the numerous critiques formulated about these processes of diffusion and translation across various sectors and continents, notably from decolonial and subaltern studies. Although acknowledging the good fortune and widespread diffusion of the concept, thanks notably to the UN system, it nevertheless relativises the assumption of an ubiquitous and nearly hegemonic concept, reminding that while no longer into the margins, intersectionality is not yet to the center of social science practices, and remains under-theorized and little used in development practice. And yet, its heuristic and transformative potential for development's agents remains largely intact, despite (or precisely due to) its overall superficial appropriation to date. Resisting to cooptation and depoliticization attempts, intersectionality entails a radical potential, which can be usefully mobilized to challenge the social and political construction of development problems, the framing of interventions and programmes, the design of projects and their evaluation.

Apt to unravel the silence about (hence, the centrality of) race and coloniality in the development narratives, intersectionality enjoins to relocate the various phenomena associated with under development within their dependency towards power relations rooted into (post) coloniality. Elaborating upon a few practice-oriented contributions, this paper highlights some principles for the implementation of an intersectional, reflexive, policy framework, also opening up to a few research directions.

Disclaimer

In this research paper, we will adopt a systematic approach to inclusive language through the feminization of names, with the understanding that the vast majority of references are to authors, researchers, development practitioners and evaluators ...

Keywords

Intersectionality, Gender, Black Feminism, Decolonial Approaches, Subaltern Studies, Systems of oppression, Gender Mainstreaming

JEL Classification

B54, D70, O35, Q25, Q54, R00, Z18

Original version

French

Accepted

January 2024

Sommaire

Introduction	5	4.Le développement à l'épreuve de l'intersectionnalité	41
1.Position, méthodologie et corpus	11	4.1 – L'intersectionnalité par les agences de l'ONU : une diffusion rapide et sans histoire ?	41
1.1 – Dispositif de recherche et corpus	11	4.2 – L'intersectionnalité au prisme du développement international : <i>the magic bullet</i> ?	46
Graphique 1. Répartition des auteures par origine	12	Tableau 1. Différenciation conceptuelle entre les approches pour l'étude de la race, du genre, de la classe et d'autres différences au sein de la science politique	52
Graphique 2. Régions traitées dans le corpus	12	4.3 – Cooptation et dépolitisation : l'intersectionnalité face aux risques du <i>mainstreaming</i>	54
1.2 – Conceptualisation de l'intersectionnalité	13	5.Vers un ethos intersectionnel du développement ?	59
2.Généalogies contestées	17	5.1 – « <i>Kill the keyword</i> », ou la rançon du succès	59
2.1 – Il était une fois l'intersectionnalité ? Aux sources afro-américaines d'un concept	17	Graphique 3. Références du corpus, par année de publication	61
2.2 – De l'Amérique du Sud à l'Afrique, la remise en cause du féminisme blanc occidental	19	5.2 – Un chemin vers des rencontres éthiques entre le Nord et le Sud	62
2.3 – L'émergence d'un discours intersectionnel dans le système onusien	23	Schéma 1. Principes d'un cadre d'analyse intersectionnel	66
3.Les tribulations d'un concept voyageur	28	6.Conclusions et pistes de réflexion	67
3.1 – Royaume-Uni, Allemagne : l'intersectionnalité revisitée	28	Biographies	72
3.2 – L'intersectionnalité « à la française » ou les paradoxes d'une gloire tardive	31	Bibliographie	73
3.3 – « Blanchir l'intersectionnalité » ? Omissions et re-marginalisation au sein des études féministes	36		

Introduction

Le concept d'intersectionnalité, entre *buzzword*^[1] et métathéorie

Le terme d'intersectionnalité, formulé à la fin des années 1980 par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw (1989, 1991) pour désigner l'imbrication de différentes sources d'inégalités et de discrimination (ou inversement, de privilèges) susceptibles de co-déterminer, sous forme de systèmes de domination croisés, la position des individus et des groupes humains dans l'espace social, bénéficie depuis plus de trois décennies, d'une ample visibilité dans l'espace académique et celui des mobilisations collectives – dont le concept est en réalité issu, et jusque dans la fabrique des politiques publiques internationales. Cette dynamique de diffusion, souvent présentée comme une *success story* inattendue mais imparable, s'est nourrie de la labilité d'un concept qui ne fonde ni une théorie ni une discipline, et dont l'applicabilité dans le champ de l'action collective ou celui de l'action publique soulève des problématiques spécifiques, puisqu'il remet en cause le principe et le contenu des catégories habituelles de ces deux domaines d'action, en questionnant leurs délimitations et les rapports de pouvoir multiples qui sous-tendent leur définition et leur hiérarchisation.

Si la réflexion sur le caractère consubstantiel de systèmes de domination fondés sur différentes sources de discriminations/

privilèges précède l'invention du concept et se situe au croisement de différents champs militants et intellectuels, les études féministes et sur le genre – et tout particulièrement le *Black feminism* états-unien se voient généralement accorder un rôle déterminant dans la prospérité du concept d'intersectionnalité à l'échelle internationale. Associée à une littérature dynamique – à laquelle on prête désormais un caractère central au sein même des études sur le genre, ainsi qu'à un mouvement d'institutionnalisation sous forme de diplômes, instituts et groupes de recherche dédiés, cette diffusion a également atteint les acteurs du développement international. Dès le début du millénaire, le système onusien a ménagé des tribunes facilitant le transfert des débats sur l'intersectionnalité vers les praticiens et les praticiennes du développement, et des échanges fructueux ont été noués entre ses origines dans le *Black feminism* et des réflexions antérieures, menées en des termes différents, parmi des activistes féministes et décoloniales des Suds, notamment des Caraïbes et d'Afrique. À la fin des années 2000, un certain nombre d'agences onusiennes et de bailleurs nationaux ou multilatéraux du développement, ont entrepris de revoir leurs référentiels d'intervention – en particulier sur le genre, à l'aune de ce concept encore émergent, tandis que l'intersectionnalité faisait également peu à peu son lit dans la production des politiques publiques et les mobilisations collectives au niveau national^[2]. Cette diffusion sectorielle s'est accompagnée

[1] Littéralement « mot qui fait parler/jaser » : expression ambivalente reconnaissant le protagonisme d'une notion dans le débat public tout en remettant en cause sa validité.

[2] En France, la première mention de l'intersectionnalité sur le terrain parlementaire date ainsi de 2012, par la voix de la députée socialiste Danièle Bousquet, future Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes établi en 2013. Cette mention faisait suite à une série d'auditions auprès de chercheuses ayant contribué à la diffusion du concept dans l'espace académique, notamment via l'organisation de sections thématiques lors de congrès disciplinaires.

d'une extension géographique de la diffusion du concept, vers l'Europe, l'Amérique du Sud puis l'Asie du Sud, au fil de laquelle ont cependant émergé des débats de plus en plus nourris sur la généalogie et les conditions mêmes de cette diffusion.

Ceux-ci invitent à revenir sur cette trajectoire en apparence ascendante, sa chronologie et ses acteurs, ce à quoi se sont attachés plusieurs ouvrages aux prétentions synthétiques (May, 2015 ; Collins et Bilge, 2016, Carastathis et al., 2016), non sans susciter eux-mêmes de vifs débats, notamment en questionnant le rapport de l'intersectionnalité aux politiques de l'identité, au *Black feminism*, ou aux « études subalternes »^[3], ainsi que sa prétention à fonder une « grande théorie » dotée d'outils méthodologiques incontestés mais par conséquent disponibles uniquement aux personnes détenant un capital universitaire. Dans le même temps, le concept, de plus en plus contesté et débattu au sein des disciplines en revendiquant l'usage, connaissait un début de diffusion auprès d'un public plus large (en particulier dans le Nord global) séduit par son caractère métaphorique et imagé, à même d'embrasser d'un seul mouvement des motifs de mobilisation multiples tels que le genre, l'orientation sexuelle, la race, l'ethnicité ou le handicap ayant entretemps occupé une place plus importante dans les espaces publics.

[3] Les études « subalternes » ou *subaltern studies*, relèvent de l'ensemble plus large des études postcoloniales, et s'articulent autour de la notion de subalternité, qui désigne la réduction au silence ou la cooptation des voix issues du Sud global à partir d'une perspective occidentalocentrée (voir par exemple Merle, 2004 ; Pouchepadass, 2000).

Interroger les pratiques du développement à l'aune de littératures émergentes

Afin de faire sens de ce processus de diffusion et de ses conséquences dans le champ du développement international, ce papier de recherche propose un regard critique sur le concept d'intersectionnalité, ses généalogies complexes, sa trajectoire (spatiale et intellectuelle) de diffusion depuis l'espace de l'action collective vers ceux de la production académique et des politiques publiques, en particulier en lien avec les enjeux et les acteurs du développement. Il s'inscrit dans une série de commandes de l'Agence française de développement (AFD) visant à interroger, d'une part, le croisement des travaux sur le genre avec les cadres de réflexion et d'action sur des enjeux tels que le changement climatique (Forest & Foreste, 2021) ou les communs (Périer, 2022 ; Forest, 2023), et d'autre part, à éclairer plus largement les référentiels d'intervention de l'AFD et d'autres agences et bailleurs du développement, à l'aune de débats académiques contemporains et de concepts dont l'influence sur les politiques du développement est désormais démontrée.

À ce titre, l'état de l'art sur lequel s'appuie ce papier de recherche, bénéficie du travail mené préalablement dans le cadre d'une analyse des cadres interprétatifs autour du croisement des enjeux genre et climat, qui souligne notamment l'émergence d'un cadre « intersectionnel » abordant l'enjeu climatique au prisme des effets croisés et cumulatifs des discriminations multiples à raison de l'ethnicité, du genre, de la classe ou de la caste, par exemple, tant sur la

production des changements climatiques eux-mêmes par des sociétés marquées par ces systèmes imbriqués d'inégalités et par une « dépendance au sentier » (*path dependency*) vis-à-vis des (dés)équilibres issus de l'ère post-coloniale, que sur l'impact même des changements climatiques sur les individus et les communautés, différencié selon la position qu'ils/elles occupent dans cet écheveau d'inégalités et de discriminations intersectionnelles. Mais l'étude qui sous-tend ce papier de recherche s'appuie également sur l'analyse bibliométrique conduite sur le croisement des enjeux du genre et des « communs », qui met également en exergue les effets de ces positionnements intersectionnels sur la maîtrise et l'usage des différents types de communs (fonciers, environnementaux, urbains...) par les différents membres des communautés associées à leur gestion ou à leur revendication. Par ailleurs, ces deux études préalables, de par leur ampleur (plus de 1 000 références produites en anglais, français et espagnol répertoriées et analysées) et leur caractère longitudinal (l'émergence des enjeux « genre et climat » et « genre et communs » dans la littérature académique et institutionnelle du champ du développement international depuis le début des années 1990), permettent d'inscrire le regard critique porté sur la diffusion simultanée du concept d'intersectionnalité dans le contexte de dynamiques épistémiques et politiques plus larges : celle, en particulier, de la diffusion de l'approche « genre et développement » (au moyen notamment du « *gender mainstreaming* »), marquée par une difficulté récurrente à aborder les rapports sociaux de sexe à la fois comme des rapports de pouvoir et comme un

ensemble de règles sociales hétéronormées, fondées sur la dualité femmes/hommes mais contestées depuis les marges par les individus et les groupes refusant de s'y conformer.

Un défi d'ampleur aux approches traditionnelles du développement

Or, en ce qu'elle entend justement « cartographier les marges » (Crenshaw, 1991), c'est-à-dire aborder les rapports de pouvoir et de domination se situant à l'intersection de systèmes de domination croisés, l'intersectionnalité constitue un défi d'ampleur à la continuation fréquente, sous couvert d'un *gender mainstreaming* de façade, d'une approche « femmes et développement » qui essentialise et homogénéise la catégorie « femmes » et plus largement, vis-à-vis de toute politique ou programme de développement s'appuyant sur des catégories binaires, statiques et abordées de manière séparée. À ce titre, ce travail consacré à la diffusion, la traduction et la contestation du concept d'intersectionnalité dans l'espace du développement international, interroge moins la propriété intellectuelle, la validité, le caractère réellement innovant, les implications méthodologiques et la postérité du concept lui-même, que la légitimité d'une poursuite des politiques de développement hors d'une réflexion intersectionnelle.

Car la trajectoire de ce concept, exposée, comme celle du *gender mainstreaming*, aux tentatives de cooptation et de dépolitisation par les acteurs du développement – voire par certains acteurs académiques du Nord global aux prétentions hégémoniques, s'avère particulièrement résiliente et rétive

aux usages opportunistes et institutionnels, compte tenu de son ancrage profond dans l'expérience militante de divers groupes dont la position dominée est inséparable de multiples facteurs de discrimination.

L'état de l'art restitué dans ce papier de recherche prend acte des nombreuses tentatives visant à déposséder le concept d'intersectionnalité de son potentiel de radicalité et à le vider de sa complexité, soit en perpétuant l'idée qu'un « axe » de domination (le genre, la race ou la classe) traverse tous les autres – auquel cas l'intersectionnalité est ravalée au rang de valeur ajoutée à des théories ou concepts préexistants, soit en faisant de celle-ci la *magic bullet* qui permet de cocher toutes les cases à la fois, sans interroger en profondeur l'effet et/ou les particularités des systèmes de dominations non pas additionnels ou simplement cumulatifs mais bien imbriqués ou consubstantiels – auquel cas l'intersectionnalité n'est qu'une version augmentée des politiques de diversité, dont le caractère dépolitisant n'est plus à démontrer (Sénac, 2015).

C'est bien la complexité conceptuelle et opératoire de l'intersectionnalité, voire son caractère malaisant pour les acteurs du développement, en ce qu'elle remet en cause des présupposés fondamentaux de leurs interventions et de leurs gestes professionnels, qui en constituent précisément la valeur. Caractériser cette dernière, et ébaucher des scénarios pour en tirer parti *via* la ré-interrogation de certaines catégories et de leur usage, mais aussi de la valorisation de diverses formes de connaissances et d'expériences sur la domination ou des

modalités d'interaction entre différents groupes d'acteurs issus des Nord et des Suds globaux, nécessite au préalable de tenter une synthèse des généalogies, définitions et usages fortement contestés de l'intersectionnalité, en particulier dans le champ du développement international.

Cette entreprise est à la fois plus modeste et plus ambitieuse que celle à l'œuvre dans les deux études précédemment citées. D'une part, l'état de l'art sur lequel se fonde ce papier de recherche, repose sur l'analyse d'un nombre de références plus restreint (environ 130) et délimité aux références considérées comme les plus influentes dans la diffusion du concept d'intersectionnalité (a), complétées de celles porteuses de critiques parmi les plus fondamentales adressées aux conditions de cette diffusion – notamment par des auteures issues des Suds globaux (b), en privilégiant les sources s'inscrivant dans le champ des politiques du développement (c).

D'autre part, un tel état de l'art s'avère particulièrement difficile – pour ne pas dire périlleux. En effet, les débats sur l'intersectionnalité au croisement des champs académiques les plus concernés (études de genre, études décoloniales, études « subalternes », *Black feminism...*), mais aussi militants et de l'action publique, se révèlent vifs, parfois acerbes, et décrivent des auteures et des auteurs aux prises avec un concept à la fortune aussi rapide que disputée. Alors que nos travaux précédents révélaient les réticences ou difficultés des savoirs *mainstream* sur l'impact des changements climatiques ou les communs à se saisir pleinement des apports des travaux sur le genre, notre état

de l'art sur l'intersectionnalité révèle des dissensions profondes au sein des études sur le genre elles-mêmes quant à la portée du concept et des critiques qu'il véhicule, notamment sur le primat du genre sur d'autres systèmes de domination.

Conflits épistémiques

L'épistémologie du concept montre ainsi que loin d'être immunes aux rapports de force entre espaces de production des savoirs « centraux » et « périphériques », militants et académiques, institutionnalisés et moins institutionnalisés et selon un axe Nord/Sud, les travaux sur le genre sont également traversés et constitués par eux. Le concept d'intersectionnalité s'avère par conséquent difficile à domestiquer : le « blanchir » (le déconnecter de ses racines dans le *Black feminism* – Bilge, 2015), de même que l'imposer à d'autres manières de caractériser les systèmes de domination croisés forgés (souvent antérieurement) dans d'autres contextes, faire accroire à une généalogie unique et incontestée, prétendre l'équiper d'une méthodologie censée lui faire défaut pour mieux l'ériger en « grande théorie » ou en faciliter l'appropriation pratique par les acteurs du développement, sont autant de stratégies (parfois inconscientes) qui se heurtent à des critiques virulentes. Au point d'avoir suscité la tentation précoce de se débarrasser tout bonnement du concept, faute d'avoir pu le plier à des définitions ou des usages mieux admis dans tel ou tel espace de production et circulation des savoirs.

Parce qu'elle est (trop) souvent l'histoire de conflits épistémiques, celle du concept

d'intersectionnalité et de ses voyages à travers divers espaces intellectuels, militants et de l'action publique pour le développement, requiert des précautions spécifiques. Déjà nécessaire lorsque l'on prétend aborder inégalités, discriminations ou expériences de la domination, interroger la position de celles et ceux qui s'expriment dans ces pages au prisme de leur propre expérience des discriminations – ou privilèges – croisés, paraît indispensable. De plus, tout en appréciant le caractère légitime et fondamental de nombre des critiques adressées aux conditions de diffusion et d'appropriation du concept dans l'espace académique, à la fois au sein même de cet espace depuis les Suds globaux et/ou des lieux de production de savoir non strictement académiques, il nous a paru nécessaire de prendre un peu de champ.

En effet, il est nécessaire de rappeler que la valeur heuristique et pratique de l'intersectionnalité ne saurait uniquement se mesurer à l'aune du nombre de sections thématiques dédiées dans des conférences ou de numéros spéciaux dans des revues disciplinaires en sciences sociales. L'espace de production des savoirs spécialisés obéit à ses propres lois et rapports de force – y compris au sein de disciplines longtemps elles-mêmes délégitimées par des savoirs mieux dotés en capital institutionnel (comme les études féministes et sur le genre). Or, ces règles du jeu peuvent s'avérer délétères pour apprécier la valeur et l'appropriation collective d'un concept dont l'objet même est de dévoiler l'intrication de différents systèmes de domination et de pouvoir.

Un regard critique et décentré sur la diffusion de l'intersectionnalité

Ce papier de recherche propose donc un regard à la fois critique, modeste et légèrement décentré sur les généalogies du concept, ses traductions et translations dans différents espaces géographiques et institutionnels de production des savoirs, en particulier dans le champ du développement international. Il entend certes recenser les principales critiques formulées sur ces processus de définition, de diffusion, d'appropriation et de mise en œuvre, mais aussi proposer quelques pistes pour les dépasser afin de permettre à des non spécialistes de s'en saisir pour interroger leurs pratiques et ouvrir la voie à des pratiques professionnelles plus conscientes des effets des systèmes de discriminations croisées et du caractère inséparable et consubstantiels des expériences de domination ou privilèges vécus par certains groupes et individus avec lesquels ils/elles interagissent dans le cadre de programmes et projets de développement.

Pour ce faire, ce papier énonce brièvement la position respective de ses deux auteur et autrice au regard de la question des discriminations croisées et la méthode adoptée pour constituer et traiter le corpus de références utilisé (section 1). Il revient ensuite sur les différentes généalogies énoncées dans la littérature pour le concept d'intersectionnalité, en partant de la plus « canonique » pour mieux soulever son caractère problématique, à la fois du point de vue chronologique et théorique (section 2). La section 3 aborde les « voyages » de l'intersectionnalité – à la fois géographiques,

des Amériques vers l'Europe et au-delà, linguistiques, à travers les conflits de traduction, et entre différents espaces de production des savoirs. Le papier se penche plus spécifiquement sur les (r)apports du concept à « l'industrie » du développement international (section 4), relevant sa diffusion rapide à partir de la conférence de Durban (2001) et sa dépolitisation non moins rapide et mettant l'accent sur l'écart patent entre la multiplication des références au concept dans les stratégies des grandes agences de développement, et sa faible théorisation et implémentation par ces mêmes agences. Enfin, la section 5 propose de dépasser les critiques formulées dans la sphère académique, notamment vis-à-vis de sa cooptation/métabolisation par la gouvernementalité dite « néo-libérale » pour poser les jalons d'une appropriation à la fois plus approfondie et plus fructueuse par les acteurs du développement international... quitte à dévoiler les contradictions difficilement dépassables de ce champ d'intervention dans une perspective intersectionnelle.

1. Position, méthodologie et corpus

1.1 – Dispositif de recherche et corpus

Le dispositif adopté pour la réalisation de l'état de l'art mobilisé pour ce papier de recherche, est nettement moins sophistiqué que celui retenu pour l'analyse du croisement des enjeux genre et climat^[4], étude dont l'objet portait sur la littérature « grise » produite par pas moins de 54 organisations intervenant sur les enjeux de développement et visait à faire émerger à l'appui de données quantitatives générées à partir de l'occurrence de différentes combinaisons de termes, les cadres interprétatifs dominants associant ces deux enjeux. Dans une moindre mesure, le dispositif retenu pour la présente étude se différencie également de l'analyse bibliométrique menée par Hélène Périvier (2022)^[5] sur le croisement des littératures sur le genre et les communs, dont l'objet était cette fois de faire apparaître de manière descriptive, à partir de deux bases de données totalisant plus de 200 références, les caractéristiques de ces travaux en termes de lieux de production, de disciplines et de typologie des communs abordés.

De manière plus classique, l'état de l'art réalisé ici se fonde sur une équation de recherche, comportant différentes combinaisons de termes formulées en langues anglaise, française et espagnole, et soumise via 8 bases de référence en sciences sociales : *Google Scholar*, *Cairn*, *JSTOR*, *Taylor & Francis online*, *OpenEdition*, *Sage Journals*, *Erudit* et *Wiley Online library*. Outre les critères de notoriété et de richesse (nombre de références accessibles), a également été considéré celui de l'accessibilité de ces bases de données via les comptes institutionnels des auteures à Sciences Po et à l'Université de Montréal. L'équation de recherche de l'étude visait à dégager à la fois les références théoriques et méthodologiques les plus citées et discutées sur l'intersectionnalité, et à resserrer progressivement la focale sur : a) les références discutant de manière plus spécifique les implications théoriques et méthodologiques d'une approche intersectionnelle appliquée aux politiques, programmes et projets de développement international et b) les discussions de la perspective intersectionnelle par des chercheuses issues des Suds et/ou d'espaces de production de savoirs sur les discriminations non strictement académiques, compte tenu des aspects les mieux admis de la généalogie du concept. À mesure que se dégageaient les principaux angles (théoriques comme disciplinaires) de discussion de l'intersectionnalité, l'équation de recherche a progressivement été enrichie de termes permettant d'en refléter la diversité dans le corpus de plus de 130 ouvrages et articles académiques (y compris des recensions d'ouvrages) constitué pour cet état de l'art. Moins exhaustive que l'étude bibliométrique consacrée au croisement des enjeux genre et

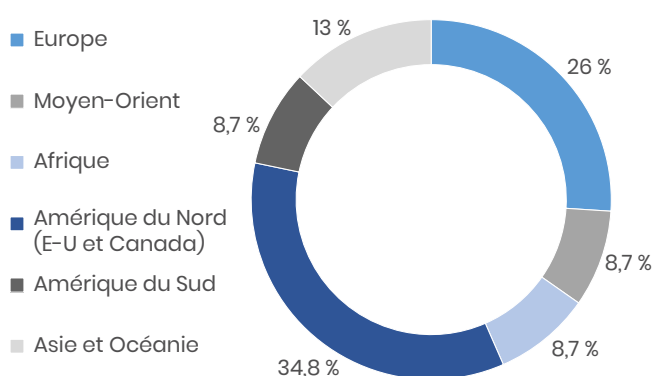
[4] Cf. Questions de Développement (QDD) (2021) Genre et climat : quelle articulation entre ces problématiques pour les organisations internationales ? | AFD - Agence Française de Développement; Papier de recherche (2021) : Quels cadres interprétatifs autour des enjeux Genre et Climat ? Enseignements d'une analyse bibliométrique | AFD - Agence Française de Développement

[5] Papier de recherche (2022) : Analyse bibliométrique de la littérature croisant genre et communs | AFD - Agence Française de Développement

communs, cette étude-ci ne permet pas de produire un état des lieux robuste statistiquement des lieux de production de ces travaux, mais esquisse néanmoins des tendances.

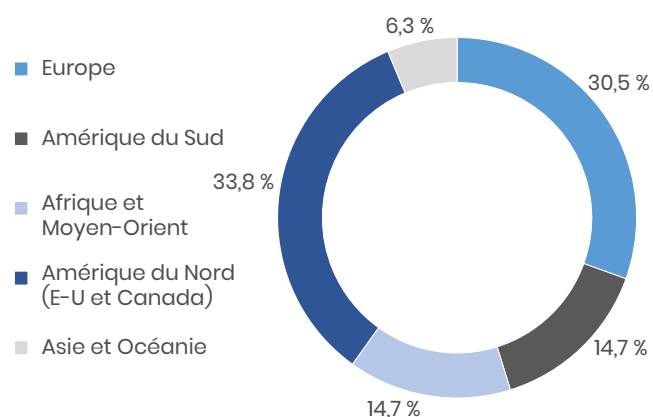
L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et l'Europe (dont le Royaume-Uni), apparaissent comme les deux continents de loin les mieux représentés parmi les auteures du corpus dont la nationalité a pu être établie (respectivement 35 % et 26 %). L'Asie (Inde, Corée, principalement) et l'Océanie sont représentées à hauteur de 13 %, tandis que le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud et l'Afrique sont chacune représentées à hauteur d'un peu moins de 9 %. 60 % des auteures référencées sont donc issues du Nord global, étant entendu que l'origine des auteures issues des Suds ne présage nullement de l'espace académique dans lequel elles évoluent. Point notable eu égard à l'origine militante et académique du concept, près de 40 % des auteures nord-américaines identifiées sont afro-américaines. Si l'on se penche à présent sur les pays traités comme cas d'étude dans les références analysées – plus du tiers des références, essentiellement théoriques, n'abordant aucun pays ou région en particulier, l'Amérique du Nord (34 %) – tout particulièrement les États-Unis (25 % à eux seuls) et l'Europe (30,5 %) – au sein de laquelle la France et le Royaume-Uni sont les plus fréquemment traités, sont à nouveau les plus représentés. L'Amérique du Sud, ainsi que l'Afrique et le Moyen-Orient (14,7 %) sont en revanche traités dans une moindre mesure. Reflet de l'état des rapports de force dans la production et diffusion des savoirs et de cette diffusion géographique étendue mais néanmoins majoritairement concentrée dans les deux pôles principaux de production académiques que sont les universités nord-américaines et européennes, la langue principale des références du corpus est l'anglais, suivi – de loin – par l'espagnol (Argentine, Colombie, Espagne, Mexique, Uruguay), le portugais (Brésil) et le français (France, Belgique, Canada, Tunisie, Maroc, Suisse). Ainsi que nous le verrons plus loin, ce déséquilibre alimente par ailleurs des contestations du concept sous l'angle de ses traductions/translittérations, qui participent d'une contestation épistémologique plus large de ses origines et de ses prémisses.

Graphique 1. Répartition des auteures par origine



N=115

Graphique 2. Régions traitées dans le corpus



En termes d'ancrages disciplinaires, le corpus de notre état de la littérature révèle une forte prédominance des travaux sur le genre s'inscrivant dans les études féministes (y compris le *Black feminism*) et queer. Les études post- et décoloniales sont également fortement représentées, notamment parmi les travaux issus des Suds (Caraïbe et Amérique du Sud, Afrique, Asie du Sud). *A contrario*, et en dépit d'une focale resserrée sur les références susceptibles de s'inscrire dans le champ du développement international, les études sur le développement sont fort peu représentées. De plus, ainsi que nous y reviendrons dans la section 4 de ce papier de recherche, nombre des références s'affichant sous l'angle des politiques de développement, n'abordent en réalité ce contexte qu'à la marge, se focalisant sur des aspects théoriques de l'intersectionnalité non spécifiques à ce champ. Cet aspect est d'autant plus troublant que la plupart des travaux synthétiques consacrés à la diffusion du concept, insistent sur la contribution du champ des politiques de développement à sa bonne fortune, voire à sa conceptualisation. Ces références, souvent croisées, ne sont cependant pas nourries de sources susceptibles de les accréditer, laissant deviner une confusion entre d'un côté la contribution – réelle – des politiques de développement international à la promotion de l'approche intersectionnelle, et de l'autre, un apport théorique – non démontré – de celui-ci en tant qu'espace de production de savoirs académiques. Cette hypothèse, sur laquelle nous revenons en détail plus loin est d'autant plus importante, qu'elle est susceptible d'orienter nos pistes de réflexion pour un usage heuristique et transformatif de l'intersectionnalité par les acteurs du développement.

1.2 – Conceptualisation de l'intersectionnalité

Enfin, du point de vue de l'ancrage théorique et/ou empirique des références du corpus, la théorie l'emporte nettement sur la pratique. Les efforts épistémologiques visant à déterminer quels sont les champs disciplinaires et les lieux de production de savoir(s) ayant contribué à asseoir le concept d'intersectionnalité et à le diffuser, ainsi – en relation avec ce qui précède, qu'à préciser la généalogie et la chronologie de l'expansion géographique et disciplinaire du concept, occupent ainsi une place démesurée parmi les références analysées. Ces efforts s'accompagnent, dans la même mesure d'efforts définitionnels, dont une bonne part ne vise cependant pas à assurer la communication et l'appropriation des principaux présupposés de l'intersectionnalité et de ses conséquences épistémiques – en particulier la nature du rapport dynamique entre facteurs de discriminations ou de privilège et les effets, dans la logique « *fuzzy set* » promue par Ange-Marie Hancock (2007) d'un brouillage des catégories habituellement abordées séparément ou de manière simplement additionnelle, que sont le genre, la race ou l'ethnicité, la classe ou la caste... En effet, une part significative de ces efforts de définition, sont en réalité des efforts de traduction du concept en des termes soit revendiqués comme antérieurs (et donc plus légitimes), soit comme étant de nature à relégitimer et/ou re-radicaliser un concept vidé de sa substance au fil de sa rapide expansion, voire, à s'y

substituer, dans une logique de dépassement épistémologique « post-intersectionnelle » décrite de manière imagée comme « *Kill the keyword* » par Jennifer Nash (2017, voir aussi section 5).

Ces diverses caractéristiques, parfois inattendues, signent ensemble le caractère atypique du concept d'intersectionnalité dans la théorisation et l'analyse des rapports de dominations, des inégalités et des discriminations. Un concept ayant circulé entre différents espaces de production des savoirs et de légitimation (militants, académiques, experts, politiques), formulé sur les terrains du droit et de l'analyse de l'action collective à partir de la somme d'expériences situées historiquement des dominations croisées au sein du féminisme noir états-unien, mais ayant fait l'objet à la fois d'une appropriation de la part de secteurs plus institutionnalisés des études féministes (au prix d'une dilution, voire disparition de la dimension ethno-raciale dans certains de ces usages) et de contestations multiples par des voix issues d'espaces disciplinaires, linguistiques et/ou géographiques plus périphériques au sein de l'économie actuelle de la circulation des savoirs. Sans être unique, cette situation réunit des ingrédients originaux, qui participent de la vigueur des débats autour de cette notion : institutionnalisation des études féministes contestée depuis les secteurs de la discipline demeurés les plus attachés à leurs racines militantes, biais ethnocentré conduisant à estomper la race au profit de la classe, hiérarchisation persistante et implicite entre les systèmes de domination, accusations d'« impérialisme » voire de « violence » épistémique (Mollet et Faria, 2018) envers les auteures pointant les limites méthodologiques et théoriques de l'intersectionnalité pour accéder au statut de métathéorie des rapports de domination et des inégalités^[6]. S'y ajoutent l'opposition entre des courants relevant d'un féminisme matérialiste (y compris postmarxiste, voir Gimenez, 2001 ; Bohrer, 2018) privilégiant l'analyse des rapports de domination (en particulier dans le cadre de structures capitalistes), ceux issus des politiques de l'identité pour lesquels l'intersectionnalité constitue le dépassement du caractère essentialisant et réductionniste ayant mené à ignorer « les marges », c'est-à-dire les expériences de la domination se situant au croisement de plusieurs identités, ou ceux représentatifs des travaux décoloniaux et des études dites subalternes (Spivak, 1988), qui opposent à la marginalisation de certains groupes au sein des milieux militants et académiques du Nord global, celle, plus générale des féministes et militants anticapitalistes et anticoloniaux des Suds.

Curieusement, un point semble toutefois réunir les suffrages : l'intersectionnalité serait bien un concept « omniprésent », « incontournable », un « outil de base de l'analyse féministe » (Ackerly et True, 2008, 156), voire un changement de paradigme, tant dans l'étude savante des systèmes de domination – ne pouvant désormais être abordés que dans leur infinie complexité, que dans l'action collective (l'imbrication des luttes) ou l'action publique, à travers une révision en profondeur des manières de produire les politiques – singulièrement celles

[6] Ajoutons-y une dose d'ironie en constatant qu'une auteure comme Sylvia Walby, qui se penche dès 2007 sur ce « terme nouveau désignant des idées anciennes » pour recommander de l'inscrire dans le cadre de théories plus générales, ce qu'elle s'emploiera à faire au fil d'ouvrages remarquables publiés par la suite, arbore le titre de Commandeur de l'Empire britannique...

visant les groupes multi-minorisés et celles à destination des Suds. Encensée tour à tour comme une règle d'or ou « la contribution théorique la plus importante des études féministes » (MacGall 2005), l'intersectionnalité est souvent décrite comme un véritable tsunami, porté par une « tempête » de publications à compter du début des années 2000 (Collins, 2015 : 6) Or, si les sections ci-dessous mettent en exergue le potentiel de radicalité et les multiples canaux de diffusion du concept, ce point mérite d'être mis en perspective : unanime, le constat (parfois ambivalent) de la popularité du concept n'en est pas moins formulé par celles et ceux qui concourent directement à en asseoir la légitimité dans le champ académique.

Plusieurs éléments peuvent dès à présent être convoqués pour tempérer ce constat :

- les généalogies contestées, sur lesquelles nous revenons dans la section 2 de ce papier, soulignent que si le concept a connu une fortune relativement rapide, celle-ci l'est beaucoup moins si l'on se penche sur sa diffusion vers le Sud ;
- en pointant fréquemment sa cooptation, sa simplification et son appropriation très superficielle, voire sa confusion avec d'autres vocables moins sophistiqués (les discriminations multiples ou, pire, la diversité), nombre de références accréditent d'une diffusion très inégale au sein et hors de la sphère académique ;
- rares sont les autres disciplines des sciences sociales à s'être pleinement saisies du concept pour interroger leurs propres théories, catégories et méthodes les plus canoniques, sinon semble-t-il de manière quelque peu anecdotique ou opportuniste. « *Europe is burning and we talk about intersectionality ?* » titrait de manière provocatrice une table ronde organisée lors d'un congrès de l'ECPG^[7] en 2015, peu après l'invasion d'une partie de l'Ukraine et en pleine « crise migratoire » et de l'Euro, assumant implicitement le caractère circonscrit de ces discussions, au regard des objets considérés comme centraux dans des espaces disciplinaires voisins.

De fait, la prospérité du concept semble justifier deux injonctions contradictoires : celle à mettre en œuvre une approche intersectionnelle sous peine d'apparaître en complet décalage avec l'état des savoirs sur les systèmes de domination croisés, et celle à dépasser un concept dont certaines auteures ont pronostiqué l'acmé dès la fin des années 2000, avant même que celui-ci n'ait véritablement fait son lit en Europe. Pour appréhender ce concept là où celui-ci n'a pas encore fait florès ou du moins été l'objet de réflexions approfondies, sans doute convient-il au préalable de prendre un peu de recul vis-à-vis de ces prédictions auto-réalisatrices : s'il présente la particularité d'avoir circulé au cours des trois dernières décennies à travers divers espaces intellectuels, militants et politiques, le concept d'intersectionnalité n'en continue pas moins d'interroger celles et ceux qui veulent bien s'en saisir quant à sa portée heuristique

[7] European Consortium for Politics and Gender, qui organise les conférences les plus importants sur le genre au sein des sciences sociales du politique, et a participé de la diffusion de l'intersectionnalité dans ces disciplines depuis la fin des années 2000.

et à ses implications pratiques. De plus, s'il est intensément débattu dans des cercles académiques et militants relativement restreints, c'est essentiellement sous des formes altérées (voire dénaturées) qu'il s'est diffusé au-delà : référentiel d'action susceptible de se substituer à l'approche transversale du genre (*gender mainstreaming*) et par conséquent exposé au même soupçon de cooptation et de dépolitisation dans le cadre d'instruments de ce qu'il est convenu d'appeler la gouvernementalité « néo-libérale » (Bustelo et al. 2016) ou « diversité augmentée » dans le cadre d'un discours performatif sur la différence (Sénac, 2015). C'est pourquoi il semble nécessaire de revenir sur ses généalogies contestées (section 2), sa diffusion géographique et disciplinaire (section 3) et ses apports au champ des politiques de développement (section 4). Ce faisant, on se gardera cependant de tout positionnement « en surplomb ». En effet, s'il paraît judicieux, dans une perspective épistémologique, de s'efforcer de recontextualiser les débats intra-disciplinaires et leur portée réelle, notre propos n'est en aucun cas de produire une histoire amendée de ces débats, mais bien de les rendre intelligibles et heuristiques pour celles et ceux qui n'y sont pas partie.

Encadré 1. Cadre définitionnel

« Bien que le racisme et le sexisme s'intersectent dans la vie réelle des individus, ils le font rarement dans les pratiques féministes et antiracistes. Et lorsque ces pratiques se réfèrent à l'identité d'une femme ou d'une personne de couleur comme à deux options mutuellement exclusives, elles relèguent l'identité des femmes de couleur à un lieu qui ne s'énonce pas (...) Dans un article précédent (1989), j'ai utilisé le concept d'intersectionnalité pour signifier les différentes manières dont la race et le genre interagissent pour forger les multiples dimensions des expériences des femmes noires vis-à-vis du salariat (...) qui ne peuvent être saisies si l'on considère les dimensions de la race et du genre séparément ». Crenshaw (1991: 1242-44, traduction libre)

« L'Intersectionnalité fait référence aux formes particulières d'intersections entre oppressions, par exemple celles de la race et du genre, ou de la sexualité et de la nation. Les paradigmes intersectionnels nous rappellent que l'oppression ne peut être réduite à un seul type fondamental, et qu'elles fonctionnent ensemble pour produire l'injustice » Collins (1990, 18)

« L'intersectionnalité est une analytique du pouvoir, précisément des entremêlements, des structurations et des organisations du pouvoir à travers une série de vecteurs de pouvoir co-constitutifs et en interaction de même qu'en fonction d'une série de domaines de pouvoir communicants. Il en ressort que l'intersectionnalité, comme analytique du pouvoir, comprend non pas un mais deux cadres d'analyse qui se complètent : celui des vecteurs de pouvoir et celui des domaines de pouvoir : 1) Le cadre d'analyse des vecteurs de pouvoir, le plus connu des deux, est davantage désigné par « catégories » ou « identités » (de race, de genre, de classe, de sexualité, de capacité, de nation, etc.) (...) 2) Non seulement l'intersectionnalité, comme analytique du pouvoir, permet l'examen des relations d'interdépendance historiquement contingentes entre les vecteurs de pouvoir (...), mais elle réalise aussi cet examen en fonction de plusieurs domaines de pouvoir et de leurs interactions. Cet examen prend appui sur le cadre analytique des domaines de pouvoir élaboré par Patricia Hill Collins (1989) qui regroupe quatre domaines (structurel, hégémonique, disciplinaire, interpersonnel) (...) ». Bilge, 2015, 15-16.

2. Généalogies contestées

2.1 – Il était une fois l'intersectionnalité ? Aux sources afro-américaines d'un concept

L'un des aspects les moins contestés dans la trajectoire du concept, est sa formulation canonique par Kimberlé Crenshaw dans une série de textes particulièrement influents parus entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Juriste en même temps que tenante des théories critiques de la race, Kimberlé Crenshaw propose en 1989 la notion d'intersectionnalité pour aborder la manière dont les femmes afro-américaines sont sujettes à des discriminations fondées à la fois sur la race et le genre, et en butte à des difficultés pour faire reconnaître cet état de fait en droit, dans la mesure où les dispositifs de promotion de l'égalité ont été élaborés autour des réalités des femmes blanches, et ceux de lutte contre les discriminations raciales, autour des intérêts et expériences des hommes noirs. La première (1989) des deux contributions les plus fécondes de Crenshaw porte sur la doctrine juridique états-unienne en faveur de l'égalité F-H et en matière de discrimination, qui place les femmes noires face à l'injonction d'inscrire les discriminations dont elles sont victimes soit sous le régime juridique des discriminations à raison du sexe, soit dans celui de celles à raison de la race, niant ainsi la réalité vécue de discriminations croisées. La seconde (1991), porte plus spécifiquement sur les limites du traitement des violences faites aux femmes afro-américaines dans une perspective intersectionnelle.

« I used the concept of intersectionality to denote various ways in which race and gender interact to shape the multiple dimensions of Black women's employment experiences. My objective there to illustrate that many of the experiences Black women face are not subsumed within the traditional boundaries of race or gender discrimination as these boundaries are currently understood, and that the intersection of racism and sexism factors into Black women's lives in ways that cannot be captured wholly by looking at the race or gender dimensions of those experiences separately. I build on those observations here by exploring various ways in which race and gender intersect in shaping structural, and representational aspects of violence against women » (Crenshaw, 1991, 1244).

Assumant d'emblée l'héritage afroféministe dont elle se réclame, Crenshaw précise que les efforts des féministes « *pour politiser l'expérience des femmes et les efforts des anti-racistes pour rendre politiques les expériences des personnes de couleur ont le plus souvent été menés comme si ces questions et ces expériences existaient sur des plans séparés. Bien que le racisme et le sexisme intersectent dans la vie réelle des gens, ils le font rarement dans les pratiques féministes et anti-racistes. Par conséquent, lorsque ces pratiques énoncent l'identité*

en tant que femme et celle en tant que personne de couleur comme deux propositions mutuellement exclusives, elles relèguent l'identité des femmes de couleur dans un lieu qui peine à s'énoncer ». (Ibid : 1242, traduction libre).

Ce qui a rendu la proposition de Crenshaw si influente, ce n'est pas seulement l'énoncé élégant d'un nouveau concept décrivant une réalité vécue par des millions de femmes non blanches aux États-Unis, mais aussi, précisément, ce caractère historiquement situé du concept. Un concept qui part de l'observation empirique de pratiques juridiques et politiques pour formuler une aporie. En guise de préambule à ses contributions, l'auteure prend ainsi soin d'inscrire ses réflexions dans l'héritage de théoriciennes afro-américaines telles que Bell Hooks, Gloria T. Hull ou Barbara Smith, et de préciser de manière circonstanciée les réalités dans lesquelles elles s'inscrivent. Elle fait également écho aux nouvelles études sur l'esclavage qui ont fleuri dans les années 1980 et abordent la société des plantations du Sud au prisme de l'articulation de la race, du genre, de la classe et des statuts spécifiques produits par ces sociétés (Davis, 1981, Carby 1982). Parce que la réalité précédait le concept qui l'énonce, l'intersectionnalité fait l'objet d'une rapide appropriation par d'autres auteures afro-américaines comme Patricia Hill Collins, qui précise dès 1990 que l'intersectionnalité se réfère « *aux formes d'oppressions croisées telles que l'intersection de la race et du genre, de la sexualité et de la nation (qui) nous rappellent que l'oppression ne peut être réduite à un type particulier et que les oppressions fonctionnent de concert pour produire l'injustice* » (1990 : 18, traduction libre).

Si Crenshaw ou Collins se revendiquent on ne peut plus explicitement de l'héritage militant du féminisme noir aux États-Unis, en formulant l'intersectionnalité sur le terrain académique, elles ouvriront cependant la voie à des appropriations du concept par des universitaires dépourvues de cet héritage, et (trop) promptes à l'en émanciper. C'est la raison pour laquelle, dans les généalogies de l'intersectionnalité qui paraissent à partir des années 2010, après que la notion a connu une première consécration aux États-Unis et fait l'objet d'une réception différenciée au Royaume-Uni, l'on trouve des rappels appuyés aux origines militantes de l'intersectionnalité. En font notamment partie les références au manifeste du *Combahee River Collective* (1977)^[8], groupe féministe fondé à Boston en 1974, qui revendique « *la lutte contre l'oppression raciale, sexuelle, hétérosexuelle et de classe et voit comme une tâche essentielle le développement d'une pratique et d'une analyse intégrée fondée sur le fait que les principaux systèmes d'oppression sont imbriqués. Car c'est la synthèse de ces oppressions qui crée les conditions dans lesquelles nous vivons* » (traduction libre).

Formulés trente à quarante ans après la parution du manifeste, ces rappels aux origines sont aussi des rappels à l'ordre pour des auteures faisant de l'intersectionnalité un usage déconnecté de sa généalogie militante et de son contexte historique. Ce faisant, ils renvoient également au fait que pour intellectuellement élégantes et stimulantes qu'elles soient, les

[8] Traduction française de Jules Falquet in Les Cahiers du CEDREF (2006, 14, 53-67)

formules énoncées par les premières conceptrices de l'intersectionnalité, ne sauraient effacer la somme des expériences individuelles et collectives dont elles sont issues, telles que celles formulées par Frances M. Beale en 1969 dans son pamphlet *La Double Peine (Double Jeopardy) : Être noire et une femme*^[9]. Dans celui-ci, la militante des droits civiques passée par la Sorbonne où elle a été influencée par les militants anticolonialistes, décrit l'effet des logiques capitalistes, genrées et raciales sur la socialisation politiques des femmes noires et les difficultés que leur imbrication pose à l'analyse de leur place dans la société. Ces réflexions s'inscrivent qui plus est dans une chronologie qui trouve par exemple sa source dans les textes de l'écrivaine afro-américaine Maria Stewart où elle évoque dès 1832 l'expérience des oppressions sexistes et racistes (Citée par Jordan-Zachery, 2007 : 255).

À noter que si les premières promotrices du concept se réfèrent aux réalités des « femmes de couleur », les femmes issues d'autres minorités ethno-raciales (hispaniques ou asiatiques) sont initialement peu présentes dans ces analyses, et principalement mentionnées par des voix issues de ces communautés, comme la juriste Laura M. Padilla, qui interroge notamment (miroir de l'expérience historique de l'esclavage) l'héritage post-colonial, mêlant subordination domestique, catholicisme conservateur et topiques racistes affectant de manière spécifique les femmes hispaniques aux États-Unis (Padilla, 1997, 1998), ainsi que les biais présents au cœur même des politiques d'affirmative action.

2.2 – De l'Amérique du Sud à l'Afrique, la remise en cause du féminisme blanc occidental

Dans une étude bibliométrique exhaustive publiée en 2023, Rodrigues et Freitas abordent la diffusion du féminisme noir et des thématiques intersectionnelles dans les principales revues féministes et décoloniales au Brésil, entre 1992 et 2020. Les auteures notent que des voix importantes issues du féminisme afro-brésilien telles que Tereza Santos, Luiza Bairros, Lélia Gonzalez ou Jurema Werneck, bénéficient d'un écho limité au sein des études féministes alors en voie d'institutionnalisation au Brésil. Toutefois, la création des principales revues d'études féministes (*Revistas Estudos Feministas* et *Cadernos Pagu*) coïncide au tout début de la décennie 1990 avec la diffusion des textes d'auteures afro-américaines (Angela Davis, Audre Lorde, Bell Hooks, d'abord, puis Kimberlé Crenshaw et Patricia Hill Collins). La confrontation de leurs textes avec ceux des féministes noires brésiliennes dans le cadre de numéros spéciaux dédiés au féminisme noir des Amériques (par exemple : Azeredo, 1994)^[10] contribue à renforcer la légitimité de ces dernières au sein des études féministes au Brésil, et amorce une lente prise de conscience des biais raciaux et de classe, véhiculés par une bonne part de la littérature féministe du pays. Ces publications témoignent cependant à la fois d'intérêts convergents, et

[9] Preuve que l'idée d'intersectionnalité était dans l'air, en 1988, Deborah King publie un article dans la revue féministe *Signs*, intitulé *Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness : The Context of a Black Feminist Ideology*.

[10] Azeredo, Sandra (1994) "Teorizando sobre gênero e relações raciais". *Revista Estudos Feministas*, Rio de Janeiro, numéro spécial, 2/2 p. 203-216.

du souci des auteures brésiliennes de faire droit à leurs spécificités et d'utiliser leurs propres mots, à la manière de Luiza Bairros, qui formule ainsi l'enjeu intersectionnel :

« La race, le genre, la classe sociale et l'orientation sexuelles se reconfigurent mutuellement, formant (...) une mosaïque qui ne peut être saisie que dans sa multidimensionnalité. Je considère cette formulation particulièrement importante, non seulement parce qu'elle nous aide à comprendre différents féminismes, mais parce qu'elle nous permet de penser en termes de mouvements noir et de femmes noires au Brésil. Ceci est le fruit d'une nécessité : permettre l'expression de différentes formes d'expériences quant au fait d'être noirs, vécues au prisme du genre et d'être femme, vécues au prisme de la race, afin de rendre superflues les discussions sur ce que devrait être la priorité du mouvement des femmes noires : la lutte contre le sexisme ou le racisme ? Les deux dimensions sont inséparables. Du point de vue de la réflexion et de l'action politique, l'une n'existe pas sans l'autre » (Bairros, 1995 : 461).

Au cours de la décennie suivante, ces revues contribuent à populariser l'héritage d'intellectuelles noires comme Beatriz do Nascimento ou Lélia Gonzalez – qui pourfendent depuis les années 1970 la hiérarchie raciale des savoirs au sein même du mouvement féministe et « promeuvent la triade race, classe, genre pour articuler les différences que le discours féministe dominant avait ignorées au nom d'une prétendue sororité universelle fondée sur l'oppression masculine sexiste » (Viveros Vigoya, 2015 : 41), ainsi que l'étude des mouvements et ONG de femmes noires au Brésil, à laquelle s'ajoute l'intérêt pour le statut migratoire des femmes racisées au sein même de ce pays-continent. La mobilisation des féministes afro-descendantes, en particulier brésiliennes, en amont de la 3^e Conférence Mondiale Contre le Racisme organisée en 2001 par les Nations-Unies à Durban va cependant servir de catalyseur. Désignée rapporteure du groupe d'expertes sur le genre et la race, Kimberlé Crenshaw est invitée à discuter à Genève le concept d'intersectionnalité avec des féministes du Sud. À cette occasion, elle ébauche par ailleurs une méthodologie pour analyser la subordination intersectionnelle et combler les lacunes des discours sur les droits humains qui tendent à effacer les droits des femmes soumises à des oppressions multiples. Cette rencontre connaît un fort écho au Brésil, dont atteste la publication d'un numéro spécial de la Revue d'études féministes.

Dans le fil de ces échanges, Suéli Carneiro (2003) encourage alors à « négriser » l'agenda du mouvement féministe brésilien autant qu'à « sexualiser » celui du mouvement noir. Toutefois, ça n'est qu'à partir de la fin des années 2000 que les études féministes y connaissent un véritable tournant intersectionnel, lors que le terme lui-même supplante « féminisme noir » et « femmes noires » dans le référencement des articles recensés dans les principales revues

féministes et en sciences sociales. Au cours des années 2010, les trois auteures les plus citées dans les revues brésiliennes sont ainsi Bell Hooks, Kimberlé Crenshaw et Patricia H. Collins, suivies par leurs collègues brésiliennes (Rodrigues et Freitas, 2023 : 11). Ce tournant tardif si on le compare à l'implantation du concept aux États-Unis ou au Royaume-Uni, mais contemporain de sa diffusion en Europe continentale, par exemple, suscite néanmoins une volonté de souligner l'appréhension précoce par les féministes noires brésiliennes de l'imbrication des systèmes de domination à raison du sexe, de la race et de la classe. Le « tournant » en question apparaît en outre très relatif, puisqu'en 2020, à peine 3% des articles publiés dans les revues brésiliennes sont consacrés au féminisme noir ou à l'intersectionnalité.

Dans les pays voisins, la réception du *Black feminism* et des premières contributions sur l'intersectionnalité a également été précédée de réflexions sur l'intersection de la race, du genre et de la classe. La région de la Caraïbe occupe une place à part tant dans l'articulation d'un féminisme « décolonial »^[1] que de la discussion des thématiques intersectionnelles. Ainsi, dans une étude bibliométrique sur la diffusion du concept en Espagne et en Amérique du Sud, comparable à celle réalisée sur le Brésil, Cantero Sánchez et Ramírez González (2023 : 509), notent la contribution d'auteurs néerlandophones originaires du Surinam comme Wekker et Kempadoo au début des années 1990 et la création en 1992 du réseau des femmes afro-latinoaméricaine et afro-caribéennes (RMAAD) en République dominicaine (Busquier, 2018), qui invite à combattre simultanément le sexisme et le racisme. L'importance historique du mouvement féministe dominicain et au sein duquel prévalent déjà les voix de femmes noires, concourt à amplifier ces discussions sur tout le continent. Déjà ancienne – l'absence de la question du racisme fut dénoncée dès 1983 lors des rencontres féministes de l'Amérique latine et des Caraïbes à Lima, la remise en cause du biais racial au sein des mouvements féministes du continent fait dès lors l'objet d'une attention renouvelée, qui s'exprime jusque dans des prises de positions de féministes sud-américaines lors de la conférence de Beijing en 1995. La réception des thèses du *Black feminism* joue là aussi un rôle ambigu, qui légitime des thèses également portées par des auteures locales tout en les marginalisant, mais va peu à peu générer une prise de conscience élargie des intersections entre la race, le genre et la (post) colonialité au sein des études féministes d'Amérique du Sud. Comme pour le Brésil, cette prise de conscience est accélérée par l'émergence d'une nouvelle alliance continentale dans la perspective de la conférence de Durban : la *Strategic Alliance of Afrodescendants*, établie à Santiago du Chili en 2000.

À partir d'études portant sur l'activisme féministe académique (Silvia Rivera, Ochy curiel) menées à la fin des années 1990, se popularisent des approches bientôt réunies sous le vocable de féminisme décolonial attribué en particulier à la féministe argentine María Lugones (2003, 2008). Cette dernière écrit depuis le début des années 1990 sur les identités

[1] Le terme « feminismo decolonial » a été théorisé par la féministe argentine María Lugones à compter du milieu des années 2000, et propose d'émanciper l'histoire des féminismes de son prisme blanc et occidental pour rendre compte des expériences des femmes multi-dominées. En France, il a notamment été popularisé par l'essai de Françoise Vergès (2019) *Un Féminisme décolonial*, La Fabrique.

métissées « impures », un « lieu sombre » au regard des catégories post-coloniales. À compter du début des années 2000, elle porte plus spécifiquement son attention sur l'effet de ces catégories ségréguées sur l'analyse des intersections entre la race, l'indigénéité, le genre ou l'homosexualité. Revenant sur le rapport de Lugones aux théories intersectionnelles, Rodrigues (2019) souligne que la principale différence réside dans le fait que l'auteure argentine focalise son analyse sur la dimension de la colonialité. Ainsi, elle « défend que la race et le genre ont été conformés par des processus coloniaux inséparables » et que « l'identité racisée et genrée est multiple dès lors qu'elle se comprend comme perçue comme inférieure par les autres, et comme dépourvue des capacités fondamentales de la subjectivité moderne. Son infériorité vis-à-vis de la supériorité des autres n'est pas seulement inscrite dans la manière dont elle est perçue, mais également dans le matériau complexe de l'environnement social. Sa construction comme inférieure est fictionnelle, mais elle est en même temps réelle et matérielle, puisque la fiction est entretenue par le pouvoir » (Lugones, 2011, traduction libre).

Le regard décolonial porté sur les théories autour des rapports entre genre, classe et race par un nombre croissant d'auteurs d'Amérique centrale, Caraïbe et du Sud, et l'émergence de réseaux féministes transnationaux entre les conférences de Beijing et de Durban, trouvent également un écho parmi les chercheuses œuvrant aux États-Unis. C'est le cas de Chandra T. Mohanty, indo-américaine également formée au Nigéria, qui s'est intéressée dès le milieu des années 1980 aux topiques coloniaux du discours féministe occidental, et publie en 2003 *Feminism Without Borders : Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, qui invite les études féministes du Nord global à réviser leur appareil théorique et leurs canons – à commencer par la typologie des « vagues féministes » dans un prisme décolonial, et à renforcer le dialogue avec les féministes « périphériques ». Les prémisses du féminisme décolonial Sud-américain coïncident également avec les préoccupations de féministes africaines comme Oyeronke Oyewumi (1997) ou Pinkie Menkgwe (2006), qui remettent en cause les prétentions universalistes du féminisme occidental, et insistent, elles aussi, sur la nécessité de placer les discriminations vécues par les femmes africaines à l'intersection du genre, de l'esclavage et du racisme. Pinkie Mekgwe affirme ainsi dans un article intitulé *Theorizing African Feminism(s) : The Colonial Question*, qu'il est indispensable de déconstruire la pensée féministe occidentale au prisme de relations de pouvoir, afin de dépasser le « piège colonial » qui consiste à se définir perpétuellement soi-même comme « autre », c'est-à-dire non-occidentale (2006). Toutefois, dans le même numéro spécial de *Quest, An African Journal of Philosophy*, Atia Apusigah répond aux thèses d'Oyewumi que le rejet de la catégorie genre comme catégorie « occidentale », entraîne également celui de l'intersectionnalité, qui si elle est susceptible de se manifester différemment sur le continent, n'en permet pas moins de décrire la réalité de discriminations à l'intersection de différents systèmes d'oppression (Apusigah, 2006, 29-30)^[12].

[12] Ces réticences éclairent cependant les semble-t-il rares – et récentes – applications pratiques du concept par des chercheuses du continent, essentiellement limitées à l'Afrique du Sud et au Nigéria. Voir par exemple : Kubeka et al. (2021) et Sekoni et al. (2022).

Tandis que Daniel Peres Diaz (2017) invite à déconstruire épistémologiquement l'hégémonie occidentale jusqu'au sein du féminisme décolonial, la Colombienne Yuderkis Espinosa Miñoso (2017 : 29-30) décrit ainsi les ambiguïtés de ce tournant pour les féministes noires et les féministes décoloniales du continent sud-américain : « *La condition de pays satellites du colonialisme européen, puis nord-américain, nous définit comme des pays récepteurs et non producteurs de connaissances. Cela a permis que la pensée féministe noire et de couleur, en dépit de son caractère subalterne au sein même du milieu académique des États-Unis, ait bénéficié d'une bonne réception et se soit convertie en une référence pour les femmes racialisées du tiers-monde. Cette pensée a été si importante pour articuler la réflexion autour de la relation de la race et du genre en Amérique latine, qu'il a malheureusement supplanté les voix autochtones qui essayions de développer la même argumentation. Se perpétue ainsi la longue tradition d'effacement systématique des apports locaux, faisant obstacle au développement de théories autonomes* ». C'est de fait à partir du milieu des années 2010 que se multiplient des travaux entendant rendre aux auteures du féminisme afro-latino-américain et afro-caribéen la place qui leur revient dans l'appréhension des systèmes de domination imbriqués, et les inscrire dans les diverses expériences du colonialisme sur le continent – y compris celle des femmes des communautés indigènes. Au même moment, grâce à l'écho croissant du féminisme décolonial et noir, enrichi d'échanges réguliers avec des figures du *Black feminism*, les débats sur l'intersectionnalité connaissent une nouvelle impulsion, notamment en Colombie, au Mexique et en Uruguay (Olaza, 2020 ; Septien et al. 2023).

2.3 – L'émergence d'un discours intersectionnel dans le système onusien

Dès 1995, la Conférence de Beijing s'était fait la chambre d'écho des débats émergents autour de la remise en cause d'un prisme occidentalocentré en matière de promotion des droits des femmes. Tout en consacrant l'avènement du *gender mainstreaming*, la Déclaration et le Programme d'action adoptés à Beijing comportaient ainsi plusieurs références aux discriminations multiples (Bilge, 2019: 41). En conviant Kimberlé Crenshaw à organiser un séminaire de formation dans le cadre du Comité préparatoire pour la Conférence Mondiale Contre le Racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance à Durban, puis en la désignant comme rapporteure du groupe d'expertes sur le genre et la race lors de la conférence l'ONU va offrir une tribune sans précédent, à la fois pour la diffusion du concept au-delà des cercles militants et académiques, et pour sa discussion par d'autres traditions féministes, en Afrique ou en Asie, grâce notamment à la traduction en plusieurs langues du texte de référence (Background document) de Crenshaw (2000) par les services onusiens. Cet événement marque une nouvelle étape dans la trajectoire et la reconnaissance du vocable intersectionnel, 10 ans après sa formulation dans l'espace académique (Falcón 2012). Comme pour Beijing 5 ans plus tôt, il convient de parler d'un « moment Durban », incluant à la fois le

cycle de conférences préparatoires tenues notamment à Genève et Zagreb en 2000 (Yuval Davis, 2006 : 196), la conférence des états à Durban, en Afrique du Sud et le Forum des ONG qui se tient en parallèle. À l'issue de la conférence, la Déclaration et le Programme d'Action de Durban (DDPA pour l'acronyme en anglais) fut adoptée à l'unanimité des délégations présentes, en dépit du retrait des États-Unis et d'Israël en raison des polémiques déclenchée par les débats autour du statut de l'antisémitisme dans le cadre de la conférence et des critiques adressées à Israël en marge de celle-ci. Une déclaration fut également adoptée par le Forum des ONG. Compte tenu du contexte international tendu de la conférence, quelques jours après les attaques du 11 septembre 2001, du retrait des États-Unis et de la prise de distance d'un certain nombre d'états représentés, celle-ci ne s'est pas vu reconnaître le même caractère décisif que Beijing. Cependant, en retraçant dans le détail le « moment Durban », Bakan et Abu-Laban (2017) rendent compte de l'importance donnée à l'intersectionnalité tout au long de la conférence et de sa préparation.

« De fait, la conférence peut être vue comme un tournant, qui voit l'intersectionnalité passer du statut de théorie féministe à celui de principe d'analyse politique de portée globale » (Bakan, Abu-Laban 2017 : 222).

Parmi les événements organisés lors du « moment Durban », figurent ainsi un atelier sur « L'Intersectionnalité des discriminations à raison du genre et de la race » sponsorisé par le bureau du Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Droits de l'Homme, ainsi qu'une table ronde « Genre, Race et Ethnicité : Les Femmes à l'intersection de la Paix, de la Justice et des Droits Humains » organisé par le Fonds des Nations-Unies pour les femmes (futur UNIFEM). Rédactrice du « Background paper » intitulé « Les Aspects de Genre des Discriminations Raciales », (Crenshaw 2000) Kimberlé Crenshaw est également conviée à intervenir lors de la conférence des États et dans le cadre du Forum des ONG. De l'aveu même de « l'inventrice » de l'intersectionnalité, le cycle de la Conférence de Durban aura eu un rôle majeur pour faire avancer la reconnaissance d'une analyse intersectionnelle des oppressions fondées sur le genre et la race. À ce propos, elle note que « *le fait même qu'il y ait eu un tel potentiel (pour introduire l'intersectionnalité lors de la conférence) est en soi remarquable. C'est quelque chose que nul n'aurait pu prédire quelques années auparavant. Dès lors, on a adopté l'intersectionnalité dans des lieux très divers. Ne serait-ce que glisser le pied dans la porte, en proposant un ensemble d'observations articulées, nous a permis de maintenir l'effort par la suite, et d'élargir les bases du dialogue (autour du genre et de la race)* » (Kimberlé Crenshaw, citée par Bakan et Abu-Laban, 2017 : 224).

Lors des débats entre États, une définition très restrictive (et binaire) du genre est retenue. Néanmoins, la Déclaration de Durban innove par de nombreuses références aux discriminations multiples et à l'intersectionnalité dans le préambule et le reste du texte adopté. Notamment, les États signataires reconnaissent que « *le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie*

et toutes les formes d'intolérances qui leur sont associées, se manifestent différemment pour les femmes et les filles, et font partie des facteurs conduisant à la détérioration de leurs conditions de vie, à la pauvreté, la violence, de multiples formes de discriminations et la limitation ou le déni de leurs droits humains » (ONU 2001a, 18-19, paragraphe 69 de la version anglaise, traduction libre). Le texte reconnaît par ailleurs que l'intersection du genre et de la race expose davantage les filles et les femmes au risque de violences sexuelles lors des conflits armés, établissant ainsi un lien avec la résolution 1325 du Conseil de Sécurité.

Dans son introduction au Forum des ONG, Radhika Coomaraswamy, Rapporteuse spéciale du Secrétariat général des Nations Unies pour la violence envers les femmes, décrit par ailleurs déjà l'intersectionnalité comme un concept « incroyablement populaire » (citée in Yuval Davis, 2006 : 194). Le texte adopté par le Forum des ONG ira de fait plus loin que celui des États membres, affirmant qu'une « *approche intersectionnelle des discriminations reconnaît que toute personne – femme ou homme existe dans un entrelac d'identités multiples, avec des facteurs tels que la race, la classe, l'ethnicité, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, le handicap, la citoyenneté, l'identité nationale, la santé, y compris le statut de séropositivité ou de malade du SIDA et tout autre statut qui ensemble, sont les déterminants de l'expérience individuelle du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et des formes d'intolérances qui leur sont associées. Une approche intersectionnelle souligne l'interaction simultanée de formes de discriminations résultant de ces identités multiples » (ONU, 2001b : 21, paragraphe 119 de la version anglaise, traduction libre).* Le concept est également employé dans le programme d'action associé à la déclaration du forum des ONG, qui appelle les États membres à adopter des législations qui « *tiennent compte de la discrimination intersectionnelle à laquelle sont confrontées les communautés marginalisées et les groupes vulnérables » (...)* et des programmes d'action positive « *qui prennent en charge (les groupes ou individus) impactés par les effets de formes intersectionnelles de discrimination » (paragraphe 220 et 226 cités in Bakan et Abu-Laban, traduction libre).*

Si l'on suit Bakan et Abu-Laban, cette ébauche d'un changement de paradigme – ou, à tout le moins, l'émergence d'un concept constituant davantage que l'ouverture des notions comme les droits humains ou l'égalité de genre à la complexité des systèmes de domination croisés, a été rendue possible à la fois par la volonté de nombreux acteurs non-gouvernementaux de faire de la Conférence de Durban un moment cathartique pour l'expression d'expériences historiques des discriminations longtemps demeurées silencieuses ou euphémisées – notamment dans une perspective décoloniale, et par la convergence des féministes afro-américaines (militantes et académiques) avec les préoccupations des féministes des Suds. Cette épiphanie collective vis-à-vis des expériences complexes d'infériorisation dont l'intersectionnalité entend rendre compte, eut cependant pour revers le climat de politisation extrême de la conférence, facilité par le contexte géopolitique. Celui-ci, cristallisé autour de la question palestinienne, a considérablement terni le bilan et la postérité de la conférence,

là où nombre d'acteurs eurent pourtant le sentiment de participer à un tournant historique. Ainsi, pour Mary Robinson, « *Durban a mis la dimension de genre du racisme sur la table. Les liens entre le genre, le racisme et la pauvreté (y) ont été clairement démontrés* » (ONU 2001b : 175, traduction libre). L'empreinte de Durban est par ailleurs notable dans l'architecture internationale de la lutte contre le racisme et pour les droits des femmes, puisqu'en amont et en aval de la conférence, deux textes clés – la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CEDR), adoptée en 1965, et la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations envers les Femmes (CEDEF), adoptée en 1979 font l'objet d'une série de recommandations adoptant un vocable intersectionnel. Tandis que les recommandations 25 et suivantes de la première précisent que les femmes, les groupes indigènes, les Roms, les Dalits, les réfugiés et apatrides, les personnes afro—descendantes (...) sont visées par la convention au titre de leur position à l'intersection de différents facteurs de discrimination (ONU, CEDR, 2000), la CEDEF présente dans sa recommandation 28 l'intersectionnalité comme « *un concept fondamental à la compréhension des obligations des États-parties. La discrimination des femmes à raison du sexe et du genre est inextricablement liée à d'autres facteurs affectant les femmes tels que la race, l'ethnicité, la religion ou croyance, la santé, le statut, l'âge, la classe, la caste, l'orientation sexuelle et l'identité de genre (...)* Les États parties sont tenus de reconnaître et de prohiber ces formes intersectionnelles de discriminations et leur effets négatifs combinés sur les femmes concernées » (ONU, CEDEF, Recommandation 28, 2010).

Au-delà des diverses appréciations du legs de Durban, les généalogies documentant l'émergence de l'intersectionnalité sur la scène internationale, n'ont dans un premier temps retenu que la contribution de Kimberlé Crenshaw. Or, soulignent par exemple Sirma Bilge (2019) ou Tanja Bastia et al. (2023), ce raccourci revient à évacuer les critiques antérieures formulées par des féministes des Suds à l'égard de l'approche féministe occidentale qui prévaut dans le cadre des décennies des droits des femmes de l'ONU. Formulées dès la Conférence de Nairobi (1985), celles-ci s'expriment également à Beijing, notamment par les voix du réseau DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era,) fondé en 1984. Constitué de militantes, de chercheuses et d'alliées politiques, ce « triangle de velours » (Woodward, 2004) transnational articule selon Sirma Bilge une « *compréhension profondément intersectionnelle du problème de de pauvreté auquel sont confrontés certains groupes de femmes et du caractère intersectionnel de leurs luttes* » (Bilge, 2019 : 45). On peut du reste noter l'influence de DAWN dans l'invitation de Kimberlé Crenshaw à participer activement au cycle de Durban, et le succès rapide et inégal (voir section 4) du concept au sein du système onusien.

Ainsi, le concept de l'intersectionnalité, dont la formulation initiale est attribuée de manière univoque à la juriste et théoricienne critique États-unienne (Crenshaw, 1989, 1991) et les premières déclinaisons théoriques à d'autres chercheuses afro—américaines telles que Patricia Hill Collins (1990), s'inscrit-il cependant dans des héritages plus profonds et complexes, qu'il s'agisse de

ses articulations militantes, académiques et dans l'arène des politiques internationales. Au sein du féminisme noir États-unien, il est indissociable d'expériences et pratiques militantes anti-racistes et féministes formulées dès la fin des années 1960 en des termes déjà précurseurs d'une approche intersectionnelle. Par ailleurs, sa diffusion précoce vers le Sud du continent américain témoigne de sa convergence avec les critiques décoloniales issues des féminismes afro-brésilien ou afro-caraiïbe qui vont peu à peu essaimer jusqu'au « Cône Sud » (Argentine, Chili, Uruguay) à la fin des années 1990. Au niveau international, l'intervention féconde de Crenshaw dans le cadre de la conférence de Durban en 2001 ne saurait, là encore, masquer l'héritage des contributions de féministes des Suds, africaines et Indiennes notamment à la formulation pratique et politique d'une réalité ontologique : l'imbrication des systèmes de domination fondés sur le genre, la race, la classe ou la caste, ainsi que nombre d'autres expériences de la discrimination associées par exemple au handicap, à l'orientation sexuelle ou à l'appartenance religieuse.

3. Les tribulations d'un concept voyageur

3.1 – Royaume-Uni, Allemagne : l'intersectionnalité revisitée

Sara Salem (2018) se réfère à Said (1983) pour aborder le processus de diffusion de l'intersectionnalité sous l'angle de la « travelling theory ». Pour Salem, « retracer la manière dont l'intersectionnalité a voyagé, permet d'éclairer les critiques qui lui sont aujourd'hui adressées. Je pose la question suivante : qu'est-il arrivé à l'intersectionnalité tandis qu'elle traversait le temps et l'espace, depuis le féminisme noir et du tiers monde vers le féminisme dans son ensemble, puis du féminisme du Sud vers le féminisme du Nord ? » (Salem, 2018, 404, traduction libre).

Le Royaume-Uni occupe une place particulière dans l'appropriation du concept d'intersectionnalité sur le continent européen. Chronologiquement, c'est au Royaume-Uni que les réflexions sur les différentes sources (ou systèmes) d'oppression ont été discutées le plus tôt et le plus activement au sein des féminismes militant (BAME^[13] en particulier) et académique. De plus, ces discussions initiées dès les années 1980 – marquées par des émeutes raciales récurrentes en Angleterre, ont fréquemment été menées autour d'une triple oppression, à raison du genre, de la race et de la classe, opposant la lecture additionnelle prédominante au sein du féminisme afro-descendant à une perspective dynamique « proto-intersectionnelle ». Ces prémices, et les contributions d'auteures majeures telles que Floya Anthias et Nira Yuval Davis, ont largement défini les conditions de réception du concept de l'intersectionnalité dans les années 1990-2000.

En 1983, Anthias et Yuval Davis – deux auteures blanches, publient un article critiquant la notion de triple oppression, telle qu'articulée notamment par les organisations féministes BAME telles que OWAAD^[14] et qui trouve également sa traduction dans des publications fondatrices pour le féminisme noir au Royaume-Uni (telles que le numéro spécial de *Feminist Review* « Many Voices, One Chant : Black Feminist perspectives, Amos et al. 1984 ou *The Heart of the Race : Black Women's Livres in Britain* (Bryan et al., 1985). Leur argument est que le genre, la race et la classe ont des bases ontologiques différentes, qui les rendent irréductibles les unes aux autres. « Être opprimée en tant que 'personne noire' est toujours construit et entrelacé avec d'autres divisions sociales (le genre, la classe, le handicap, la sexualité, l'âge, la nationalité, le statut migratoire, etc.). Toute tentative d'essentialiser le fait d'être noir, d'être une femme ou d'appartenir à la classe ouvrière comme autant de formes concrètes d'oppression fonctionnant de manière additionnelle conduit inévitablement à confronter différents récits des politiques de l'identité avec des descriptions en termes de 'positionnalité', ainsi qu'à

[13] *Black, Asian and Minority Ethnic*, selon la nomenclature la plus commune au Royaume-Uni

[14] *Women of African and Asian Descent*, organisation parapluie pour des mouvements féministes, fondée en 1978, dissoute en 1982. Information communiquée par Annabel Sowemimo, King's College, Londres.

construire les identités en termes de projets politiques. Or, ces narratifs reflètent en général un discours hégémonique qui invisibilise les expériences des membres les plus marginalisés de la catégorie sociale en question, sommée de se conformer à l'identité collective du groupe » (Yuval Davis, 2006 : 195, traduction libre).

Plus tard étendu dans l'ouvrage *Racialized Boundaries* (Anthias et Yuval Davis, 1993), cet argument oppose une compréhension de la relation dynamique entre ces différents déterminants de l'expérience de l'oppression à la fragmentation et multiplication des identités spécifiques auxquelles conduit une approche additive ancrée dans les politiques de l'identité. Dans le même temps, s'inscrivant dans une tradition sociologique européenne, les auteures donnent une importance tout aussi centrale à la classe, vis-à-vis du genre et de la race ou de l'ethnicité, sans pour autant lui accorder un quelconque primat sur les deux autres, au nom de leur irréductibilité respective et du fait que chacune de ces divisions sociales priorise différentes sphères des relations sociales : « *Par exemple, les divisions de classe sont ancrées dans les processus de production et de consommation ; le genre (...) agit comme un discours en relation à des groupes de sujets dont les rôles sociaux sont définis à raison de leurs différences sexuelles/biologiques (...). Les divisions ethno-raciales renvoient à des discours à propos de groupes construits autour de frontières définissant leur inclusion/exclusion (...)* » (Yuval Davis, 2006 : 201, trad. libre). Ce faisant, les travaux précoces d'Anthias et Yuval Davis définissent des conditions de réception du concept critiques à la fois des approches hégémoniques des stratifications sociales et de genre, et de ce qu'elles désignent comme des appartenances « réifiées » (et partant, additives) des politiques de l'identité.

Il convient cependant de préciser qu'en dépit de ces contributions antérieures ou contemporaines à l'invention du concept, l'intersectionnalité ne percute réellement les débats féministes au Royaume-Uni que postérieurement à sa diffusion dans les instances Onusiennes au début des années 2000, et plus encore à compter de la fin de la décennie, soit à peu près quand celui-ci commence à susciter l'intérêt sur d'autres parties du continent européen. Ces développements ultérieurs participent de l'inflation générale de publications, conférences et sections thématiques dédiées au concept, déjà relevée pour l'Amérique latine. Au Royaume-Uni, les féministes BAME revendiquent une voix prépondérante dans cette accélération de la discussion, associée à une « mise en pratique » de l'intersectionnalité dans leur activité militante, notamment sur les réseaux sociaux. Pour Lola Okolosie (2014), les féministes afro-descendantes britanniques sont d'autant plus vocales pour défendre l'intersectionnalité, que celle-ci, bien qu'admise comme nécessaire par les auteures féministes blanches parmi les plus influentes, est généralement abordée sous un angle critique, mettant en garde contre la perpétuation des politiques de l'identité blâmée pour la division du féminisme britannique dans les années 1980-1990 (Yuval Davis – voir plus haut), proposant d'intégrer l'intersectionnalité comme instrument d'une métathéorie plus large des inégalités (Walby, 2010), ou appelant à son institutionnalisation à la faveur de l'abandon de l'approche séparée

(genre / race) par les politiques publiques au Royaume-Uni (Squires, 2008). La tâche assumée par de nombreuses féministes BAME au Royaume-Uni, de revendiquer l'intersectionnalité comme *pratique*, et non seulement comme un concept stimulant mais 1) pas si nouveau et 2) incomplet ou inachevé, a largement participé à étendre son influence au sein de la sphère académique et au-delà. Ainsi, en 2013, *The Guardian* note dans un article dédié que la plupart des féministes britanniques se labelisent désormais comme intersectionnelles. Dans le même temps, Okolosie note que, ce faisant, chaque effort d'explication de l'intersectionnalité revient pour les féministes noires à devoir « s'expliquer elles-mêmes ».

Alors que l'intersectionnalité débarque en Europe, on retrouve ainsi une constante de la diffusion du concept, à savoir la tension entre ses origines militantes et expérientielles, en particulier au sein du féminisme afro-descendant, et les conditions de son appropriation critique par des féministes positionnées différemment à raison de la race et de l'origine sociale, dans la hiérarchie de la production des savoirs. Les cas de la réception du concept en Allemagne et en France dans les années 2010, présentent certaines similitudes.

En Allemagne, le débat sur l'intersectionnalité connaît une nette accélération à la fin des années 2000 (Klinger et Knapp, 2007 ; Walgenbach et al., 2007, entre autres). Début 2009, plus de 300 participantes assistent à la conférence « Celebrating Intersectionality ? Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies », organisée à l'Université Goethe de Francfort. À cette occasion, les organisatrices convient des figures éminentes telles que Kimberlé Crenshaw ou Nira Yuval-Davis. Petzen (2012), souligne cependant que lors de cette conférence fondatrice pour la réception du concept outre-Rhin, les auteures racisées s'étant les premières saisies du concept en Allemagne sont largement oubliées.

Si la publication collective qui entend retracer les origines du concept à l'international et en Allemagne (Lutz et al. 2010) comporte bien quelques contributions (co-)signées par des auteures issues de minorités racisées, Umut Erel et al. (2010) affirment cependant que « le cas allemand démontre comment le concept de la 'race' peut faire l'objet d'une adoption pour des buts purement académiques, sans tenir compte des pratiques, histoires et épistémologies de résistance (au racisme) ancrées localement. La notion de l'intersectionnalité a été utilisée de manière anhistorique pour mieux effacer des luttes féministes et anti-racistes locales et des débats théoriques datant des années 1980-1990 ». Les auteures tracent d'ailleurs des comparaisons entre les cas britannique et allemand, pour souligner une tendance commune à désavouer les racines du concept dans les luttes anti-racistes et à estomper les contributions des femmes de couleur et/ou migrante dans le contexte académique (2010 : 57-62). A l'appui de cette analyse, les auteures citent les convergences établies dans les années 1980 entre militantes anti-racistes et féministes allemandes non racisées, pour analyser et traiter les discriminations multiples (genre, race, classe, statut migratoire) vécues par les femmes de la communauté des « travailleurs étrangers ». Or, selon eux, comme au Royaume-Uni, les

contributions d'auteurs se référant notamment aux débats États-Uniens sur l'articulation du genre et de la race et issues de communautés diasporiques et/ou racisées ont été ignorées.

Le cas allemand présente néanmoins des différences très notables avec le contexte de réception du concept au Royaume-Uni, où le multiculturalisme « additionnel » en vigueur jusqu'au milieu des années 2000, présentait davantage de similitudes avec le cas originel États-Unien, sans compter l'absence de problèmes de traduction du concept et la circulation aisée des théories du *Black feminism* de part et d'autre de l'Atlantique. En Allemagne, le modèle de citoyenneté au milieu des années 2000 est encore largement unitaire et assimilationniste, et peu enclin à reconnaître les différences à raison de l'origine. Par ailleurs, si le caractère historiquement problématique de la référence à la race dans le contexte allemand semble peu discuté dans les publications qui s'efforcent de resituer les premiers usages du concept d'intersectionnalité, ce sont cependant davantage les catégories du genre, de la classe et de l'origine migratoire qui sont mobilisées. Pourtant, si les catégories du droit positif allemand apparaissent peu adaptées à se saisir des « marges », c'est-à-dire des expériences des discriminations situées à l'intersection de plusieurs facteurs, la discipline a cependant fait place à ce débat. C'est le cas des contributions d'ordres à la fois académique et juridique de la Professeure de l'Université Humboldt de Berlin Susanne Baer, précédemment impliquée dans le projet européen QUING déjà mentionné et nommée en 2011 juge à la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe (Baer, 2016), mais aussi de celles d'autres praticiennes du droit (Chebout, 2011).

3.2 – L'intersectionnalité « à la française » ou les paradoxes d'une gloire tardive

En France, les contributions d'Elsa Dorlin et Eléonore Lépinard au milieu des années 2000 (voir par exemple le numéro spécial des *Cahiers du Genre* « Féminismes : penser la pluralité », paru en 2005) posent bien les termes du dilemme des théoriciennes féministes françaises pour penser l'intersection du genre, de la classe et de la race. Dans un article éloquent intitulé « Malaise dans le concept », Lépinard remarque ainsi qu'on « *ne peut qu'être frappé(e) de la marginalisation du thème du racisme dans la recherche féministe française* ». Parlant de « vacance conceptuelle (2005 : 109), Lépinard livre l'anatomie de cette absence en soulevant plusieurs apories théoriques chez la plupart des féministes françaises :

- l'opposition entre féministes matérialistes et différentialistes, qui tend à faire de la pensée de la différence (y compris, donc, au sein même du groupe « femmes ») une forme d'essentialisation ou du moins, une validation de la construction sociale de cette différence, antithétique avec un projet d'émancipation féministe ;
- la volonté, héritée du contexte d'agitation intellectuelle et sociale des années 1960, d'échapper à l'hégémonie de la lutte des classes (sur celle des sexes) imposée par les courants d'extrême gauche, conduisant à « resserrer les rangs » autour des intérêts de genre, construits de manière homogénéisante par analogie à la classe sociale ;

- la construction dominante du féminisme états-unien – assimilé à un féminisme identitaire et/ou néo-libéral, comme repoussoir ou miroir inversé du féminisme en France ;
- l'impensé du (post)colonialisme et par conséquent, des catégories de la race et de l'ethnicité, construites en France au prisme du projet colonial^[15].

À ces oppositions théoriques, inversement proportionnelles au faible degré d'institutionnalisation des études féministes en France à la même époque, il convient en outre d'ajouter un intérêt tardif pour les luttes et discriminations vécues par les femmes immigrées et/ou racisées, dont celles originaires des départements et territoires d'outre-mer. Lépinard remarque ainsi que le réseau Femmes en migrations fondé en 1995 pour réintégrer la problématique de l'origine dans les travaux sur le genre, et celle du genre dans ceux sur les migrations, ne se réfère cependant ni à une perspective post-coloniale ni à l'ethnicité. En 1997, une journée nationale de l'Association Nationale des Études Féministes consacrée aux « Féministes face à l'antisémitisme et au racisme », formule un constat en forme d'aveu sur l'intersection du genre et de la race :

« Est-ce que (les féministes) refusent en principe une analyse en termes d'intersection des oppressions dans le fonctionnement du sexisme, où les femmes, les féministes aussi, se trouvent entre elles dans un rapport social de pouvoir ? » (ANEF 1998 : 66, cité par Lépinard, 2005).

Imputé à l'absence de liens entre les mouvements féministes ayant émergé dans les années 1960-1970 et les mouvements anti-racistes des années 1980- auquel on peut ajouter la sociologie des milieux féministes en France et le peu de place ménagée aux auteures racisées dans les revues d'études féministes, ce refus apparent de débattre des intersections entre le genre, la classe et la race ou l'ethnicité persistera encore une dizaine d'année, jusqu'au milieu des années 2000, lorsqu'une nouvelle génération entreprend un dialogue plus nourri avec les théories postcoloniales et celles du *Black Feminism*, qui, à partir d'une critique de l'universalisme abstrait ayant (à nouveau) triomphé lors de l'adoption des lois dites sur la parité, lève peu à peu le voile sur les impensés que constituent encore le colonialisme et la race (Evans et Lépinard 2020). Alors qu'est enfin traduit et publié en 2005 *Trouble dans le genre* de Judith Butler, paru quinze ans plus tôt en anglais, paraissent plusieurs numéros spéciaux dédiés aux apports du *Black Feminism* et des études post-coloniales (outre le numéro des *Cahiers du Genre*, déjà mentionné, deux numéros de *Nouvelles questions féministes* en 2005 et 2006 et un numéro des *Cahiers du CEDREF*, en 2006). Comme pour l'acclimatation du concept de « genre » face à sa version autochtone – les rapports sociaux de sexe – dans les années 1990, les questions terminologiques et linguistiques se révèlent à nouveau particulièrement prégnantes dans le contexte français s'agissant de l'intersectionnalité.

[15] Il est curieux que bien que travaillant la notion d'intersection et faisant référence à des auteures comme Bell Hooks ou Chandra Mohanty, l'article en question d'Éléonore Lépinard ne cite ni le concept d'intersectionnalité, ni Kimberlé Crenshaw.

De fait, si les féministes françaises ont longtemps contourné la race, il existe bien des travaux portant sur l'intrication des rapports de genre et de classe, articulés par Danièle Kergoat en termes de consubstantialité (2009). Depuis la fin des années 1970, la sociologue féministe s'intéresse en effet à l'articulation des variables sexe et classe (Kergoat, 1978, 1982). Inspirée notamment par la convergence des luttes originale représentée par la grève des ouvrières de Lipp (1970-1976), Kergoat puise dans l'héritage marxiste pour saisir la relation entre rapports sociaux de sexe et de classe. Dans ce contexte, la « consubstantialité » signifie « *l'unité de substance entre trois entités distinctes (et) invite à penser le même et le différent dans un seul mouvement : (1) les rapports sociaux, bien que distincts, possèdent des propriétés communes – d'où l'emprunt du concept marxien de rapport social avec son contenu dialectique et matérialiste pour penser le sexe et la race ; (2) les rapports sociaux, bien que distincts, ne peuvent être compris séparément, sous peine de les réifier* » (Galerand et Kergoat, 2014 : 48). Tout en engageant le débat avec les théories de l'intersectionnalité (notamment grâce au pont culturel que constitue l'environnement académique québécois), Danièle Kergoat assume cependant une défense du terme de consubstantialité qu'elle a forgé et théorisé des décennies durant. Cette défense insiste à la fois sur l'intégration d'un héritage marxiste et matérialiste « à la française », et sur le rejet des politiques de l'identité dont elle voit l'influence dans des usages « mécaniques » de l'intersectionnalité, qui réifieraient les catégories que le concept prétend dépasser.

Elsa Dorlin, tout en comptant parmi les premières à se saisir du concept d'intersectionnalité (2005) en marge de son anthologie du féminisme afro-américain (2008), le fait également sur un mode critique, en s'efforçant de construire un modèle théorique alternatif. De même, ce que « fait l'intersectionnalité » aux théories francophones sur l'articulation de différents régimes de domination, est au cœur du chapitre consacré à ces intersections dans le manuel d'études de genre publié en 2008 par Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Révillard. Le sociologue Eric Fassin, dressant le bilan d'une première décennie de débats français autour de l'intersectionnalité, remarque que ce qui est importé en France, « *ce n'est donc pas un paradigme, mais un questionnement, voire un problème, que des disciplines différentes (le droit, la philosophie politique et la sociologie) abordent de diverses manières (...). La traduction ne se comprend donc pas tant comme une importation que comme une circulation entre les héritages* » (Fassin, 2015, 11. Voir aussi Goël, dans le même numéro). Or, de ce point de vue, Alexandre Jaunait et Sébastien Chauvin rappellent qu'outre l'aporie de la race, l'héritage intellectuel français évoqué plus haut présente ses propres écueils pour l'appréhension des discriminations intersectionnelles :

« Les théories des dominations croisées qui se développent aux États-Unis et en France après les années 1970 n’héritent donc pas de problématiques identiques. En France, la question des différents rapports de domination est formulée par les féministes matérialistes sous la forme d’un modèle comparatif qui n’avait pas d’abord pour vocation de saisir l’imbrication de rapports sociaux multiples. S’il rendait ces derniers mutuellement intelligibles au moyen de représentations analogiques, il tendait aussi à les isoler abstraitement les uns des autres ». (Jaunait et Chauvin, 2012 : 10).

Le souci légitime d’intégrer la réception de l’intersectionnalité dans la continuité de débats et concepts antérieurs n’est cependant pas exempt de l’habituelle posture de distanciation vis-à-vis de catégories importées du contexte académique États-Unien et circulant à la vitesse permise par l’usage globalisé de l’anglais. En témoigne le fait que les lectures critiques les plus influentes (Dorlin, Kergoat) imputent aux usages du concept le risque de favoriser une lecture statique ou « réifiée » des identités que celui-ci vise justement à éviter. Cette critique étant partagée par la majorité du champ de l’intersectionnalité, il est permis de voir également dans la défense d’une terminologie propre, les réticences propres au monde académique français vis-à-vis des concepts issus d’autres espaces linguistiques, dans un contexte de périphérisation de la production francophone en sciences sociales. Aussi, Fassa et Lépinard (2016), appellent-elles à ce que « *les critiques francophones de l’intersectionnalité ne construisent pas un épouvantail théorique pour mieux défendre un pré-carré national et linguistique, en présentant l’intersectionnalité comme une théorie qui ne permettrait pas de penser les rapports de pouvoir et proposerait une conception figée des identités. En effet, si la tradition francophone peut nous rappeler à juste titre de ne pas oublier la classe dans l’analyse et que les catégories et les identités ne se pensent pas en dehors des rapports sociaux, elle n’est pas le seul à le faire* » (Fassa et Lépinard, 2016,14), Eléonore Lépinard appelant ainsi à dépasser ces résistances par une *praxis* de l’intersectionnalité (2015).

Dépassés les impensés du colonialisme et de la race, ainsi que les conflits terminologiques, la réception du concept d’intersectionnalité en France n’en demeure pas moins utilement critique, y compris chez les auteures qui s’en saisissent à bras le corps. Pour Elsa Dorlin, le caractère « *mutuellement constitutif* » des discriminations avancé par les théories intersectionnelles reste aporétique : « *les théories de l’intersectionnalité parce qu’elles hésitent entre analytique et phénoménologie de la domination, ne parviennent pas à concilier ces deux approches : d’un côté, c’est la domination qui est intersectionnelle, d’un autre, ce sont certaines expériences vécues de la domination qui sont intersectionnelles* » (Dorlin, 2009 : 12). Par ailleurs, s’inscrivant dans la discussion du concept au sein des sciences politiques, Chauvin et Jaunait (2012, 2015) insistent sur la diversité des contextes dans lesquels ont été conceptualisées les relations entre les différents systèmes d’oppression de part et d’autre de l’Atlantique, et notamment aux États-Unis et en France, pointant en particulier deux variables déterminantes : la centralité

de la classe (vis-à-vis de la race) et la contestation progressive de cette centralité par les féministes françaises, et un traitement juridique très différent des discriminations, qui n'a émergé véritablement en France que sous l'influence du droit européen, à compter du milieu des années 2000. Ce dernier point, qui ne vaut pas que pour la France, est crucial pour saisir les dynamiques d'institutionnalisation différenciée de l'intersectionnalité dans le domaine des politiques publiques, à la fois des deux côtés de l'Atlantique et entre les États membres de l'Union Européenne (Verloo, 2007 ; Lombardo et Forest, 2012 ; Alonso et al. 2012).

Au-delà de ses spécificités, la réception en France de ce concept voyageur présente néanmoins des similitudes notables avec les contextes académiques et militants évoqués plus haut. Ainsi, dans un numéro de la revue *Mouvements* paru en 2012, Fatima Ait Ben Lmadani et Nasima Moujoud s'interrogent « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex colonisées ? ». Revenant sur l'entrée tardive mais remarquée des thèses du *Black feminism* au sein des études féministes en France, les auteures posent deux questions :

« 1) comment une approche en termes d'intersectionnalité des rapports sociaux de pouvoir peut-elle s'appliquer à l'autre, en tant qu'objet d'étude, en restant aveugle à la position du sujet écrivant ou pensant ? 2) Quelles sont les implications du contexte migratoire, post-colonial et transnational sur l'intersectionnalité ? » (2012 : 13).

Or, remarquent-elles, les « nouveaux » travaux sur la colonialité en France tendent à occulter l'intersectionnalité des rapports sociaux de pouvoir et leur inscription dans l'histoire coloniale, perpétuant, au sein même de cette production académique, le traitement hégémonique des subalternes, à travers « *l'invisibilisation des savoirs de minoritaires ex-colonisé.e.s par la France (dans les) nouveaux travaux français se référant au Black Feminism, au féminisme post-colonial, au féminisme au pluriel, à l'intersectionnalité (...)* ». Autrement dit : « *il ne suffit pas de se référer à des théories d'ailleurs pour décoloniser le savoir d'ici* » (Ibid, 17). Or, faut-il le rappeler, le contexte français se distingue en particulier par la référence à l'universalisme, d'où émane la circonspection – pour ne pas dire le rejet, y compris au sein du féminisme, vis-à-vis des travaux sur la différence, lesquels ont longtemps été accusés de faire nécessairement le jeu d'une logique essentialiste. Mais ce contexte est aussi l'héritier d'histoires coloniale et migratoire propres, de traditions littéraires d'altérisation (*othering*^[16]) telles que l'orientalisme ou encore de mécanismes spécifiques d'inclusion/exclusion de ses minorités, y compris dans l'espace académique.

Enfin, ça n'est pas la moindre des particularités du contexte français, que d'avoir réservé un traitement de choix à l'intersectionnalité dans l'espace médiatique et politique. Comme

[16] Selon Debonneville et al. (2019). « L'altérisation est comprise comme le résultat de la production de discours, d'imaginaires et de représentations sociales, dont les effets performatifs façonnent les identités et tracent les contours de la différence sexuée, culturelle ou raciale sur la base de marqueurs sociaux et symboliques. Ces derniers délimitent en ce sens les frontières de l'altérité et inscrivent les sujets « indésirables » à la marge du temps et de l'espace ».

mentionné plus haut, l'intersectionnalité a été évoquée sur le terrain parlementaire au début des années 2010, en prélude à la création par décret du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (HCEfh) en 2013. Organe consultatif constitué de hauts fonctionnaires, d'élues et d'élus, de personnalités qualifiées issues des mondes militant, médiatique et académique, le Haut Conseil s'est rapidement imposé par la production de rapports à l'écho souvent important et fréquemment en rupture avec la communication gouvernementale sur les thématiques d'égalité. Les références à l'intersectionnalité (et plus largement aux discriminations multiples) y ont été régulières dès sa création, sans pour autant susciter une pleine appropriation par ses membres, au-delà des représentantes de la communauté académique, ni irriguer l'essentiel de sa production, à quelques notables exceptions^[17]. Toutefois, le traitement public et médiatique de l'intersectionnalité a connu un tournant en octobre 2020, dans le contexte de l'assassinat terroriste de l'enseignant Samuel Paty. Comme le soulignent Eléonore Lépinard et Sarah Mazouz (2021), plusieurs acteurs ont alors livré une lecture très personnelle du concept, le Ministre de l'Éducation dénonçant l'influence délétère d'une « matrice intellectuelle venue des universités américaines et des thèses intersectionnelles » et apportant son soutien à la création d'un « Observatoire du décolonialisme » chargé de lutter contre la supposée mainmise des thèses intersectionnelles et décoloniales sur l'université française (Lépinard et Mazouz, 5-6). Ou comment muer la réception tardive, controversée et délimitée à des espaces intellectuels restreints du concept en phénomène hégémonique menaçant les libertés académiques... Contemporain d'attaques en règles contre les études de genre par les forces gouvernementales « illibérales »^[18] alors au pouvoir en Hongrie, Pologne, Bulgarie ou Roumanie, le procès politique et public intenté à l'intersectionnalité en France fera certes long feu, mais modifiera, en le popularisant sur un mode négatif, son appréhension sur le terrain de l'action publique.

3.3 – « Blanchir l'intersectionnalité » ? Omissions et re-marginalisation au sein des études féministes

L'intersectionnalité semble ainsi avoir le pouvoir de revivifier les discussions théoriques et méthodologiques qui l'ont précédée partout où elle finit par s'implanter, suscitant des généalogies alternatives, des reformulations au prisme de concepts proches, et la réévaluation d'auteures à l'héritage parfois négligé. Mais dans le même mouvement, elle provoque de la part des auteures racisées un double rappel à l'ordre : celui à ses origines dans l'action collective, afin de relégitimer les savoirs qui lui sont associés, contre les procès en défaut de méthode (voir par exemple Hancock, 2007) et les prétentions à en faire une « grande théorie », mais aussi celui à ses origines dans des expériences de la domination dont ne sauraient

[17] Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés, Paris, 2014. Le rapport définit précisément la notion d'intersectionnalité, et revendique l'adoption d'une approche intersectionnelle pour le traitement des inégalités visées dans son titre. Consultable ici : https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/haut-conseil-egalite.gouv.frimgpdfhcefh_rap_egaliter_vf.pdf

[18] Pour une définition voir Forest, Maxime : Genre et démocraties illibérales : vers un nouveau clivage en Europe ? Revue de la recherche de Sciences Po, 2020.

se prévaloir ses exégètes les mieux établies, non racisées en particulier (Alexander-Floyd, 2012). La charge n'est pas mince mais loin de disqualifier un concept à la réception souvent porteuse de conflits épistémologiques, elle en montre au contraire la puissance réflexive et heuristique : nul ne sort indemne d'un regard intersectionnel, à commencer sur soi-même.

Ce regard apparaît systématiquement « situé », dès lors que ce qu'il interroge, c'est l'appréhension, en particulier par celles et ceux qui pensent et/ou participent aux politiques du genre et de la reconnaissance des groupes (multi)discriminés, de l'intrication des différents régimes/systèmes de domination et d'oppression, à l'aune de leur propre héritage en matière de colonialisme, de ségrégation et de migrations (McKinzie et Ashleigh, 2019). Or, dans les différents voyages du concept, on peut s'étonner des apports semble-t-il plus limités en provenance d'Asie du Sud. À cet égard, on connaît la place de l'Inde dans les débats internationaux sur la notion même de développement et la contribution des intellectuelles du sous-continent au développement de théories contre-hégémoniques tenant compte à la fois d'un prisme décolonial, de l'importance des discriminations religieuses et de régimes oppressifs spécifiques comme celui fondé sur la caste. De plus, les auteures académiques indiennes – y compris celles formées et/ou enseignant au sein des universités du Nord global, sont fortement représentées dans le champ du développement international de même qu'au sein des travaux sur le genre, comme en atteste par exemple leurs contributions à l'articulation des enjeux « genre et communs » récemment explorée par l'AFD (Périvier, 2022, Forest, 2023). Notre état de l'art met certes en évidence l'apport influent d'une auteure telles que Chandra Mohanty, formée en Inde, au Nigéria et au Royaume-Uni, puis établie aux États-Unis, ou la contribution de Vushrali Patil (voir par exemple Patil, 2013), Professeure à l'Université du Maryland. Néanmoins, en dépit de leur forte intégration dans la littérature anglophone, les chercheuses du sous-continent semblent avoir maintenu une relative distance vis-à-vis d'un concept vraisemblablement moins heuristique dans un contexte où les études sur le genre n'ont jamais détaché celui-ci de ses entrelacs étroits avec la caste, la religion ou l'ethnicité. À cet égard, la charge de Nivedita Menon (2015), est parlante :

« Une théorie doit être située – nous devons être attentifs aux coordonnées spatio-temporelles qui caractérisent tout effort de théorisation. Lorsque nous, Non-occidentaux, théorisons sur la base de nos expériences, nous partons rarement du principe que celles-ci sont généralisables, contrairement aux théories élaborées dans le monde occidental » (2015, 37).

S'agissant de l'intersectionnalité, cela signifie que lorsque le terme est utilisé dans le contexte indien pour se référer au croisement du genre, de la caste et de la religion, il n'apporte aucune valeur ajoutée, puisque cette complexité et le fait de prendre en compte des identités multiples, est au cœur du legs laissé par les luttes anti-impérialistes depuis le début du 20^{ème} siècle, souligne ainsi Menon. « *Les mouvements de femmes du Sud ne sont jamais parties*

d'un substrat qui serait (l'identité de) femme, qu'il conviendrait ensuite de complexifier ». Au contraire, pour une féministe indienne, le genre est toujours placé au croisement d'autres identités et de l'appartenance à diverses communautés, comme l'auteure le souligne à partir de différents exemples, des politiques de quotas parlementaires aux politiques de reconnaissance des communautés queer, elles aussi marquées par différents critères d'appartenance. Mais la critique qu'elle formule ne se limite pas à la faible valeur ajoutée du concept pour les féministes indiennes, et pointe également l'inscription selon elle du concept d'intersectionnalité dans une tendance à « gouvernementaliser » le genre, c'est-à-dire à faire de sa prise en compte dans les projets et programmes de développement, un instrument de contrôle des bénéficiaires des Suds, tout en rendant son usage « *mainstream* », largement dépolitisé, parmi les agents des politiques publiques. Au-delà, l'intersectionnalité s'inscrit selon Menon dans des politiques de l'identité principalement fondées sur les droits individuels et même une notion bien précise de l'individu, détaché de toute appartenance transcendante à une communauté, soit une idée née en Europe au XVIII^e siècle. Et de conclure que l'intersectionnalité ne peut, pour ces diverses raisons, prétendre au statut de théorie universelle (43-44).

Cette réfutation en règle par Menon a cependant initié un débat parmi les féministes académiques indiennes, conduisant à des analyses plus nuancées, et de meilleures dispositions vis-à-vis du concept d'intersectionnalité. Ainsi, Kapilashrami, Bisht et Ravindran (2016), rappelle-t-elles que la marginalisation des voix des groupes à l'intersection de plusieurs facteurs de discriminations (à raison de la caste, de la religion et/ou de l'identité de genre) est également la règle au sein des politiques féministes en Inde, comme en témoigne au milieu des années 1990, l'émergence de mouvements parmi les femmes Dalit et musulmanes, ainsi que la remise en cause du caractère hétéronormatif des revendications des principaux mouvements de femmes en Inde. Aussi, les auteures plaident pour un engagement pratique avec les thèses intersectionnelles, constatant qu'une « *approche féministe sous un angle intersectionnel permet de comprendre le caractère hétérogène et dépendant vis-à-vis des réalités historiques et socio-culturelles, des expériences de l'oppression* » (2016, 181).

Inversement, Yeon Choo (2012), universitaire Sud-coréenne établie au Canada et se définissant elle-même comme « diasporique », souligne l'utilité d'un regard décentré sur son propre contexte à partir d'un point de vue décolonial et intersectionnel (voir aussi Choo et Ferree, 2010). La notion de sociologue diasporique lui semble importante pour restituer cette rencontre, car elle « implique l'expérience simultanée du privilège et de la marginalisation », dans la translation entre le niveau national et transnational. Ayant entrepris de traduire en coréen des textes du *Black feminism*, et notamment de Patricia Hill Collins, elle choisit de poursuivre son parcours aux États-Unis, au grand dam de sa mentor sud-coréenne en études féministes, qui y voit une forme de soumission aux canons conceptuels occidentaux. Or, le paradoxe est qu'en entreprenant ce voyage, Choo bénéficie d'un éclairage radicalement nouveau sur

logiques d'oppression affectant certaines communautés en Corée, que l'injonction à une pensée « nationale » (y compris féministe) continue de voiler :

« Bien que je sois sensible à l'idée d'un regard épistémologique critique, je doute de la capacité d'un milieu académique nationaliste d'y parvenir (...). De fait, mes recherches ont démontré le besoin d'un prisme intersectionnel permettant de contrer le mythe de l'homogénéité ethnique et nationale en faisant la démonstration du fardeau disproportionné porté par les migrants en Corée du Sud, sous l'effet de l'idéologie nationaliste et de la pression à l'assimilation et de l'exclusion pesant sur eux » (Choo, 2012 : 42, traduction libre).

Les généalogies contestées du concept esquissées plus haut, et cet aperçu des trajectoires de l'intersectionnalité en termes de déplacement/ translation/ traduction, soulèvent la multiplicité de problèmes et de questions posés par le contenu du concept lui-même. En particulier, ses origines dans le féminisme afro-américain (militant, puis académique), ses enrichissements réciproques avec la pensée décoloniale et le féminisme « subalterne » (nombreux en Amérique du Sud, plus limités en Afrique et en Inde) sa diffusion par le système onusien et sa rencontre parfois tumultueuse avec la classe et les héritages coloniaux européens, tracent le portrait singulier d'un concept au succès indéniable, rapidement popularisé par de nouvelles générations de féministes rompues notamment aux réseaux sociaux, mais objet de constantes réappropriations critiques (Davis, 2020). Or, si celles-ci disent quelque chose des limites méthodologiques et théoriques susceptibles de l'affecter, elles racontent aussi un concept qui résiste aux tentations d'appropriation (par les féministes les mieux dotées en capital académique et/ou les moins marginalisées), d'impérialisme méthodologique (du Nord vers les Suds), de cooptation par un discours performatif sur la diversité ou celles consistant à privilégier un « axe » d'oppression sur tous les autres.

Si l'on dresse le bilan de plus de trois décennies de diffusion et de débats, faisant la somme des critiques adressées au concept, la plus cinglante demeure sans doute celle d'un « blanchiment » articulée par Sirma Bilge, sociologue féministe turque établie au Québec. Incarnant elle-même le carrefour de plusieurs héritages : européen, non-européen, états-unien, diasporique, elle s'est révélée la plus acerbe quant aux prétentions à domestiquer le concept au sein des études féministes : « *Par le terme 'blanchiment', je fais référence à un ensemble de discours et de pratiques qui évacuent la pensée critique raciale de l'appareillage actuel de l'intersectionnalité et marginalisent les personnes racialisées comme productrices de savoirs intersectionnels des débats et des espaces universitaires contemporains, ainsi qu'à une façon de faire la science qui consolide l'hégémonie au lieu de la déstabiliser* » (Bilge, 2015, 9). Cette résistance émane à la fois des origines difficilement contournables du concept dans un espace militant et multi-minorisé, et, selon Bilge, de la diffusion de mobilisations intersectionnelles sous de

multiples formes, à la faveur de la contestation des crises systémiques inaugurées par la crise de 2008 (à l'image des mouvements « *occupy* » aux États-Unis ou de celui ayant donné naissance au parti Podemos en Espagne) ou des mobilisations contre les dérives autoritaires comme à Gezi en Turquie ou en faveur d'un ancrage européen de l'Ukraine, en 2013. Pour Sirma Bilge, ces diverses mobilisations, conduites à l'ère des réseaux sociaux, ont joué un rôle important dans la diffusion d'une « sensibilité intersectionnelle » à travers l'imbrication de revendications issues de groupes très divers, souvent multi-minorités. À cela, on pourrait cependant objecter à partir d'une perspective classique de l'étude des crises politiques, qu'il s'agit sans doute plus fréquemment « d'intersectorialité » ou de « multi-sectorialité » (Dobry, 1983) que d'intersectionnalité, c'est-à-dire de mobilisations issues de secteurs sociaux d'ordinaire différenciés, mais qui convergent dans les « conjonctures fluides » qui permettent les grandes mobilisations sociales, voire les événements révolutionnaires (comme la Révolution d'Euro-Maidan en Ukraine ou les Printemps arabes, pour des exemples récents).

Il demeure que comme le souligne Bilge, la diffusion de l'intersectionnalité depuis son origine même, est indissociable de son articulation dans le cadre de mobilisations sociales, et que par conséquent, sa diffusion tant par des secteurs institutionnalisés des études féministes que par des organisations internationales ou des ONG transnationales, présente le double risque d'une dilution de son potentiel radical et de la voir principalement articulée et débattue par des actrices n'appartenant pas à des groupes racisés et/ou multi-minorités. Revenant sur les cas allemand et français évoqués plus haut, Bilge enfonce donc le clou et décrit l'exclusion des savoirs militants issus de groupes à l'intersection de différents facteurs de discrimination, non seulement comme un aveuglement à la couleur de peau (Carbado, 2013), mais bien comme un processus de « blanchiment » : « À coups d'exclusion et d'effacement, accède ainsi au statut de Vérité l'idée que l'intersectionnalité a été introduite en Allemagne par les féministes universitaires blanches au milieu des années 2000 au détriment du travail intersectionnel de longue date réalisé par les femmes et les queers racialisés en Allemagne » (2015, 21). En France, « *Il est généralement admis que la pensée féministe noire était inexistante en France jusqu'à la parution en 2008 d'une anthologie rassemblant certains écrits féministes africains-américains traduits de l'anglais. Une telle narration exclut tout le travail activiste et communautaire effectué par les féministes racialisées en France avant cette date, qui est aussi, rappelons-le, un travail intellectuel producteur de catégories d'analyse issues des expériences de vie et de luttes* ». Aussi Sirma Bilge rappelle-t-elle que l'intersectionnalité est « *orientée vers la justice sociale : elle n'est pas qu'un (...) cadre d'analyse ni un champ des savoirs, mais aussi et avant tout une praxis critique* ». À ce titre, on ne peut nier sa spécificité comme mode de production de savoir, ni « *son engagement normatif dans la mise en œuvre des idées et idéaux intersectionnels de justice sociale* » en matière de recherche, d'activisme ou d'orientation des politiques publiques (2015, 17).

4. Le développement à l'épreuve de l'intersectionnalité

4.1 – L'intersectionnalité par les agences de l'ONU : une diffusion rapide et sans histoire ?

Comme souligné en introduction à ce papier de recherche, les efforts généalogiques et critiques à propos de la diffusion de l'intersectionnalité, manquent rarement de souligner le rôle du champ des politiques internationales, et en particulier celui du développement. Le cycle des conférences mondiales pour les femmes organisées par les Nations-Unies entre 1975 et 1995, est ainsi convoqué pour expliquer l'acclimatation relativement rapide du concept dans le système onusien à partir de Beijing – d'abord de façon implicite, puis explicite à compter de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, en 2001. En facilitant le dialogue entre féministes du Nord et des Suds et la participation des organisations de la société civile – en particulier à compter de la Conférence de Nairobi en 1985, puis en consacrant simultanément l'approche transversale du genre (*gender mainstreaming*) et l'approche « genre et développement » (*Gender and Development*, GAD pour son acronyme en anglais)^[19] lors de la Conférence de Beijing, ces rendez-vous majeurs convoqués dans le cadre des Nations-Unies, auraient permis à la fois la circulation des savoirs, l'appropriation collective de concepts au niveau transnational et l'extension du domaine du genre à l'analyse d'un système de domination et de relations de pouvoir dynamiques, bien au-delà de la simple « inclusion » des femmes comme catégorie réputée homogène prévalant jusqu'alors dans le cadre de l'approche « Femmes dans le Développement » (*Women in Development*, WID). Les tribunes offertes à l'articulation du genre avec d'autres facteurs (et expériences) de discrimination, notamment à partir des positions du *Black feminism* et du féminisme décolonial, auraient ainsi en quelque sorte préparé le terrain pour une appropriation et diffusion rapide du concept à compter du début des années 2000, d'abord parmi les agences onusiennes, puis parmi les bailleurs internationaux – dont certaines agences de développement, et les ONG transnationales.

Ainsi, selon Bastia et al. (2023), « *les approches intersectionnelles en sont venues à forger les discours des communautés globales de l'action publique telles que les Nations Unies et les agences de développement (...). Dans le même temps, elles se sont affirmées comme la base de la pratique de nombreuses organisations féministes transnationales* » (461-462).

[19] Dans l'édition 2019 de son manuel *Gender and Development*, Janet Momsen définit l'approche *Gender and Development* comme suit : « L'approche GAD (...) trouve son origine dans des critiques académiques formulées à partir des années 1970. Basée sur le concept de genre, soit les notions socialement acquises de féminité et de masculinité et les relations de genre, entendues comme les typologies socialement construites de relations entre les femmes et les hommes, ces critiques ont analysé comment le champ du développement reconfigure ces rapports de pouvoir. (...) Les femmes sont explicitement vues comme des agents du changement, et l'approche WID (*Women in Development*) est critiquée parce qu'elle traite les femmes comme une catégorie homogène (alors que ces critiques) mettent l'accent sur les différences importantes liées à la classe, l'âge, le statut marital, la religion et l'ethnicité ou la race pour les résultats obtenus par les politiques de développement (...). Les analystes du genre demandèrent un engagement en faveur d'un changement des structures de pouvoir dans les agences nationales et internationales, à travers la mise en œuvre du *gender mainstreaming* ». Momsen, 2019, 13, traduction libre.

Si l'on suit ces grandes lignes, il existe certes des arguments pour soutenir la thèse d'une diffusion relativement étendue du concept dans cet environnement. La « mue intersectionnelle » amorcée à Durban semble s'être véritablement dessinée vers la fin des années 2000. Henne (2013) relève ainsi que la diffusion de l'intersectionnalité est notable à la fois dans les discussions autour d'une notion étendue de la protection des droits de l'homme (ONU, Assemblée Générale, 2009) et dans le vocabulaire de l'ONU en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour Rashida Manjoo, alors Rapporteuse spéciale des Nations-Unies sur ces violences, « *les formes intersectionnelles de discrimination contribuent aux violences contre les femmes, et (...) les réponses à ces formes de violences ne prennent pas en compte la nature ou l'étendue des facteurs intersectionnels qui nourrissent les violences faites aux femmes à travers le globe* » (ONU, Assemblée Générale, 2011, traduction libre). A la même période, l'évaluation par le PNUD des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD), révèle ainsi selon Bilge (2019) les effets pervers induits par la référence à des moyennes nationales qui rendent « *invisibles des pans entiers de population, aux prises avec des structures d'inégalité imbriquées* » (44). Naila Kabeer (2010) consacre ainsi un volumineux rapport produit pour l'Institut des études de développement et le secrétariat du Fonds des Nations-Unies pour la réalisation des objectifs du millénaire, au défi posé par les inégalités intersectionnelles au cadre des OMD^[20]. Kabeer argumente que ce sont les sections les plus marginalisées parmi les pauvres qui sont systématiquement laissées de côté par les progrès de leurs pays (au regard des OMD). Une exclusion qui est le produit d'inégalités multiples et intersectionnelles. Outre les déficits économiques généralement associés à la pauvreté, ces groupes marginalisés font face à des discriminations supplémentaires sur la base d'identités socialement marginalisées à raison de la race, de l'ethnicité, de la caste – parfois de la langue et de la religion, le genre traversant l'ensemble de ces groupes » (2010, 6). Ce constat est également formulé dans d'autres bilans critiques des OMD, en particulier par Elaine Unterhalter (2012) et Paz Arauco et al. (2014).

Le cadre des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) adopté en 2015, prend en compte ces évaluations critiques à partir d'un prisme intersectionnel, et reconnaît l'existence de groupes multi-minorités généralement négligés par les programmes de développement, et pose un nouvel impératif, celui de ne laisser personne de côté, qui implique un traitement des inégalités intersectionnelles. Cette approche est également déclinée dans la Stratégie du PNUD pour l'égalité de genre (2014-2017) qui, sans faire référence au terme d'intersectionnalité, insiste cependant sur l'attention à porter à la situation des filles et des femmes « *victimes de formes multiples et conjuguées de discrimination, notamment liées à leur ethnie, leur handicap, leur statut de migrantes ou à leur appartenance à des populations autochtones* » (PNUD, 2014 : 4, cité in Bilge, 2019). Cette diffusion ne se limite cependant pas au PNUD ou au domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. L'OMS (2016), UNIFEM (2017), UNICEF (2017) ainsi

[20] Kabeer, Naila (2010) *Can the MDGs provide a pathway to social justice? The challenge of intersecting inequalities*. Institute of Development Studies for MDG Fund Secretariat, Brighton.

que le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR, 2018) intègrent ainsi, à différents degrés, une perspective intersectionnelle dans la mise à jour de leurs référentiels d'action, en cohérence avec la logique des ODD. Présente dans leurs stratégies pour l'égalité de genre et/ou dans leurs cadres d'évaluation et programmes de formation, l'intersection entre différents facteurs d'inégalité ou de vulnérabilité y apparaît cependant généralement subordonnée à l'approche du *gender mainstreaming* (dont elle constituerait une sorte d'extension multi-thématique) et dépourvue d'outils de mise en œuvre pratique, au-delà de la collecte et du croisement de données sur la composition des catégories de bénéficiaires à raison de l'origine, du genre, du handicap ou de l'ethnicité (Hunting et Hankivsky, 2020, 431-432).

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés, qui compta parmi les premières agences onusiennes à déployer le *gender mainstreaming* au milieu des années 1990, a adopté en 2018 une nouvelle politique pour la prise en compte du genre, de l'âge et de la diversité. Celle-ci note en préambule que « *les déplacements forcés et les situations d'apatridie impactent différemment les personnes à raison de l'âge, du genre et de la diversité. Comprendre et analyser l'impact de l'intersection des caractéristiques personnelles sur l'expérience du déplacement forcé ou du statut d'apatride sont nécessaires à une réponse efficace* » (HCR, 2018, 4, traduction libre). Par ailleurs, le document précise que la diversité « *recouvre les valeurs, points de vue culturels, croyances, ethnicités, orientations sexuelles, identités de genre, handicaps, statuts au regard de la santé, des compétences ou de la classe sociale et d'autres caractéristiques personnelles. Ces caractéristiques varient d'une personne à l'autre et s'intersecte pour rendre chaque personne unique. De telles différences doivent être reconnues, comprises, respectées et considérées par le HCR dans tout contexte d'intervention afin de répondre efficacement aux nécessités de toutes les personnes concernées* » (HCR, 2018, 18). Comme pour la plupart des références onusiennes à l'intersectionnalité depuis Durban, cependant, le cœur du sujet – à savoir les dynamiques qui régissent ces intersections et la manière dont elles interagissent pour produire des expériences spécifiques des systèmes de domination croisées, ne sont pas abordées.

Le cas du HCR est à cet égard symptomatique. Dans l'étude précédemment consacrée au croisement des enjeux genre et climat (Forest et Foreste, 2021), l'analyse bibliométrique menée à partir de la production des principaux acteurs institutionnels des politiques de développement et de l'action climatique, met en exergue l'émergence d'un cadre interprétatif « intersectionnel » autour de l'articulation des enjeux genre et climat. Parmi les agences onusiennes, le HCR apparaît le plus enclin à aborder la protection des populations vis-à-vis des risques induits par le changement climatique sous un angle intersectionnel. Toutefois, celui-ci correspond à moins de 10% des occurrences associées aux 8 cadres interprétatifs identifiés par l'étude, et demeure subordonné au premier cadrage observé pour le HCR – *Intégrer le genre dans l'action climatique d'urgence au prisme des vulnérabilités*, qui représente lui près de 56 % des occurrences. Or, tant le contenu du cadrage *Une approche intersectionnelle*

des enjeux genre et climat, que la prééminence pour le HCR comme pour l'ensemble des 54 organisations étudiées d'un cadrage de ces enjeux au prisme des vulnérabilités, signe une approche essentiellement « additionnelle » de l'intersectionnalité par les organisations internationales, qui en limite la portée heuristique.

À défaut, cette diffusion signale cependant la reconnaissance progressive :

- du fait que les femmes ne constituent pas une catégorie homogène au regard de l'âge, de l'ethnicité, du statut, de la classe ou de la caste, du handicap, de l'identité et de l'expression de genre ou de l'orientation sexuelle ;
- de la prise en compte de situations de discriminations multiples.

Dans le cas du HCR, il est par ailleurs notable que l'orientation sexuelle et l'identité de genre reçoivent une attention spécifique et plus explicite que dans d'autres référentiels d'action onusiens (Forest et Foreste, 2021).

Le même constat d'une inclusion plus extensive qu'intensive du concept d'intersectionnalité dans le champ du développement, vaut pour la littérature académique. Certes, la notion a fait son lit dans un certain nombre de manuels disciplinaires – dont le plus influent (Momsen, 2019) et les discussions du concept occupent une place croissante dans les enseignements sur les thématiques genre et développement. Cependant, les articles et ouvrages abordant directement l'impact des théories intersectionnelles sur celles du développement international sont restés relativement rares. Alors même que la plupart des généalogies citées plus haut revendiquent la portée de l'intersectionnalité dans le champ du développement international pour asseoir le présupposé d'une fortune rapide du concept, notre état de l'art ne décompte en réalité qu'un petit nombre d'articles et d'ouvrages pour accréditer cette thèse. De plus, l'intérêt des travaux sur le développement pour l'intersectionnalité, semblent émerger simultanément à la diffusion du concept dans le reste des sciences sociales. Ainsi, Liesbet Hoogte et Koos Kingma (2004), deux praticiennes du développement au sein d'une ONG néerlandaise, discutent dans la revue *Gender and Development* les défis posés par une approche intersectionnelle appliquée aux programmes de développement. « *Si la manière dont la diversité culturelle intersecte avec les rapports de genre est complexe en théorie, elle l'est encore davantage en pratique, dès lors que les rapports de genre ou de race diffèrent d'une situation à l'autre, et chaque situation produit des questionnements et besoins différents* », soulignent-elles. Les auteures dessinent par ailleurs deux dilemmes pour la mise en œuvre d'un prisme intersectionnel dans le champ du développement : « *d'une part, la tension entre droits collectifs (relevant souvent de la catégorie des droits culturels) et droits individuels et d'autre part la manière de saisir les liens entre la discrimination culturelle et l'exclusion d'ordre socio-économique, et de traiter ces liens dans le travail de développement* » (2004, 50-51, traduction libre).

Toutefois, si la décennie 2000 voit se multiplier les critiques adressées à l'approche Genre et Développement et aux angles morts du *gender mainstreaming* à partir de perspectives décoloniales et issues des études critiques sur la race (MacEwan, 2001 ; White, 2002, 2006 ; Sharp et Briggs, 2004, 2006 ; Kothari, 2005), ces travaux n'articulent pas nécessairement une approche intersectionnelle. Là où celle-ci est explicitement présente, ses implications pour les travaux sur le développement sont généralement abordées sous l'angle d'une sous-discipline ou d'une discipline connexe spécifiques, telles que les migrations (Bastia, 2011 ; Bastia 2014 ; Bastia et al. 2023), le droit humanitaire ou la santé internationale (Weber, 2006 ; Tolhurst, 2012 ; Hankivsky et Jordan-Zachery, 2019). Bastia soulève ainsi le statut paradigmatique du sujet migrant/personne déplacée pour une approche intersectionnelle, citant Nash (2008), qui remarque que « compte tenu du fait que les migrants transcendent nombre de frontières – ethniques, raciales, de classe ou de genre, il n'est guère surprenant que les femmes migrantes soient rapidement devenues la quintessence du sujet intersectionnel ». On remarque néanmoins que la plupart des études citées par Bastia (à l'exception de ses propres travaux sur les migrantes boliviennes en Argentine) concernent des communautés migrantes dans le Nord global, rendant ainsi plus ténu en réalité l'apport du champ des migrations à la réflexion intersectionnelle sur le terrain des politiques du développement. Néanmoins, en interrogeant les implications d'une approche intersectionnelle pour leurs domaines d'étude, ces auteures contribuent à formuler les principales questions posées à sa mise en œuvre méthodologique et en termes d'action publique.

Dès 2007, Bishwakarma et al. posent ainsi le défi que constitue pour les chercheuses et actrices des politiques de développement, le « management de la complexité » requis pour une analyse intersectionnelle. Les auteures se penchent en particulier sur l'impact d'une approche intersectionnelle sur la définition des problèmes (diagnostic) et la solution proposée en terme de politique publique (pronostic) – autrement, dit, sur l'opération de « cadrage » discursif et cognitif décrite notamment par Mieke Verloo (2007) à propos des politiques du genre, et testent ensuite cette analyse à l'aune du cas de l'éducation des femmes Dalit au Népal. Pour eux, le stade de la formulation d'un problème/d'une réponse est la première étape dans le développement d'un cadre d'analyse et d'intervention pratique sous un angle intersectionnel, dont nous verrons plus loin qu'il continue de faire défaut. D'une manière générale, sur la base de notre état de l'art, la diffusion du concept d'intersectionnalité dans le domaine institutionnel et académique du développement international, ne semble pas avoir suivi la trajectoire irrésistible peut-être hâtivement décrite dans les généalogies critiques du concept. Si les références à l'intersectionnalité se sont multipliées dans les cadres stratégiques et d'intervention des agences onusiennes au cours des années 2010, faisant écho aux premières articulations du concept à partir de la conférence de Durban et aux plus lointaines (et vagues) références aux discriminations multiples à compter de la conférence de Beijing, celles-ci n'ont pas été accompagnées d'un effort théorique et méthodologique à la hauteur des défis posés. Olena Hankivsky et Renée Cormier (2011) remarquent ainsi qu'en raison de sa complexité et de

sa relative nouveauté, « *le développement d'une analyse intersectionnelle de l'action publique est toujours sous-théorisé et les méthodes pour incorporer l'intersectionnalité dans le design, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques n'en sont qu'à leurs balbutiements* » (2011, 217).

De plus, si les critiques adressées notamment par les féministes des Suds et/ou issues de groupes multi-minorités vis-à-vis du concept n'ont sans doute pas facilité son appréhension théorique dans un champ (le développement) au cœur des dynamiques de pouvoir Nord-Sud, notamment en matière de circulation des savoirs, ce sont selon nous essentiellement deux facteurs – liés entre eux, qui expliquent cette situation. D'une part, la tentation a été grande, d'envisager l'intersectionnalité comme la *magic bullet* qui permettrait d'aborder d'un seul mouvement tous les facteurs d'identités ou de discriminations. Sous cet angle, l'intersectionnalité a pu être appréhendée comme une nouvelle forme de *mainstreaming*, consistant cette fois à aborder toute une batterie d'inégalités ou de discriminations fondées sur l'addition ou multiplication du genre, de l'ethnicité, de l'âge, de l'origine, du statut au regard de la classe ou de la case, du handicap (...), cochant ainsi d'un même coup toutes les « cases » d'une approche essentiellement additionnelle et restant largement aveugle à la complexité des dynamiques *entre* systèmes de domination. Sous cet angle, l'intersectionnalité a pu être fréquemment utilisée de manière interchangeable avec le concept beaucoup plus labile – et largement dépolitisé, de diversité. D'autre part, en étant assimilé à une forme de *mainstreaming* « augmenté », plutôt qu'à une théorie de l'action et des systèmes de domination croisés, le concept a subi les mêmes tentatives de cooptation et de dilution que ceux auxquelles est exposé depuis plus de trente ans le *gender mainstreaming*. Or, ces deux limites dans son appréhension par le champ du développement, concourent à renforcer les critiques adressées à l'intersectionnalité au fil de son expansion géographique et sectorielle.

4.2 – L'intersectionnalité au prisme du développement international : *the magic bullet* ?

Abordant pour la revue *Gender and Development* les conditions d'une pratique intersectionnelle dans le développement international, Neha Kagal et Lea Latchford (2020), évoquent l'avènement de l'intersectionnalité comme « *buzzword* » au sein de ce qu'elles désignent comme « l'industrie du développement », comprenant les agences internationales et nationales, les ministères en charge au sein des gouvernements occidentaux et les ONG. Citant White (2006) et Wilson (2012), elles souscrivent cependant plutôt à l'idée du développement comme un « ensemble de régimes pour la production de savoirs et de pouvoir, » qui englobe également des cadrages discursifs fondés sur une distribution asymétrique du pouvoir, elle-même ancrée dans les relations entre Nord et Sud. Désigné par Kalpana Wilson comme une trame complexe de processus et de relations matérielles inégalitaires qui structurent les rapports Nord-Sud, « l'industrie » du développement intègre également selon cette définition les cadres discursifs au travers desquels elle s'est développée depuis 1945. De ce point de

vue, l'intersectionnalité, qui charrie une reconnaissance des multiples structures, processus et institutions interagissant pour produire les expériences d'oppression, peut apparaître comme antithétique à la notion même de développement (Kagal et Latchford, 2012, 20).

Or, ce que plusieurs auteures décrivent, c'est au contraire une acclimatation à moindre coût du concept, davantage guidée par le souci d'aborder de manière inclusive différents groupes de bénéficiaires de l'aide au développement, que celui de remettre en cause de manière fondamentale les approches traditionnelles du secteur sous un angle intersectionnel et décolonial, pour mieux dévoiler leurs contradictions. Cette situation a été rendue possible par les aléas de la diffusion préalable du *gender mainstreaming* et de l'approche Genre et développement (GAD) au cours des décennies précédentes, lesquelles, tout en étant adoptées de manière extensive, ne sont pas parvenues à s'enraciner totalement. Comme le démontre par exemple notre étude sur l'articulation des enjeux et climat, le cadrage « Femmes dans le développement » (Women in Development – WID) n'a pas été intégralement supplanté par l'approche GAD mais subsiste très largement, là où le terme « genre » a pu être utilisé de manière indifférenciée vis-à-vis de la catégorie « sexe » (Forest et Foreste, 2021). Bien que la littérature sur la mise en œuvre du *gender mainstreaming* ait donné lieu à la production de multiples instruments (*gender budgeting, gender impact assessment, gender audit, gender equality planning, gender training, etc.*), cette inflation en termes d'outillage, qui participe pourtant de la circulation de savoirs féministes (voir Bustelo et al., 2016), n'a cependant pas permis, dans de nombreux cas, de dépasser son appréhension comme un simple « *tick the box exercise* » qui ne remet pas fondamentalement en cause les logiques d'allocation des ressources, de sélection ou d'évaluation des programmes et projets de développement.

Amplement documenté, tant par les processus d'audit interne des organisations censées le mettre en œuvre^[21] que dans la littérature académique (Voir par exemple Davids et al. 2014, Parpart, 2014, pour le champ du développement international), le constat de semi-échec du *gender mainstreaming*, perpétuellement confronté à des limites inhérentes à sa dimension transversale, ainsi qu'aux résistances et à l'inertie des structures censées faciliter sa mise en œuvre, constitue par conséquent le décor dans lequel s'est diffusée l'approche intersectionnelle. Un décor en trompe l'œil, donc, puisque ni l'approche GAD ni le *gender mainstreaming* sur lequel elle est censée s'appuyer, ne semblent avoir fondé une révision en profondeur des pratiques de l'industrie du développement. Les compétences sur le genre, censées irriguer de manière transversale l'ensemble des stratégies, politiques, programmes et projets des acteurs institutionnels du développement demeurent souvent marginalisées et peu diffusées au sein de chaque organisation. Les nombreux instruments élaborés pour la mise en œuvre du *mainstreaming*, outre qu'ils sont insuffisamment appropriés par les praticiennes :

[21] Voir par exemple le rapport cinglant produit en 2007 par le PNUD, qui résume bien les critiques faites à la mise en œuvre pratique du *mainstreaming* : « Parce que les politiques de *gender mainstreaming* du PNUD n'ont pas d'objectifs clairs, ni de cibles ou calendriers, il n'est pas possible d'évaluer leur impact (...). L'Unité pour l'égalité de genre est placée au sein de l'aire pauvreté, suggérant que le *gender mainstreaming* ne s'applique pas à l'intégralité du travail du PNUD » (PNUD, 2007, 8).

- se limitent fréquemment à la prise en compte des besoins des femmes et des hommes, abordés comme des catégories homogènes ;
- perpétuent une approche binaire des catégories de genre ;
- n'adressent qu'à la marge les catégories et relations de pouvoir fondées sur le genre et leur inscription dans des systèmes de domination croisés.

À ce contexte déjà défavorable, la mise en œuvre effective d'une approche intersectionnelle pose par ailleurs des défis méthodologiques spécifiques. Tanja Bastia (2014) rappelle que l'une des critiques les plus fondamentales adressées au concept, est qu'il est dépourvu de méthodologie. McGall (2005), tout en y voyant l'un des apports théoriques majeurs des études féministes, remarque ainsi que les discussions sur les implications méthodologiques du concept sont limitées, tandis que Nash (2008) souligne que l'intersectionnalité continue de s'appuyer sur une approche binaire des identités pour expliquer l'impact des discriminations multiples, favorisant donc par défaut une approche additionnelle plus que véritablement intersectionnelle. Un autre problème soulevé au niveau méthodologique, est qu'en mettant l'accent sur l'expérience et la position des individus dans l'entrelac des rapports de domination intersectionnelle, la littérature privilégie l'approche des « life stories » (récits biographiques) qui certes permettent une géographie sociale précise de la manière dont les individus, à travers de leurs identités situées, se trouvent au croisement de différentes logiques d'exclusion (voir Braun, 2011), mais offrent peu de perspectives de généralisation (Bastia, 2014, 8). Ce type de choix méthodologiques, dépendant de la trajectoire du concept depuis des espaces militants vers l'espace académique et politique, favorise ainsi un point de vue micro-social, moins susceptibles d'informer l'évolution des pratiques du développement. Selon Nash (2008, 10), il suggère aussi que le sujet intersectionnel ne peut-être qu'un sujet multi-discriminé, alors que l'intersectionnalité permet d'analyser également la position de sujets à l'intersection de plusieurs privilèges (voir Yuval-Davis, 2006) : celle d'une intervenante issue du Nord Global dans un projet de développement, par exemple.

La critique du « défaut de méthode » a, rappelons-le, fait elle-même l'objet d'un procès en « impérialisme épistémologique » : elle cacherait en réalité une hiérarchie assumée entre savoirs expérimentiels et militants produits par des personnes issues de groupes multi-minorités, d'une part, et savoirs académiques constitués, de l'autre, rejetant les approches microsociales comme trop proches de celles d'un observateur-participant. Mais la question de l'échelle se pose néanmoins, car selon celle adoptée, la métaphore spatiale adoptée par Crenshaw – celle d'une intersection routière, le phénomène décrit par l'intersectionnalité acquiert une valeur différente. Au niveau micro, le concept permet d'appréhender des expériences de la discrimination non réductibles à un ou deux facteurs d'identité ni même à leur simple addition : dans les marges entre les catégories établies, se produit quelque chose de

substantivement différent. Au niveau méso, celui par exemple de l'étude de mobilisations sociales ou du fonctionnement d'un système juridique de prévention des discriminations, il attire l'attention sur l'homogénéité fictive des groupes mobilisés ou catégories visées par le droit, et ce que dit leur homogénéisation des logiques de pouvoir véhiculées par l'action collective ou le droit. Au niveau macro, l'intersectionnalité interroge l'imbrication de systèmes de domination ou d'oppression ontologiquement distincts les uns des autres, mes reproduisant des schémas d'infériorisation et d'exclusion comparables et qui se constituent mutuellement. A cette triple question de l'échelle de l'analyse intersectionnelle, du rapport entre les systèmes de domination à raison du genre, de la classe/caste, de l'ethnicité/race, de l'âge ou encore du handicap, et du dépassement éventuel des catégories établies, des réponses méthodologiques ont été apportées à partir de différentes perspectives disciplinaires. Les plus pertinentes pour le champ du développement international, sont sans doute celles formulées par des chercheuses au croisement des sciences politiques et des études sur le genre.

Dans l'introduction de *Institutionalizing Intersectionality : The Changing Nature of European Equality Regime* (2012), Andrea Kriszan, Hege Skjeie et Judith Squires soulèvent que l'intersectionnalité questionne les catégories artificielles forgées par le droit et l'action publique. En particulier, « *la reconnaissance du caractère relationnel, situé et mutuellement constitutif des inégalités, prend en défaut l'approche unitaire* » traditionnellement appliquée par la fabrique de l'action publique (au sens de la conception de politiques publiques, mais aussi de programmes, plans d'action ou projets mis en œuvre pour répondre à des priorités formulées par ces politiques). Cette approche tend en effet à des classifications bien différenciées, et mutuellement exclusives qui déterminent largement le cycle de production des politiques publiques, depuis le cadrage du problème à la mise en œuvre des solutions. Afin d'aborder ces écueils et les limites qu'ils posent à l'institutionnalisation d'une approche intersectionnelle à la faveur de l'Européanisation des politiques de non-discrimination au sein de l'Union Européenne, les auteures revendiquent une approche *politique* de l'intersectionnalité. Celle-ci s'inspire de la distinction opérée d'emblée par Crenshaw entre l'intersectionnalité « structurelle », davantage ancrée dans l'expérience et les pratiques, et l'intersectionnalité « politique », qui questionne les catégories du droit, de l'action publique et de l'action collective. À ce titre, les auteures s'interrogent moins sur la nature inhérente des différents « axes d'inégalité » et leurs rapports entre eux d'un point de vue abstrait, pour mieux questionner la manière dont celles-ci sont institutionnalisées et abordées par l'action publique, et en quoi ces « régimes d'égalité » sont dépendants vis-à-vis des trajectoires d'institutionnalisation des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations, mais aussi des styles de politiques publique pratiqués dans les États membres de l'UE.

Hankivsky et Cormier (2011) abordent également l'intersectionnalité sous l'angle de ses implications politiques. Elles soulignent en préambule, que ce concept remet en cause la

fausse prémisse selon laquelle il est pertinent de classer les personnes à raison d'un seul marqueur (tel que le genre ou l'origine, par exemple), puisque, de facto, « *l'expérience et la position des individus vis-à-vis des politiques publiques sont définies par l'intersection de plusieurs localisations sociales* » et qu'à ce titre, une approche « unitaire » ne rend pas compte des réalités vécues. Cependant, elles soulèvent divers obstacles à la mise en œuvre d'un prisme intersectionnel, tels que la difficile remise en cause du cycle habituel de production et des catégories établies de l'action publique, la mise à disposition de corpus de données intersectionnelles et la tendance générale à utiliser le prisme intersectionnel comme une sorte de « patch » sur des approches existantes telles que le *gender mainstreaming*. En conséquence de quoi, elles concluent que l'intersectionnalité n'est pour l'heure pas parvenue à influencer en profondeur la manière de concevoir et produire les politiques publiques. Un constat qui rejoint celui formulé en creux par Kriszan et al. (2012) à propos de son institutionnalisation dans le contexte pourtant favorable du tournant « anti-discriminatoire » des politiques européennes.

Ange-Marie Hancock a quant à elle esquissé en 2007 un cadre méthodologique à l'analyse de l'intersectionnalité politique, dans lequel elle s'efforce d'opérationnaliser le concept. En premier lieu, elle énonce clairement le défi posé par ce concept à la fabrique de l'action publique :

« Les analyses traditionnelles des processus de décision en matière de politiques publiques, se sont focalisées sur les enjeux auxquelles celles-ci entendent répondre (what is at stake). Plus récemment, les analyses menées à partir de différents secteurs des politiques publiques, ont montré que la question de savoir 'qui est concerné' est tout aussi importante. Ainsi, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la construction sociale des populations ciblées dans leur manière d'aborder le cycle de fabrication des politiques publiques. Or, ces processus de construction des populations-cibles, se fondent sur des stéréotypes à propos de ces groupes, qui émanent entre autres sources d'influence de la politique, de la culture, des média et de l'histoire. (...) Au lieu de concevoir des politiques qui instituent un dixième de 'talentueux' ou un cinquième de 'chanceux' parmi les membres de tout groupe marginalisé, comment réinventer nos politiques nationales et internationales de sorte à permettre que tous les membres de n'importe quel groupe marginalisé soient en capacité d'agir par eux-mêmes (to empower themselves) » (Hancock, 2007 : 65-66, traduction libre).

Hancock soulève par ailleurs trois problèmes posés par une analyse du genre, de la race et d'autres catégories comme des phénomènes parallèles, voir opposés les uns aux autres : « *En premier lieu, cela produit un modèle de politique publique additif, qui conduit davantage à la compétition qu'à la coordination entre groupes marginalisés, et ce pour un accès à des*

ressources minimales, plutôt qu'à des réformes systémiques qui pourraient transformer la logique même de redistribution des ressources. Ensuite, une approche des discriminations multiples dénie tout espace politique de revendication aux groupes situés à l'intersection de multiples formes de discriminations (...). Enfin, une telle approche conduit à formuler des diagnostics erronés à des problèmes requérant une réponse en termes de politiques publiques. Dans un monde où ces trois écueils se manifestent simultanément, un ensemble de groupes marginalisés est institué de façon permanente, qu'un système démocratique fondé sur la logique de clivages transversaux et le principe d'une égale opportunité à atterrir du côté des vainqueurs, est mal équipé pour appréhender » (Hancock, 2007, 70-71, traduction libre).

C'est donc selon elle la tâche partagée par les spécialistes de l'intersectionnalité, que de démontrer que les problèmes créés par la stratification des multiples marginalisations fondées sur la race, la classe, le genre ou l'orientation sexuelle, requièrent des réponses politiques à même d'appréhender ces interactions non comme la somme de ces différents termes, mais comme les verrous entrecroisés « *d'une prison d'où il est quasi impossible de s'échapper* ». Les termes formulés dans la colonne 3 du tableau 1, explicitent les fondements d'une approche intersectionnelle :

- la relation entre les catégories considérées n'est plus prédéterminée, mais devient l'objet même à questionner ;
- la prémisse est que la relation entre ces catégories est interactive et qu'elle se constituent et se renforcent mutuellement. Or, de son point de vue, la plupart des études empiriques à partir d'un prisme intersectionnel, se sont appuyées sur des études de cas limitées qui ont certes permis de remettre en cause des approches homogénéisantes appliquées par exemple au maintien de la paix, au développement durable ou au droit international des réfugiés, mais sans véritablement révéler l'effet politique des interactions entre le genre la race ou la classe. Aveu du niveau de complexité méthodologique introduit par une perspective intersectionnelle, Hancock propose pour dépasser cette aporie, de s'inspirer de la logique floue empruntée aux mathématiques par les sciences sociales^[22].

La recommandation la plus pratique portée par l'analyse de Hancock vise précisément le champ du développement international. Rejoignant sur ce point Mohanty (1998), elle souligne que « *les relations Nord-Sud entre organisations internationales, ONG, institutions étatiques et la société civile, quand bien même celles-ci partagent l'objectif de renforcer les droits des femmes, doivent prendre acte des différences ethnoculturelles susceptibles de dévoyer les meilleures intentions dans la recherche, les programmes et les politiques pour le développement. Par exemple, le fait que de nombreuses chercheuses, activistes et*

[22] La *fuzzy set logic*, ou « logique floue », inspirée des travaux du mathématicien Lotfi Zadeh, vise à permettre le traitement de l'incertitude. Extrapolée aux sciences sociales, elle consiste à introduire une notion de degré dans la vérification d'une condition, lui permettant d'être dans un autre état que « vrai » ou « faux ». Hancock prend l'exemple des catégories de « race » et de « classe », pour démontrer que leur définition est évidemment largement subjective, et se fonde selon les cas sur des déterminants très différents. L'intersectionnalité faisant interagir des catégories aux contours imprécis, seule la logique floue permettrait de l'appréhender.

praticiennes issues des pays du Nord, aient jusqu'il n'y a pas si longtemps caractérisé les femmes non-occidentales comme des êtres statiques, primitifs, dépourvus de connaissance ou de capacité d'agir ». Cette réalité n'a pas seulement prêté le flanc à une délégitimation des interventions en faveur des droits des femmes par les élites locales, mais aussi contribué à un sentiment anti-occidental, notamment sur le continent africain. Or, souligne-t-elle, une telle construction sociale des femmes africaines « nie à la fois les négociations routinières auxquelles sont tenues des femmes engagées dans un projet anti-patriarcal, et la diversité des femmes Africaines au regard de la classe, de la religion ou de l'ethnicité » (2007, 67-68).

Tableau 1. Différenciation conceptuelle entre les approches pour l'étude de la race, du genre, de la classe et d'autres différences au sein de la science politique

	UNITARY APPROACH	MULTIPLE APPROACH	INTERSECTIONAL APPROACH
Q1: How many categories are addressed?	One	More than one	More than one
Q2: What is the relationship posited between categories?	Category examined is primary	Categories matter equally in a predetermined relationship to each other	Categories matter equally; the relationship between categories is an open empirical question
Q3: How are categories conceptualized?	Static at the individual or institutional level	Static at the individual or institutional level	Dynamic interaction between individual and institutional factors
Q4: What is the presumed makeup of each category?	Uniform	Uniform	Diverse; member often differ in politically significant ways
Q5: What levels of analysis are considered feasible in a single analysis?	Individual or institutional	Individual and institutional	Individual integrated with institutional
Q6: What is the methodological conventional wisdom?	Empirical or theoretical; Single method preferred; multiple method possible	Empirical or theoretical; Single method sufficient; multiple method desirable	Empirical and theoretical; Multiple method necessary and sufficient

Source : Hancock, 2007.

Il demeure que si les ODD se réfèrent à une logique intersectionnelle – celle du « *no one left behind* », et leur cadre de mise en œuvre entend briser les logiques de silo caractéristiques de l'action pour le développement, Bastia et al. (2023) remarquent que les agences de développement continuent de rencontrer des difficultés pour opérationnaliser le concept, notamment parce que la collecte des données permettant de documenter les effets concrets de l'intersectionnalité reste en retard sur la théorie. S'il s'agit bien de questionner les catégories et la manière dont elles interagissent (et non de les abolir, comme le suggère Hancock), alors l'absence d'outils de collecte de données sur les phénomènes intersectionnels est l'un des principaux freins à son déploiement par l'industrie du développement, qui continue de s'appuyer de manière privilégiée sur des études quantitatives macro (Bastia, 2014, 11-12). Des efforts ont été amorcés pour le combler via le Partenariat mondial pour les données du développement durable (ONU, 2019), mais UNIFEM note cependant en 2020 que « *si le secteur du développement est de plus en plus sensible à l'importance de l'intersectionnalité, cela ne se reflète pas pour l'heure dans les politiques et les interventions, et il n'existe pas de cadre ou d'approche qui permette d'appréhender toutes les formes possibles d'identités intersectionnelles. Une approche intersectionnelle requiert une évaluation et réévaluation constante des interactions entre différentes identités et expériences de la discrimination et de l'oppression. Il s'agit d'abord de comprendre les défis posés aux plus marginalisés, et d'user ensuite de cette compréhension pour réduire les obstacles à leur capacité d'agir (agency)* ».

La barre est donc haute et au vu de sa complexité de mise en œuvre, il apparaît que l'intersectionnalité n'est pas la « *magic bullet* » qui aurait permis, voyageant à moindre frais sur les ailes d'un *gender mainstreaming* réputé avoir été déjà métabolisé par les acteurs du développement, d'appréhender d'un seul mouvement la complexité des interactions entre différents axes de discriminations et d'y apporter des réponses en termes de conception et de conduite de programmes et de projets de développement. D'une part, comme le soulignent Blandine Destremeau et Bruno Lautier (2017, 137), « *l'appel à la notion d'intersectionnalité, s'il peut être considéré comme une avancée dans le sens de la recherche d'une compréhension systémique des inégalités, n'éclaircit pas pour autant la recherche des enchaînements causaux : la pauvreté d'une femme maya, cheffe de famille paysanne dans les Chiapas mexicaines, peut trouver des dizaines de causes ou d'enchaînement de causes, et autant de justifications de politiques mises en place* ». D'autre part, le concept s'affirme moins comme une « catégorie utile de l'analyse », pour paraphraser Joan Scott (1986) à propos du genre, que comme un outil pour questionner la construction sociale des catégories mêmes de l'analyse et de l'action, dans une perspective nourrie à la fois des apports du *Black feminism*, du féminisme décolonial et « subalterne ». Or nul doute que de ce point de vue, l'intersectionnalité s'adresse tout particulièrement aux catégories d'action de « l'industrie du développement », particulièrement exposée aux biais de genre, de classe ou de race du fait de l'économie générale des rapports Nord-Sud et de la nature des contextes d'intervention et ce, y compris lorsqu'interviennent des expertes bien intentionnées manifestant le souci de mettre en œuvre une perspective de genre.

Plus qu'à une remise en cause des catégories appliquées à la définition des problèmes et des publics visés par les programmes et projets de développement, la diffusion du concept d'intersectionnalité dans ce secteur semble avoir donné lieu à des phénomènes de cooptation et de dépolitisation plus rapides encore que ceux déjà observés de longue date à propos du *gender mainstreaming*.

4.3 – Cooptation et dépolitisation : l'intersectionnalité face aux risques du *mainstreaming*

Pour Tanja Bastia (2014), le risque de cooptation/dépolitisation est proportionnel aux usages du concept sur le terrain de développement. Ce risque est en réalité multiple, et couvre différentes formes de mésusages, plus ou moins intentionnels. Sans se risquer à totalement les hiérarchiser, on peut citer en premier lieu le risque de dilution méthodologique consistant à désigner comme intersectionnelle une approche en réalité purement additionnelle des différents axes de discrimination et d'oppression, lequel s'étend à l'ensemble des communautés prétendant faire œuvre d'intersectionnalité, et pas seulement au secteur du développement. Ensuite, celui dont est porteuse une approche « genre+ », qui prétend aborder les différents axes de discrimination qui intersectent avec un axe posé comme « premier », le genre. Si elle se borne à interroger ce que le genre fait aux autres catégories, sans prendre en compte les expériences substantivement différentes de la discrimination subies par des femmes à raison de leur race, de leur caste et/ou de leur orientation sexuelle, une telle approche laisse intactes des catégories d'analyse et d'interventions par ailleurs fortement ancrées dans des savoirs féministes experts et académiques issus du Nord global.

Or, une approche conservant au système de domination fondé sur le genre un primat indiscuté, outre qu'elle semble a priori antithétique avec le concept même d'intersectionnalité, s'avère parfaitement compatible avec un troisième type de risque, associé à l'institutionnalisation et la bureaucratisation d'une approche intersectionnelle : celui d'un simple exercice de *tick-boxing*, où l'on s'assure qu'en sus du genre, toutes les « *différences pertinentes aient été prises en compte* » (Bastia, 2014, 12). Hankivsky et Hunting (2020) corroborent ce constat d'un traitement des identités intersectionnelles comme simple addition à une approche par le genre. Il existe ainsi selon ces auteures un « soutien croissant à l'intégration de l'intersectionnalité dans le *gender mainstreaming*, sous forme d'une synthèse des deux approches et d'une reformulation du *mainstreaming* de sorte à traiter à la fois le genre et les composants intersectionnels de structures d'inégalités plus larges », une intention qu'elles qualifient de contraire à l'esprit de l'intersectionnalité (2020).

Le risque de dépolitisation/cooptation est d'autant plus prégnant que comme cela a été démontré pour la mise en œuvre du *gender mainstreaming*, user d'un concept féministe est loin d'entraîner automatiquement que l'intervention elle-même soit conduite selon des

principes et une éthique féministes. Dans une introduction à un numéro spécial du *Journal of International Development* consacré aux limites de la mise en œuvre de l'approche transversale adoptée à Beijing, Tine Davids et Anouka Van Eerdewijk (2014), soulignaient ainsi qu'en pratique, « *le gender mainstreaming est fondé sur, et (re)produit une notion problématique de la notion féministe d'agency. À partir de conceptions hégémoniques sur le genre et l'empowerment, celle-ci envisage les agents du changement comme des individus libres (...) un agent susceptible d'opérer des choix et de changer les pratiques (...)* Les structures et les relations de genre ne sont donc pas appréhendées conceptuellement, et restent intouchées. Cela signifie que le sens féministe donné au genre s'est évaporé dans la pratique » (Davids et Van Eerdewijk, 2016, 85) et que cet effacement est opéré partout où le *gender mainstreaming* est opérationnalisé comme un simple corpus technique (Prügl, 2013, 70-72).

Envisagé sous l'angle de la « gouvernementalité », concept emprunté à Foucault par les études critiques féministes, les instruments censés mettre en œuvre l'approche transversale du genre, sont ainsi moins appréhendés comme des leviers de transformation que comme des outils de contrôle et de gouvernement, par lesquels un certain nombre d'acteurs (opérateurs des agences de développement, évaluateurs et évaluatrices, chefs et cheffes de projets, publics « bénéficiaires », etc.) sont tenus d'acquiescer et de mettre en œuvre des savoirs, des concepts et des techniques introduits par des expertes patentées. Or, selon Davids et van Eerdewijk, ces « *instruments technocratiques et dépolitisés produisent des effets. Au sein des ONG néerlandaises du développement, les audits et les objectifs genre ont été institués en éléments centraux de la transversalisation du genre dans les portfolios d'actions, les programmes et les projets. Mais alors que dans leur principe, ils portent une compréhension approfondie des inégalités de genre et de l'empowerment des femmes, ce potentiel s'évapore dans la pratique* ». Cette évaporation est le fruit d'une micro-politique opérant au sein de chaque organisation, dès lors que la prise en compte du genre a en règle générale du s'opérer sans toucher aux structures, ni aux valeurs et priorités qu'elles véhiculent, laissant la tâche d'accomplir le *mainstreaming* à des agents atomisés au sein de l'organisation (Papart, 2014 ; Van EerdeWijk, 2014).

L'institutionnalisme féministe porte une attention particulière à cette « micro-politique », postulant que contrairement à la croyance répandue qui fonde le recours à l'expertise, les problèmes ne précèdent pas les solutions : le cadrage politique des problèmes contribue à leur formulation en tant que tels, et détermine les solutions qui leur seront associées. Par conséquent, la conception d'une politique publique ou d'une intervention sont des processus politiques de négociation à propos du sens donné au problème que l'on entend traiter (Bacchi, 1999 ; Verloo, Lombardo et Meier, 2009). D'où le regard particulièrement critique porté sur la mobilisation de concepts ou instruments féministes par les politiques du développement. Citant Carole Bacchi, Elisabeth Prügl (2016) envisage ainsi les outils du *gender mainstreaming*

(audits de genre, budgétisation sensible au genre, formations, études d'impact de genre, etc.) comme autant d'instruments de gouvernementalité. Or, la gouvernementalité, en tant qu'art du gouvernement par le savoir, « *produit toute une gamme d'effets de pouvoir, tels que la fixation des problèmes à traiter, la désignation des sujets habilités à leur résolution, la délimitation des options disponibles et la normalisation des identités. En ce sens, (...) l'expertise est au cœur des processus de gouvernement et déploie son pouvoir à travers tout un semble de technologies* », dont les outils du *gender mainstreaming* sont autant d'exemples (2016, 28).

Rahel Kunz (2016) décrit ce phénomène de « gouvernementalisation » du *gender mainstreaming* dans le cas du déploiement de l'agenda femmes, paix et sécurité des Nations Unies, à partir de l'adoption de la résolution 1325 par le Conseil de Sécurité en 2000. Reconnaisant que les dix résolutions adoptées à l'appui de cet agenda constituent une fenêtre d'opportunité inédite pour diffuser les savoirs féministes et transformer les rapports de genre dans les sociétés post-conflit, elle souligne que l'approche transversale du genre a aussi fonctionné comme un cheval de Troie de l'agenda néo-libéral, suscitant de nombreuses critiques vis-à-vis de la dépolitisation et de la bureaucratisation d'une approche féministe par les agents en charge de son déploiement (2016, 99). Kunz analyse par ailleurs le contexte de diffusion du *gender mainstreaming* à travers l'agenda femmes, paix et sécurité sous l'angle d'un processus inégalitaire de circulation des savoirs, marqué par une logique néocoloniale : axé sur le transfert de savoirs essentiellement produits au Nord vers des récepteurs situés dans le Sud global^[23], celui-ci « *reproduit des hiérarchies entre acteurs et entre types de savoirs féministes, et active des processus d'inclusion et d'exclusion qui rendent toute forme de solidarité entre ces acteurs difficile* » (2016, 100). Hudson (2012) remarque que « *si la résolution 1325 se présente comme une extension transformative des processus de paix à même de remettre en cause des hiérarchies héritées, en pratique elle fonctionne souvent de concert avec des processus globaux qui véhiculent et légitiment des idéologies dominantes* » (2012, 15).

Cette tension entre les buts revendiqués par l'approche transversale du genre et les réalités de sa mise en œuvre dans le champ du développement international, n'a jamais cessé d'accompagner son déploiement depuis le début des années 1990. Son degré élevé de diffusion et d'institutionnalisation au sein des agences des Nations-Unies, des ONG transnationales, des agences de développement et des bailleurs multilatéraux, et plus encore dans le contexte de la gouvernance multi-niveaux de l'Union Européenne (Lombardo et Forest, 2012 ; Forest, 2021) l'a tout particulièrement exposée au triple risque d'une bureaucratisation (sa constitution en corpus d'expertise participant d'un certain exercice du pouvoir, la gouvernementalité) ; d'une dépolitisation (sa déconnexion de ses origines dans le féminisme académique et institutionnel et de ses buts de transformation des structures sociales et politiques) et de cooptation (son usage pour la poursuite de buts différents, voire contradictoires, comme la promotion de la démocratie libérale de marché). Divers processus ont participé de cette institutionnalisation

[23] Pour une analyse intersectionnelle du terme lui-même, voir Funk, 2015.

problématique du *gender mainstreaming*, qui n'impliquent pas seulement les organismes internationaux ou étatiques : l'ONG-isation des organisations de femmes décrite par la chercheuse brésilienne formée aux États-Unis Sonia Alvarez (1998), est également révélatrice de ces phénomènes de circulation et de contrôle des savoirs. En adoptant les concepts, les agendas, les répertoires d'action et les techniques de gouvernement produits au niveau international, les organisations et les mouvements sociaux de femmes des Suds ont à la fois acquis un corpus de savoir nécessaire à leur intégration dans les politiques transnationales du genre et à leur institutionnalisation au niveau national, au risque de produire une classe d'expertes bureaucratifiée et privilégiée, exposée à un risque accru de cooptation par les gouvernements et les agences internationales.

Notre état de l'art à propos de la diffusion du concept d'intersectionnalité, met en évidence des points de comparaison frappants avec le cas du *gender mainstreaming*. D'abord, les deux concepts ont émergé à peu de temps de distance, dans la seconde moitié des années 1980, à partir d'une réflexion commune sur la tension entre la nécessité de mobilisations et politiques spécifiques, et celle d'une convergence entre différents mouvements d'émancipation, pour des politiques transversales et trans-sectorielles. Élaborés à l'intersection de mouvements sociaux, du féminisme académique et d'un féminisme plus institutionnel (le « triangle de velours » décrit par Alison Woodward, 2004), ces deux concepts ont bénéficié d'une impulsion onusienne pour entamer leur processus de diffusion à l'international. D'emblée conçu comme un instrument de l'action institutionnelle, le *gender mainstreaming* aura connu une institutionnalisation logiquement plus rapide – encore que celle-ci se soit étendue sur près de deux décennies, et fait l'objet de débats essentiellement délimités aux champs des études sur le développement et de l'institutionnalisme féministe, tandis que l'intersectionnalité, à la fois concept théorique et approche de l'action collective, connaissait des processus de traduction et de translation d'un contexte à l'autre beaucoup plus complexes, tels que décrits plus haut. Reste que les critiques formulées à l'endroit de la diffusion de l'intersectionnalité : hégémonie épistémique, néo-colonialisme, risque de dépolitisation et de cooptation, l'ont déjà été à l'égard du *gender mainstreaming*, et signalent dans un cas comme dans l'autre une diffusion plus extensive (à la fois d'un continent et d'un secteur à l'autre) qu'intensive (en termes d'appropriation et de remise en cause des catégories et des cadres d'intervention).

Les rares études de cas menées sur l'application d'une perspective intersectionnelle à des politiques ou projets de développement, abondent également ce constat. Ainsi, Mason (2019), décrit une appropriation superficielle du vocable intersectionnel dans le cadre de la politique féministe d'assistance internationale (Feminist International Assistance Policy, FIAP) par le gouvernement libéral du Canada en 2017. « Dans la FIAP, le terme 'intersectionnel' semble fonctionner sur un mode additif, où d'autres catégories sociales sont ajoutées au genre, qui reste la catégorie principale d'analyse. Me référant aux notions de *buzzwords* et de concepts flous du développement, avancées par Andrea Cornwall (2007), je maintiens que

la bureaucratisation de l'intersectionnalité dans la sphère canadienne du développement désamorce l'analyse des rapports hiérarchiques de pouvoir que contient l'intersectionnalité, matérialisant ainsi les cadrages traditionnels du genre et du développement, plus qu'elle ne les transforme » (2019, 2). L'auteure remarque en outre que le concept est à peine défini, et utilisé deux fois, de manières non congruentes : « *la première conceptualisation du terme 'intersectionnel' transmet l'importance de prendre la diversité en compte, sans offrir de lien théorique avec le concept dont il est issu. Il s'agit simplement de catégories d'identité qui se croisent, et non de l'imbrication de systèmes de domination. La seconde offre une liste de catégories qui démontrent la diversité des femmes et des filles, mais sous un angle purement additif qui n'élucide en rien la théorie de l'intersectionnalité* » (2019, 4). D'une certaine manière, cette incorporation superficielle s'inscrit dans la continuité de la tendance déjà observée pour le *gender mainstreaming* au sein de la CIDA (Canadian International Development Agency) par Bazinet et al. (2006)^[24].

Un élément, cependant, distingue la trajectoire de ces deux concepts : davantage ancrée dans une expérience située et réflexive, plus complexe dans sa mise en action, l'intersectionnalité se prête de mauvaise grâce aux tentatives de domestication et de cooptation. Puisque dans son principe même, elle remet en cause les catégories de formulation des questions de développement et de l'action publique, et incorpore la perspective des groupes multiminorisés, chacune de ces tentatives est promptement dénoncée et analysée comme l'expression de ce contre quoi l'intersectionnalité propose de lutter. Matériau plus inflammable qu'une simple approche technique/technocratique, elle n'est certes pas immune à sa récupération par des démarches plus inoffensives comme les politiques de diversité et d'inclusion – qui croient y voir la *magic bullet* qui manquait à leur arsenal pour traiter en surface toutes les inégalités d'un seul coup, mais tend cependant à les dévoiler plus spontanément par les voix, multiples, de celles et ceux qui demeurent attachés à ses origines radicales. Or, selon nous, ce qui constitue l'un des principaux écueils à son institutionnalisation par les acteurs du développement, leur offre aussi une ressource inestimable pour se confronter aux impensés originels du secteur que sont la race/le racisme comme catégories, et les fondements néocoloniaux du principe même de développement. Dans la dernière section de ce papier, nous essayons de dépasser les appels des cassandres de la « post-intersectionnalité » pour tenter de tirer parti de ce concept et d'esquisser des pistes de réflexions à l'usage d'acteurs comme l'Agence française de développement.

[24] Pour une analyse actualisée, voir Morton et al. (2020) et Beaulieu et al. (2022).

5. Vers un ethos intersectionnel du développement ?

5.1 – « *Kill the keyword* », ou la rançon du succès

En 2017, Jennifer Nash décrivait dans un article intitulé « *Intersectionality and its Discontents* », des temps difficiles pour l'intersectionnalité et ses praticiennes. Elle en voulait pour preuve les débats houleux lors d'un panel « *Key this keyword* » à l'occasion du congrès annuel de l'American Studies Association, en 2014. Traditionnellement, ces tables rondes sont l'occasion de discuter de manière critique des « mots clés » circulant amplement au sein d'une discipline, afin de savoir s'il convient de les sauver ou de les bannir. Or, lorsque vint le tour de l'intersectionnalité, la tonalité générale fut d'abord plutôt « *to kill this keyword* », exprimant une sorte de fatigue collective à propos d'un terme déjà trop diffusé, dévoyé et coopté, qui avait donné ce qu'il avait à donner et qu'il convenait donc de dépasser. Pourtant, des voix fusèrent pour s'inquiéter qu'en « tuant l'intersectionnalité », l'on « tue » du même coup le *Black feminism* qui l'avait fait naître. La salle fut plongée dans le silence à l'idée d'un tel meurtre symbolique et peu à peu, l'humeur tourna en faveur d'une préservation du concept (Nash, 2017, 117). L'un des auteurs de ces lignes fut lui-même témoin à la même époque d'un de ces psychodrames académiques^[25], moins révélateurs de l'état des débats que de l'épistémologie des sciences sociales et des logiques de pouvoir auxquelles elles sont soumises comme tout espace de production des savoirs, et ce y compris pour les sous-disciplines émergentes ou marginalisées il y a peu. Car c'est le prix à payer pour leur institutionnalisation, que de voir rapidement émerger des voix appelant à dépasser les concepts qu'il aura coûté tant d'efforts à asseoir théoriquement et empiriquement. Dans le cas de l'intersectionnalité, remarque Jennifer Nash, on s'apprêtait donc à immoler sur l'autel de ces *intersectionality wars* un concept désormais institutionnalisé, « *converti en prisme d'analyse central au sein des humanités et des études de genre (...) et principal outil de théorisation de la différence* » (2017, 117, traduction libre).

Au même moment, Sara Salem (2018), égrène dans un article qui porte symptomatiquement le même titre que celui de Jennifer Nash, les critiques formulées à l'encontre de l'intersectionnalité, lesquelles témoignent d'une inquiétude : celle de voir le concept privé de ses racines radicales, à force de « *concept-stretching* » et autre « *concept-bending* »^[26] par lesquels l'intersectionnalité se trouve stérilisée, devenant un « concept fourre-tout » à l'usage du féminisme libéral. Ou comment « *d'un moment de résistance à l'effacement des inégalités par le mainstream, l'intersectionnalité a été transformée en une idée positive de la diversité*

[25] Lors du panel « *Europe is burning and we are talking about intersectionality* » à l'occasion de la conférence de l'ECPG (*European Consortium for Politics and Gender*) à Uppsala, Suède, en 2015.

[26] La notion de *concept stretching* désigne la tendance habituelle des concepts des sciences sociales à faire l'objet d'usages très flexibles, de sorte à couvrir un nombre de situations ou phénomènes de plus en plus diversifiés, au risque parfois de ne plus reconnaître le concept de départ. Le *concept bending* fait référence à la tendance concomitante consistant à le plier à des usages de convenance, afin de lui faire dire ce qu'il ne disait pas au départ. Voir notamment Lombardo, Meier et Verloo (2009).

comme paradigme néo-libéral de l'inclusion » (Ferree, 2018, traduction libre). C'est qu'au milieu des années 2010, le concept a parachevé sa diffusion à la fois géographique et sectorielle, depuis les Amériques et les féminismes afro-descendants vers l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et depuis les espaces militants vers les contextes académiques et institutionnels, notamment sous l'impulsion des agences onusiennes et de l'Union Européenne. Les trois ouvrages de référence (May, 2015 ; Collins et Bilge, 2016, Carastathis et al., 2016) qui reviennent à ce moment clé sur les trajectoires de traduction et de diffusion de l'intersectionnalité, font tous état des désaccords et des tensions qui les ont accompagnés au sein des études sur le genre et des études décoloniales, et des limites posées à son institutionnalisation, notamment dans le développement international.

Ces « guerres de l'intersectionnalité » ont certainement atteint leur apogée à la fin de la dernière décennie, comme l'illustre dans notre corpus un pic de publications entre 2015 et 2018 (Fig. 4). Postérieur à l'acmé de ces débats, notre état de l'art contribue en outre à tempérer quelque peu le constat formulé dans ces ouvrages de référence d'un *buzzword* frappé d'ubiquité, dominant au sein des études de genre et ayant fait son lit dans d'autres disciplines. Rétrospectivement, il semble qu'un certain nombre de parties à ce débat aient perdu un peu de recul sur la fortune réelle d'un concept qu'elles avaient elles-mêmes largement contribué à forger. De plus, comme le montre le parallèle avec la trajectoire du *gender mainstreaming*, c'est le lot de tous les concepts issus des sciences sociales, que de faire l'objet de renégociations permanentes quant à leur contenu et ce qu'ils désignent (Verloo, 2009)^[27].

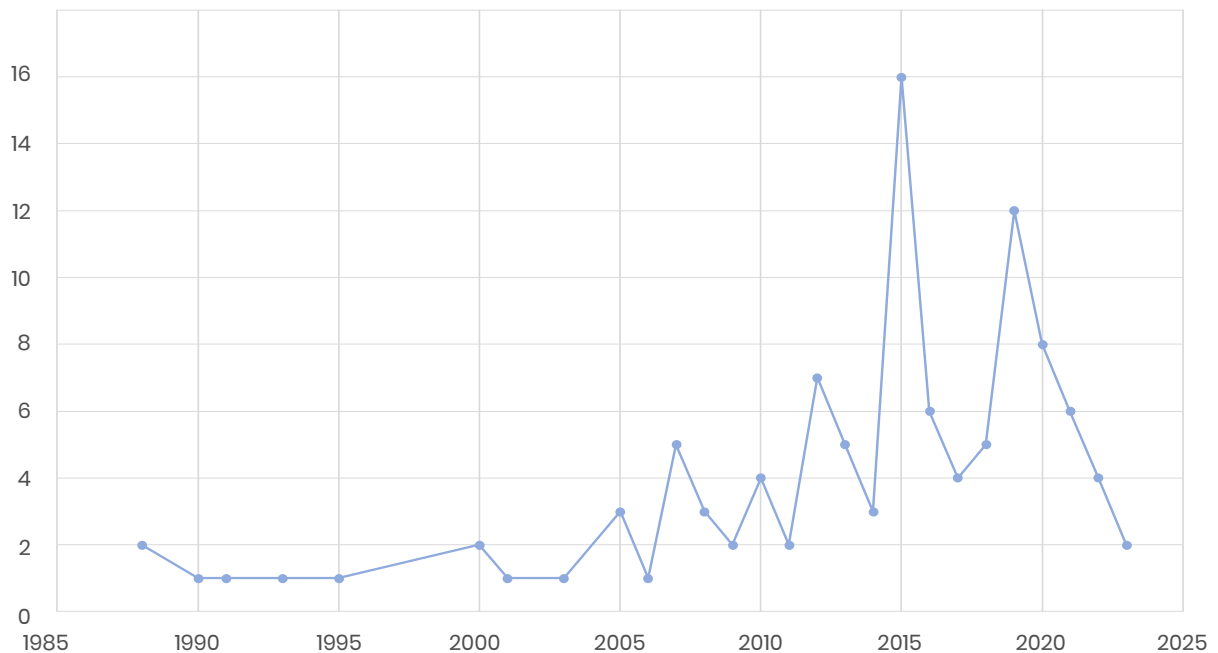
Car si elle a largement débordé la sphère académique pour trouver sa place dans la contre-culture véhiculée par de nouvelles générations de féministes, et fait des apparitions notables dans l'espace politique institutionnel^[28], l'intersectionnalité demeure un concept presque neuf pour beaucoup de disciplines des sciences sociales – y compris celles fortement préoccupées par les problématiques d'exclusion et d'inégalité, comme les sciences économiques (Périver, 2020, 119).

De plus, comme le remarquent alors les auteures des ouvrages cités plus haut, son institutionnalisation s'est révélée à bien des égards problématique, que ce soit comme instrument d'un management de la diversité – *a fortiori* lorsqu'elle est convoquée pour réifier et aborder de manière séparée les catégories qu'elle entend précisément transcender et traiter de manière dynamique ; comme un patch inclusif apposé sur une approche transversale toujours centrée sur le genre ; comme l'énième instrument d'une gouvernabilité néo-libérale jamais à court d'instruments de contrôle, normalisation et évaluation ; voire, comme le moyen d'aborder toutes les formes d'inégalités à l'exception de celles fondées sur la race/l'ethnicité, sans laquelle un regard intersectionnel paraît difficilement concevable.

[27] À titre de comparaison, voir la trajectoire du concept d'europanisation, décrite in Forest, 2021.

[28] Que l'on songe à ses mentions fugaces sur le terrain parlementaire aux E-U, au R-U, en France ou en Allemagne, par exemple, ou au discours ouvertement intersectionnel des membres issues de Podemos du gouvernement de la première mandature de Pedro Sanchez en Espagne.

Graphique 3. Références du corpus, par année de publication



Pour Vivian May, l'intersectionnalité court le risque d'être défigurée sur tous les fronts, qu'elle soit cooptée par l'État, transformée en outil de gouvernance *corporate* par un milieu académique soumis aux logiques néolibérales, ou soumise à régulation exercée par des féministes certes convaincues de l'argument intersectionnel, mais qui entendent néanmoins la soumettre à des logiques disciplinaires, des conventions méthodologiques et des prémisses théoriques préservant le primat du genre (2015, 95). De fait, Nash relève que le désir de normalisation de la lecture intellectuelle du concept est présent dans les trois ouvrages précités, et que celui de May n'y fait pas exception. Or, note-t-elle, cette pulsion normative s'ancre dans un contexte particulier : « celui qui a permis que la production intellectuelle du Black feminism puisse circuler indépendamment des black feminists, qui fétichise souvent le Black feminism sans pour autant appuyer (la reconnaissance académique des) féministes noires ni leur production intellectuelle et qui a souvent toléré que l'intersectionnalité soit utilisée de façon ornementale ou, pire, comme synonyme de la diversité » (2017, 119). Vivian May est la moins tendre envers l'inflation de critiques de l'intersectionnalité, qu'elle associe davantage à une mode et un souci de distinction académique : maîtriser les codes de l'intersectionnalité (sous-entendu, vis-à-vis de collègues moins dotées en capital académique) signifierait l'avoir déjà dépassée. Plus troublant, elle note que ces critiques érigent souvent l'intersectionnalité en figure pernicieuse, semeuse de désordre conceptuel (en particulier vis-à-vis des analyses établies au prisme de la classe, du genre ou de la race), qu'il faudrait dompter, « corpus intellectuel imparfait » qu'il convient de remodeler. S'agissant d'un corpus intellectuel produit principalement à l'origine par des femmes de couleur, la charge ne lui semble ni accidentelle, ni dépourvue d'effet indésirables. (May, 2015, 106).

Cet état de l'art atteste de ces conflits normatifs au sein même du vaste champ intellectuel où a prospéré l'intersectionnalité ces dernières décennies. En résumant les généalogies contestées du concept, il appuie également le constat selon lequel, comme pour le genre, la réalité intersectionnelle précède de longue date le concept, raison pour laquelle elle a été abordée en divers lieux de manière spécifique et située, au travers de catégories propres, convergentes et/ou susceptibles de fertilisations mutuelles avec l'intersectionnalité. La préexistence de ces réalités et de ces catégories a nécessairement rendu la réception du concept critique et problématique, à l'épreuve en particulier de logiques d'interprétation des systèmes de domination/d'oppression croisés ancrés dans des contextes historiques très différents, et diversement structurés autour d'approches universalistes, matérialistes ou différentialistes, par exemple. De plus, le contexte de réception en termes de dynamiques postcoloniales ou migratoires, s'est révélé déterminant pour l'appropriation/contestation du concept, et partout semblent avoir prévalu des logiques d'exclusion vis-à-vis des savoirs articulés par des auteures issues de groupes racisés, privées de l'accès à certaines ressources académiques.

Dans le même temps, ce papier de recherche réfute l'idée d'un concept ayant fait long feu. L'idée d'une ère post-intersectionnelle ne semble rien d'autre qu'un slogan à l'usage de celles et ceux que le concept incommode, ou qui en ont déjà tiré le profit académique désiré. Ce qui semble en revanche encore devant nous, c'est une pleine appropriation du concept dans le champ du développement international – où celui-ci demeure sous théorisé. Une appropriation nécessaire également sur le plan méthodologique, et avec une participation plus active des acteurs institutionnels du développement. À cet égard, replacer le regard vers les pratiques permet de restituer le potentiel transformatif et heuristique largement intact de l'intersectionnalité.

5.2 – Un chemin vers des rencontres éthiques entre le Nord et le Sud

C'est logiquement vers les perspectives de chercheuses au plus près des pratiques du développement et de praticiennes de l'intersectionnalité (et d'un regard décolonial) – que l'on se tournera ici pour esquisser les apports du concept qui nous semblent à ce stade les plus susceptibles d'informer les analyses et les pratiques des praticiennes de l'AFD et d'autres agences homologues.

Dans un chapitre déjà cité in Bustelo, Ferguson et Forest (2016), Rahel Kunz, lectrice à l'Institut des études politiques et internationales de l'Université de Lausanne ayant récemment conduit un projet dédié aux expertes genre mobilisées par l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, revient longuement sur la circulation des savoirs dans le contexte de projets de développement. À travers diverses métaphores utilisées par les acteurs pour décrire ces contextes particuliers d'interaction – celles des fenêtres d'opportunité, du Cheval de Troie, ou des « rencontres

éthiques », elle souligne la manière dont ces métaphores concourent à fabriquer le sens de ces interventions, et sont révélatrices des biais dont sont porteurs les acteurs du développement international. « *Ce qui en émane, ce sont des préjugés coloniaux sur l'expertise et la circulation des savoirs – ce que Shepherd a baptisé 'la logique impérialiste de la théorie du ruissellement appliquée à l'expertise'. L'idée en est simple – les 'locaux' ne disposent pas des connaissances spécifiques nécessaires – par exemple sur la sécurité et le genre, ce pourquoi il est nécessaire de faire intervenir des experts externes* » (2016, 109).

Ce type de hiérarchisation – ici entre différents types de savoirs sur le genre, n'est pas seulement problématique en ce qu'il reproduit un imaginaire colonial. Il conduit aussi à exclure et marginaliser des façons d'être et de faire, jugées non conformes à l'expertise désirée et à la logique même du transfert (unidirectionnel) de connaissances. Se référant à Ahmed (2013), Kunz invite à conceptualiser ces échanges comme une rencontre éthique, dans lesquelles le motif premier n'est pas d'obtenir un gain absolu, mais de travailler au contact de l'autre en ménageant un espace à l'expression d'une contestation, de réticences ou simplement de savoirs alternatifs. Dans l'hypothèse de telles « rencontres », une approche intersectionnelle permettra de recueillir les expériences diversifiées du croisement de différents systèmes d'oppression et de discrimination, sans préjuger de la dynamique des rapports entre ces systèmes, ni prédéfinir les réponses à y apporter. En suspendant le « moment colonial » qui teinte la plupart des projets de développement et en assurant une meilleure circulation des savoirs, une telle approche peut se révéler utile à la compréhension des véritables besoins, en dehors de toute catégorie préétablie.

À partir d'un point de vue ancré dans leur pratique sur plusieurs décennies auprès de l'ONG féministe noire de lutte contre les violences faites aux femmes Imkaan (R-U), Neha Kagal et Lia Latchford (2020) livrent une analyse similaire. En premier lieu, elles remarquent que « *le discours et les pratiques du développement international ne sont autres que la reformulation de la mission civilisatrice de l'Occident, fondées sur l'invention d'un narratif du développé/sous-développé diffusé par l'Amérique du Nord et l'Europe et guère différent des oppositions binaires entre civilisé/non-civilisé, moderne/traditionnel, progrès/arriération, ayant jusqu'alors servi à cartographier le 'premier' et le 'tiers' monde* ». Ce faisant, le Nord global s'est employé à ce que les pays concernés se conçoivent comme sous-développés, et par conséquence ayant besoin d'être développés, dans une dialectique « sous-développement » (via un endettement auprès des bailleurs multilatéraux tels que le FMI) – « développement » (via l'intervention d'agences nationales de développement, d'agences internationales et d'ONG transnationales dédiées à l'aide humanitaire d'urgence). Inutile de revenir ici sur les termes inégaux des rapports Nord-Sud et l'impact différencié des programmes de réforme structurels après les premières crises de la dette sur les personnes à l'intersection de plusieurs facteurs de discrimination dans le Sud global. Au-delà, on soulignera en revanche avec White (2002) que ce que signifie – de manière forcément inconfortable – une approche

intersectionnelle au secteur du développement, c'est que « *le silence à propos de la race est un silence déterminant qui masque autant qu'il marque sa centralité dans le projet même du développement* » (2002, 408).

Ce que permet une approche intersectionnelle du développement, c'est précisément selon Kagal et Latchford, de « connecter les points » entre les problèmes et leurs origines. Ainsi, « la pauvreté ne peut être abordée séparément des processus coloniaux d'appropriation et d'accumulation, de l'esclavage (...), des conditions d'imposition inégales imposées (au commerce Sud-Nord) ou de la désindustrialisation forcée » (2020, 22). Ce sont ces phénomènes qui sont la cause du sous-développement (Wilson, 2012). « *Explorer le développement international à travers un prisme intersectionnel est d'une importance critique car ce concept nous aide à comprendre et à perturber les systèmes de pouvoir, de hiérarchie et d'inégalité. (...) Il nous permet de répondre de manière complexe aux différentes façons dont les inégalités et les systèmes d'oppression se manifestent, conduisant à concevoir des interventions qui parlent aux réalités vécues d'un bien plus grand nombre de personnes. Limiter l'intersectionnalité à un simple outil technique, ou à un 'tick-the-box exercise' sur comment-faire-du-développement-dans-une-perspective-intersectionnelle, revient à une cooptation du terme et à le vider de sa portée politique* » (2020, 16, traduction libre).

Aussi, approcher l'enjeu du développement sous l'angle intersectionnel implique de reconnaître et d'analyser les dynamiques croisées de colonisation et d'oppression, ce qui signifie en particulier :

- envisager le développement non sous l'angle de l'assistance, mais de la réparation ;
- reconnaître le caractère toujours profondément asymétrique du rapport entre « pourvoyeurs » et « bénéficiaires » du développement, et l'ancrage de l'intervention des premiers dans un référentiel post-colonial ;
- pouvoir identifier et dénoncer les discours implicitement racialisés qui perdurent via des références à la culture, à la tradition ou à l'ethnicité chargés de présupposés qui exotisent et altèrent un autre essentiellement non blanc, sans compter la nécessaire mise en cohérence des agendas internationaux et domestiques des États impliqués dans l'aide au développement (2020, 21-22).

Mais selon ces praticiennes, l'intersectionnalité emporte également des conséquences à un niveau plus individuel, celui des pratiques des agentes et intervenantes œuvrant dans le secteur du développement international. Il s'agit en premier lieu de la capacité à identifier et nommer sa propre position dans le fonctionnement de ce secteur. « *Pourquoi est-ce si important ? Parce que lorsque notre position de praticien du développement international n'est pas explicitée, ce qui prévaut par défaut c'est un ethos de la charité, qui reste soustrait*

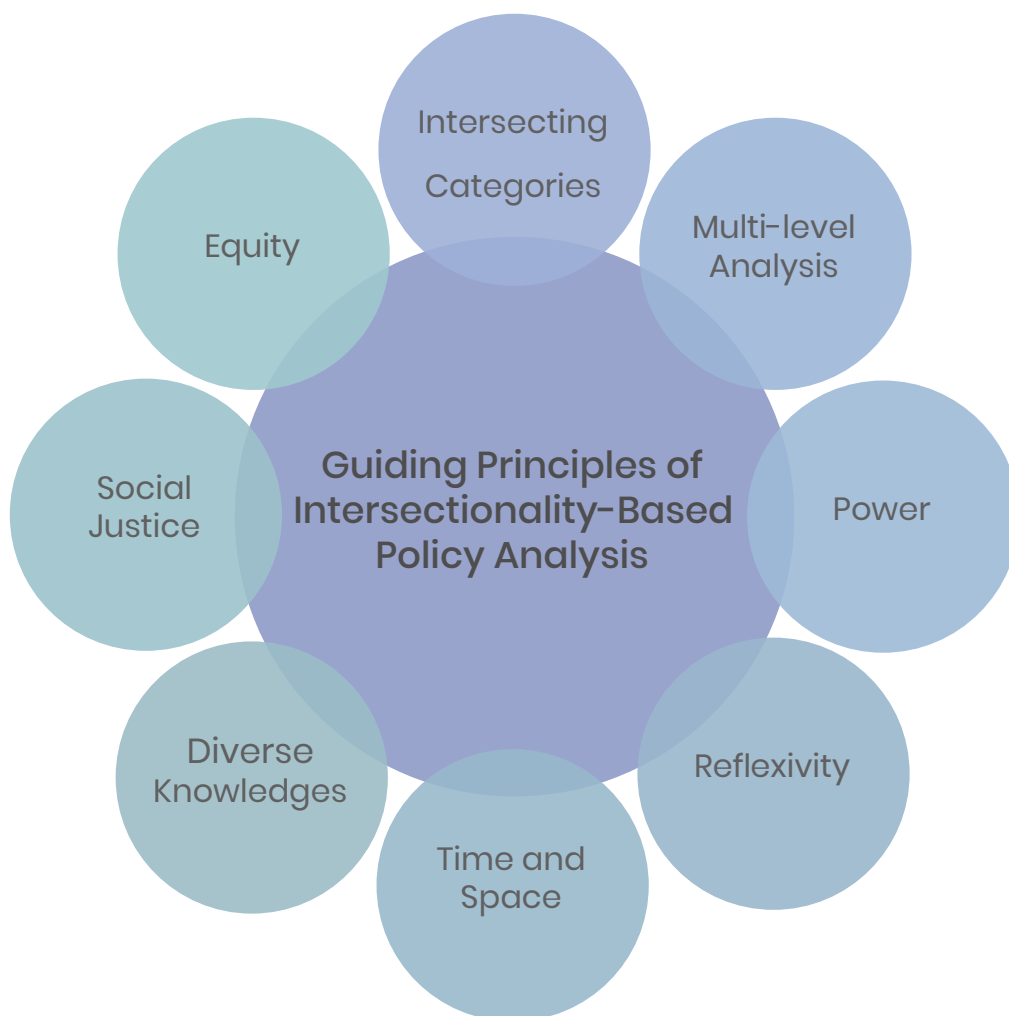
au regard et aux questionnements : celui du 'nous' qui allons là-bas pour les aider, 'eux' » (2020, 23). Pour dépasser ce silence épistémique, il convient selon les auteures de nous interroger : « pourquoi suis-je ici, quel est le sens de cette intervention ? » et, au-delà, d'envisager la position d'allié, plutôt que celle qui consiste à porter assistance, et d'interroger nos propres biais et privilèges vis-à-vis des populations visées par ces interventions.

Les implications de la construction de scénarios pour des rencontres éthiques entre pourvoyeurs et communautés ciblées par l'aide au développement, sont comme on le voit particulièrement étendues. Tout comme l'approche « Genre et Développement » se proposait, dans son principe, de dévoiler les rapports de domination matérialisés par les rapports sociaux de sexe, et la manière dont ils s'inscrivent dans le fonctionnement et la reproduction des dynamiques d'exploitation à l'origine du « sous-développement », une approche intersectionnelle vise, dans son principe, à révéler l'impact de systèmes de domination et d'oppression croisés enchâssés dans des dynamiques (post-)coloniales et de ségrégation, tout particulièrement prégnantes là où le Nord rencontre les Suds. Au-delà de la question du positionnement individuel de leurs agents, l'intersectionnalité invite les agences de développement et autres acteurs institutionnels de cette « industrie », à repenser leurs cadres de financement, d'évaluation et d'intervention. Cela nécessite d'aller bien au-delà d'un « management de la diversité » performatif, pour créer des conditions de circulation des savoirs plus égalitaires, admettre à la table des représentantes de groupes minorisés et/ou de savoirs dissidents et éviter la reproduction institutionnelle des privilèges des uns sur les autres, permettant en particulier aux acteurs du développement de s'engager dans « un processus ardu d'apprentissage-désapprentissage et de réévaluation, dans lequel des agents privilégiés cherchent à agir en solidarité avec des groupes marginalisés » (2020, 24). Kagal et Latchford reconnaissent ce faisant que travailler de manière intersectionnelle est source « de désordre et d'inconfort », et de passer en revue, sans concession, les nombreux aspects du fonctionnement de l'aide au développement qu'une perspective intersectionnelle permet de rendre problématiques : minorisation, voire délégitimation des savoirs disponibles localement, soumission d'organisations de terrains à des contraintes bureaucratiques difficilement tenables et consommatrices de ressources, dispositifs d'évaluation laissant peu de place à l'erreur et à l'apprentissage, et ne reflétant pas les besoins des structures évaluées, financements en silo et par thématiques ne permettant pas d'aborder des publics ou problématiques intersectionnelles, absence d'encouragement aux initiatives disruptives, en rupture avec les catégories et les répertoires d'action admis.

Est-il cependant possible de traduire ces questionnements éthiques et méthodologiques fondamentaux en outils réflexifs non bureaucratiques ? C'est ce à quoi ont tenté de s'atteler Hankivsky et al. (2014) en proposant, à partir de sept études de cas conduites au Canada, un « cadre d'analyse intersectionnelle de l'action publique ». Appliqué au secteur de la santé, celui-ci repose sur une définition exigeante de ce que constitue une perspective intersectionnelle.

Élaboré de manière collaborative par des chercheuses détentrices de différents types de savoirs et à partir de publics diversifiés (populations autochtones, membres de la communauté LGBTQ séropositives), ce cadre d'analyse entend faire la démonstration de l'utilité d'une telle approche, tout en offrant un premier niveau d'accompagnement à sa mise en œuvre. Celui-ci comporte deux éléments : une série de principes de bases (Schéma 1), accompagnés de 12 questions permettant de guider l'analyse, et regroupées en deux catégories : « descriptives » et « transformatives ». Les cas d'études illustrent les biais de genre et raciaux, mais aussi les biais cognitifs et d'information affectant la définition des problèmes et des solutions qu'il convient de leur apporter, que permet d'exposer une approche intersectionnelle.

Schéma 1. Principes d'un cadre d'analyse intersectionnel



Source : Handivsky et al. 2014, 3^[29]

[29] À la prise en compte des rapports de pouvoir, des savoirs issus des Suds ou du contexte, au cœur d'une approche intersectionnelle, ces principes ajoutent la nécessité d'adopter une posture réflexive.

6. Conclusions et pistes de réflexion

Buzzword sans substance, parce que sujet à trop d'interprétations divergentes ? Reformulation habile de problématiques traitées de longue date, en divers lieux et en termes différents ? Concept ancré dans une somme d'expériences situées historiquement – celles du féminisme noir (Nord)américain, par conséquent difficilement reproductible ou applicable à d'autres contextes ? Catégorie arrachée à ses racines militantes, objet de désir (puis de rejet) pour un milieu académique hégémonique, prompt à invisibiliser les plus concernées ? Théorie sans méthode ? Semeuse de trouble pour les politiques de l'identité, autant que pour les approches (post-)structuralistes ou matérialistes ? L'intersectionnalité, comme l'illustre cette tentative d'état de la littérature forcément incomplète, sélective et sujette à ses propres biais, est vraisemblablement un peu de tout cela à la fois. À notre sens, cette ambivalence signe deux de ses qualités : une remarquable diffusion, a fortiori pour une notion forgée dans « les marges » et portée par des disciplines et des mouvements minoritaires, d'une part, et un caractère à la fois labile, susceptible de diverses interprétations et conceptualisations, et toujours inconvenant pour les catégories « unitaires » qui sont celles d'ordinaire appréhendées par les sciences sociales et la politique, d'autre part.

L'intersectionnalité est bien l'un des concepts issus des sciences sociales ayant connu une trajectoire de diffusion parmi les plus notables depuis la fin de la guerre froide. Formulée précisément en 1989-1991, entre la chute du Mur de Berlin et la dissolution de l'URSS, l'intersectionnalité est l'un des mots qui disent le monde « d'après ». Un monde qui redécouvre sa diversité lorsque s'efface l'opposition entre blocs idéologiques, et questionne à la fois le primat de l'agent économique libéral, celui de l'appartenance de classe, et les catégories formulées dans ce qui devient alors le « Nord global ». Un monde ayant alors embrassé la globalisation, le multilatéralisme, les échanges d'information et la transnationalisation des mouvements sociaux. Un monde dans lequel un concept né de l'expérience de l'oppression des femmes afro-américaines peut désormais aisément circuler d'un espace militant à un autre, de ces espaces au monde académique, et de là, vers la sphère de la politique internationale, puis inversement, et subir au passage divers processus de traduction, de translittération et d'acclimatation aux histoires sociales, politiques et intellectuelles locales. Un concept qui bénéficie de l'institutionnalisation des études sur le genre et des études coloniales dans certains environnements académiques, de l'émergence d'un agenda international des droits des femmes et de la lutte contre les discriminations porté par un système de conférences et de conventions, une communauté d'expertes et d'ONG dédiées en voie d'expansion, un concept-méthode, le *gender mainstreaming*, et une approche appliquée au secteur du développement, l'approche GAD, auxquels l'ensemble de ce système se réfère. Un concept voyageur qui déborde cependant des sphères militantes, académiques et politiques vers les contre-cultures queer, féministes et anti-racistes du début du XXI^e siècle grâce à divers produits de la globalisation, dont les réseaux sociaux.

Sans doute, cette diffusion n'est-elle pas synonyme d'omniprésence, encore moins d'hégémonie. Le concept d'intersectionnalité demeure inconnu à la majorité de nos contemporains, et sa définition des plus vagues parmi celles et ceux qui en ont eu vent. Y compris dans le secteur du développement, que nombre des références traitées dans cet état de l'art évoquent comme l'un des principaux espaces de diffusion du concept, celui-ci s'avère sous-théorisé et rarement mobilisé comme méthode ou de manière structurée dans le cadre de stratégies, programmes ou projets de développement, même si l'ouvrage œcuménique^[30] conduit par Christine Verschuur (2010), permet d'en apprécier l'importance parmi les principales contributions de l'aire d'étude « genre et développement ». Partout ailleurs, s'il bouscule l'ensemble des sciences sociales, qui toutes opèrent à partir des catégories dont l'intersectionnalité conteste à la fois l'homogénéité, les logiques d'interactions et la hiérarchie, ce concept n'a sans doute pas suscité des débats aussi nourris et féconds qu'au sein des disciplines dont il est issu : les études féministes (en premier lieu le *Black feminism*) et les *gender studies*, d'une part, et les études décoloniales, d'autre part. En dehors, peut-être est-ce au sein des sciences politiques, où le tournant néo-institutionnaliste prospère notamment à partir de ses courants sociologiques et discursifs (Schmidt, 2010), enclins à déconstruire les catégories du politique, que son empreinte est la plus durable – mais là aussi les auteures travaillant au croisement des études féministes et du politique semblent jouer un rôle prépondérant, laissant les canons de la discipline relativement intacts.

Certes plus à la marge, mais pas encore au centre, l'intersectionnalité nous semble (avec d'autres), être davantage un concept ancré dans une praxis contestataire qu'une théorie susceptible de fonder un corpus de méthodes défini à l'appui duquel formuler des hypothèses testables et généralisables. Nombre de féministes académiques y ont vu un défaut, auxquelles d'autres se sont efforcées de répondre par d'intenses efforts définitionnels (Collins, 2015), conceptuellement stimulants mais sans guère plus de portée pratique. D'autant qu'en parallèle, sa diffusion géographique le mettait aux prises avec des notions (et pratiques) comparables, parfois mieux adaptées à leurs contextes respectifs, et que la diffusion sectorielle de l'intersectionnalité vers la fabrique des politiques publiques – notamment dans le domaine de l'aide au développement, l'exposait à toutes sortes d'appropriations et de simplifications, parfois en contradiction totale avec l'analyse qu'elle véhicule.

Ces aléas ayant suscité des réponses et éclaircissements suffisamment riches pour en fonder un usage exigeant, c'est moins à la théorie qu'à la pratique qu'il nous semble utile de s'atteler à présent. Il serait sans doute vain d'attendre de l'intersectionnalité ce qu'elle semble ne pas pouvoir – ou vouloir – donner : un cadre d'analyse opérationnel adapté au cycle traditionnel de l'action publique, lequel est fondé sur la construction sociale de catégories aux prétentions souvent hégémoniques, la formulation de cadrages éminemment politiques et ethnocentrés

[30] L'ouvrage *Genre, post-colonialisme et diversité des mouvements de femmes* s'avère en effet une excellente introduction en français à ces débats, à partir d'éclairages issus de différents courants et aires géographiques (Asie, Amérique du Sud, Afrique...), et des textes de Kimberle Crenshaw, Patricia Hill Collins, mais aussi Chandra T. Mohanty, Elsa Dorlin, Ochy Curiel, Suéli Carmeiro ou Jurema Werneck.

et de solutions ne remettant que difficilement en cause le *statu quo* (ou la *Weltanschauung*) dont elles sont le produit. Et il est probable qu'en guise de « données intersectionnelles » susceptibles d'éclairer une analyse qui le serait aussi, on ne trouvera que des compilations de plus en plus extensives de données croisant deux catégories usuelles ou plus, produisant des formes plus ou moins sophistiquées d'approches « additives ». Mais pas plus qu'une addition rapide n'équivaut à une multiplication (Hancock, 2007), appréhender des discriminations multiples n'équivaut à saisir les effets dynamiques de systèmes d'oppression imbriqués, opérant selon des logiques différentes, voire concurrentes.

Aussi, plutôt qu'à un « *mainstreaming* intersectionnel » qui ne concernerait probablement que le petit nombre d'acteurs du développement les plus familiers des approches de genre ou décoloniales, c'est l'ensemble des agentes du développement que nous invitons à se saisir de *principe* de l'intersectionnalité pour interroger les notions, catégories, cadres d'analyse et d'intervention et pratiques qu'ils et elles portent au quotidien. Car s'il est un usage à la fois exigeant, heuristique et efficace de l'intersectionnalité, c'est celui qui consiste à en faire la base d'une posture réflexive et critique sur l'ensemble des présupposés et des instruments du développement international. En questionnant individuellement et collectivement la définition des problèmes, la désignation des publics et du spectre des solutions envisagées ; en interrogeant la hiérarchie des problèmes et des connaissances mobilisables ; en discutant de ce qu'il convient d'évaluer, par qui et pour qui. Au niveau stratégique, des enjeux tels que l'action climatique (Simon-Kumar et al. 2018, Forest et Foreste, 2021), la préservation des communs (Forest, 2023) ou les migrations (Bastia et al., 2023), exigent une approche intersectionnelle, à même d'informer une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre. Au niveau opérationnel, l'interprétation des données, la priorisation des publics cibles, l'identification des connaissances disponibles et utiles et la définition des cycles des projets et de leurs modalités d'évaluation peuvent se trouver considérablement transformés par la mise en œuvre, à différentes étapes et sous diverses modalités, d'une posture réflexive intersectionnelle.

Parce qu'elle met obstinément le doigt sur les impensés du secteur – les racines coloniales du sous-développement ou bien les préjugés racistes, ethnocentrés et genrés de « l'assistance » au développement, l'intersectionnalité est un allié, mais un allié incommode pour une agence comme l'AFD, opérant dans un contexte où les gouvernements et communautés réputées bénéficiaires de l'aide au développement sont animées d'une conscience critique de plus en plus aiguë de l'asymétrie des rapports de pouvoir entre Nord et Sud et par conséquent en quête d'autres formes d'interactions. Or, en créant des espaces d'autonomie pour réinterroger les cadres d'intervention et les gestes professionnels de ses agentes, services ou opérateurs, une agence comme l'AFD est le lieu adéquat pour le déploiement d'une approche intersectionnelle. *A fortiori* si celle-ci est moins soucieuse de produire de nouveaux indicateurs ou référentiels intersectionnels, qu'un dialogue critique autour des pratiques, nourri des apports

de connaissances et d'expériences – tant internes qu'externes, habituellement non sollicitées car jugées non pertinentes ou non légitimes. Réfléchir à la positionnalité des personnes impliquées dans une intervention (notamment au regard de dynamiques post-coloniales, de l'appartenance à des groupes multi-minorisés ou particulièrement marginalisés), Envisager les catégories habituelles comme en réalité profondément hétérogènes et co-déterminées par d'autres catégories tout aussi hétérogènes, questionner les rapports de pouvoir implicites entre les différentes parties prenantes d'une intervention pour comprendre leurs fondements et adapter les modes d'interaction, sont autant de pistes pour façonner des « rencontres éthiques ». Des rencontres dont le caractère éthique consiste en particulier à ne pas reproduire le statu quo des rapports de domination intersectionnels à l'œuvre dans la notion même de développement, mais en faire l'un des objets de transformation poursuivis par le projet ou l'intervention.

Pour faciliter et éclairer cette démarche, nous nous proposons de nous associer à une seconde phase de l'étude, à l'appui cette fois des pratiques et des outils élaborés au sein de l'AFD et d'agences homologues, pour se saisir de situations et appréhender des groupes manifestement affectés par des mécanismes d'oppression ou d'exclusion intersectionnels. L'objet de cet état des lieux sera dans un premier temps de confirmer les observations génériques à cet égard formulées ici, en partant notamment des rares applications d'un prisme intersectionnel à des contextes d'intervention précis croisées lors de cet état de l'art : à l'épreuve, par exemple, de projets hydro-électriques au Lesotho (Brun 2011), des programmes de santé au Pakistan (Fisher, 2012) ou des disparités au sein de l'agriculture mélanésienne (Addinsall et al. 2023). Dans un second temps, il s'agira d'identifier les principaux cadrages et modalités de mise en œuvre d'une perspective intersectionnelle par ces agences, afin de dégager les éventuels apports des démarches pilotes menées en ce sens. Dans le même temps, écartant a priori l'hypothèse d'une institutionnalisation poussée et celle d'une conformité des usages de l'intersectionnalité par les acteurs du développement à ses présupposés théoriques, nous nous intéresserons au contraire aux pratiques concrètes des agents (chargées de programmes ou de projets, correspondantes locaux, évaluatrices, opérateurs, etc.) s'agissant de la prise en compte des discriminations et inégalités croisées.

Autrement dit, c'est davantage à l'esprit qu'à la lettre de l'intersectionnalité que nous nous intéresserons, en nous référant pour cela au cadre conceptuel défini par Hancock (2007) pour l'application d'une perspective intersectionnelle à l'action publique, au cadre d'analyse intersectionnel proposé par Hankivsky et al. (2014) ainsi qu'aux principes formulées par Kunz, Davids et Eerdewijk (2016). À travers des entretiens et focus groupes avec des agentes de l'AFD aux profils et contextes d'intervention diversifiés, nous essaierons à la fois :

- de saisir les contraintes et les opportunités de l'application d'un prisme intersectionnel ;
- de comprendre les dynamiques de circulations entre différentes formes de savoir au sein de l'agence et vers/avec les communautés et organismes destinataires des financements et/ou d'une assistance technique ;
- et d'identifier les leviers de mise en cohérence des pratiques existantes avec une approche intersectionnelle.

Dans cette perspective, et tenant compte à la fois des contextes mis en évidence par cette seconde phase de l'étude et des limites méthodologiques et défis de mise en œuvre associés à une perspective intersectionnelle tels que décrits dans cet état de l'art, il nous semblerait judicieux de tester les principes d'une approche intersectionnelle comme matrice réflexive à usage des praticiennes du développement international, à l'aune des deux champs d'action explorés précédemment : la conservation des communs et l'articulation des enjeux genre et climat.

Biographies

Christlord Foreste poursuit actuellement ses recherches doctorales en sociologie à l'Université de Montréal et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mettant en lumière les inégalités de classe, de race et de genre au sein des sociétés postcoloniales. Son rôle de consultante en suivi-évaluation à la Maison d'Haïti au Canada reflète sa praxis intersectionnelle à travers l'évaluation de projets sur l'hypersexualisation et l'exploitation sexuelle des jeunes des milieux populaires, majoritairement issus de minorités visibles. Christlord Foreste a également mis ses compétences au service d'organisations internationales telles que l'UNICEF et le PNUD, d'ONG comme ReAct-Paris, ainsi que de structures de recherche françaises et américaines, dont l'OFCE/Sciences Po, le Laboratoire de recherche de l'Université d'Avignon et Columbia University. Son travail, axé sur l'analyse des discriminations croisées, s'étend aussi bien en Haïti qu'au niveau international. Durant sa consultation en 2017 à l'UNICEF, elle a travaillé sur les violences faites aux femmes et aux filles haïtiennes, menant des enquêtes sociologiques et formant les femmes et les adolescentes sur leurs droits et leur identité de genre. À l'ONG ReAct, elle s'est engagée dans une mission visant à mobiliser et à renforcer les compétences des salarié.es d'une grande enseigne multinationale en France en plaidoyer contre les discriminations raciales, ainsi que les violences sexistes et sexuelles. Cette initiative a connu un succès notable en 2020, marqué par une campagne intensive contre les discriminations et les violences subies par les salarié.es, aboutissant à leur victoire dans un plaidoyer contre ladite entreprise multinationale. En 2021, dans le cadre d'un projet sur les enjeux de genre et le changement climatique dans le domaine du développement international mené par l'AFD, le PRESAGE et l'OFCE de Sciences Po, elle a copublié avec Maxime Forest les résultats de cette recherche où ils font ressortir l'importance de prendre en compte l'intersectionnalité dans les projets d'aide au développement. L'intersectionnalité pour Christlord Foreste n'est pas seulement un concept théorique, mais une praxis intégrée à toutes les dimensions de sa vie professionnelle, académique et sociale. Pour elle, l'intersectionnalité n'est pas et ne devrait pas être utilisée comme une métaphore pour légitimer certains propos, mais comme un engagement profond en faveur de la symétrie des rapports entre les individus, les institutions et les pays.

Maxime Forest est titulaire d'un doctorat de Sciences Po. Spécialisé sur les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations, il y enseigne depuis 2014, et y assure en qualité de chercheur et coordinateur de projets auprès de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, la conduite de missions de recherche sur financements européens et nationaux. De 2008 à 2011, Maxime Forest a été chercheur doctoral, puis postdoctoral, dans le cadre du projet QUING (*Quality in Gender Equality Policies*, 7^e PCRD), dont l'objectif était d'identifier et analyser les cadrages discursifs concurrents autour des politiques d'égalité et de non-discrimination en Europe, y compris sous un prisme intersectionnel. Ce projet, coordonné par Mieke Verloo, a activement contribué, par son ampleur et les publications qui en furent issues (notamment Verloo, 2008 ; Lombardo et Verloo, 2009), à la diffusion du concept d'intersectionnalité en Europe continentale. Amené à travailler, dans une perspective comparée sur un riche matériau empirique, Maxime Forest s'est associé à plusieurs publications adoptant à titre principal ou secondaire une perspective intersectionnelle. En 2008, il co-coordonne une section thématique dédiée avec Emmanuela Lombardo au Congrès de l'Association Espagnole de Sciences Politique, suivie en 2010 de la participation à un atelier sur plusieurs jours, organisé à Lisbonne par le Consortium Européen de la Recherche en Sciences Politiques (ECPR), à l'origine du premier ouvrage consacré à l'institutionnalisation de l'intersectionnalité en Europe (Kriszan, Skjeie, Squires, 2012) dans lequel il co-signe le chapitre dédié à l'Europe du Sud. La même année, il s'associe à Réjane Sénac pour proposer la première section thématique sur l'intersectionnalité au congrès de l'Association Française de Sciences Politique. Depuis 2019, il dispense à Sciences Po-PSIA (*Paris School of International Affairs*) le cours *Gender and Development in Theory and Practices*, qui accorde une place importante aux analyses intersectionnelles et aux critiques décoloniales. Également chercheur indépendant et consultant, il est régulièrement sollicité pour contribuer à intégrer ou évaluer la prise en compte de la perspective intersectionnelle dans le design ou l'évaluation des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations.

Bibliographie

- ACKERLY, BROOKE ET TRUE, JACQUI. (2008).** An Intersectional Analysis of International Relations : Recasting the Discipline. *Politics & Gender*, 4, 156173.
- ADDINSALL, CHERISE ET AL. (2023).** Applying an intersectional lens to addressing gender disparities and disadvantage in rural Melanesian agriculture. *Journal of International Development*, 35, 1574-1594.
- AHMED, SARA. (2013).** *Strange Encounters. Embodied Others in Post-coloniality*. Routledge. Transformations : Thinking through Feminism.
- AIT BEN LMADANI, FATIMA ET MOUJOU, NASIMA. (2012).** Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? *Mouvements*, 72 (4), 1121.
- ALEXANDER-FLOYD, NIKOL G. (2012).** Disappearing Acts : Reclaiming Intersectionality in the Social Sciences in a Post-Black Feminist Era. *Feminist Formations*, 24 (1), 125.
- ALONSO, ALBA ET AL. (2012)** Institutionalizing Intersectionality in Southern Europe : Italy, Spain and Portugal, in Kriszan, Andrea, Skjeie, Hege et Squires, Judith (Dir.) (2012) *Institutionalizing Intersectionality : the Changing Nature of European Equality Regimes*, Routledge, Gender and Politics, 148-177.
- ANTHIAS, FLOYA ET YUVAL-DAVIS, NIRA (1983)** Contextualizing feminism – gender, ethnic and class divisions. *Feminist Review*, 15, 62-75.
- ANTHIAS, FLOYA ET YUVAL-DAVIS, NIRA. (1993).** *Racialized Boundaries : Race, Nation, Gender, Colour and Class and the Anti-Racist Struggle*. Routledge.
- ARAUICO, VERONICA PAZ, ET AL. (2014).** *Strengthening social justice to address intersecting inequalities post-2015*. Overseas Development Institute.
- BAINES, DONNA. (2010).** Gender Mainstreaming in a Development Project : Intersectionality in a Post-Colonial Un-doing? *Gender, Work & Organization*, 17 (2), 119149.
- BAKAN, ABIGAIL, & ABU-LABAN, YASMEEN. (2017).** Intersectionality and the United Nations World Conference Against Racism. *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 38 (1), Article 1.
- BALZA, VALERIA ALFAGEME, & UNIVERSIDAD NACIONAL DE LA PAMPA, ARGENTINA. (2023).** Reseña Crítica. "Intersectionalidad. Giro decolonial y comunitario. Mara Viveros Vigoya; CLACSO; 2023, in *Praxis Educativa*, 27 (3), 1.
- BACCHI, CAROL (1999).** *Women, Policy and Politics. The Construction of Policy Problem*. Sage.
- BAER, SUSANNE (2016).** Intersectional Discrimination and Fundamental Rights in Germany, *Sociologia del diritto*, 2, 65-86.
- BASTIA, TANJA. (2014).** Intersectionality, migration and development. *Progress in Development Studies*, 14 (3), 237248.
- BASTIA, TANJA ET AL. (2023).** Reflections on intersectionality : A journey through the worlds of migration research, policy and advocacy. *Gender, Place & Culture*, 30 (3), 460483.
- BEAULIEU, JANYCK ET AL. (2022).** Lunettes féministes intersectionnelles pour envisager une localisation de l'aide inclusive et sensible au genre. *Revue canadienne d'études du développement*, 43 (4), 530549.
- BILGE, SIRMA. (2009).** Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88.
- BILGE, SIRMA. (2010).** De l'analogie à l'articulation : Théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme & la Société*, 176177 (23), 4364.
- BILGE, SIRMA. (2015).** Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28 (2), 932.

- BILGE, SIRMA. (2019).** Quand le développement international interpelle l'intersectionnalité. In Charmain Levy & Andrea Martinez (Dir.), *Genre, Féminismes Et Développement. Une Trilogie en Construction* Presses Université Ottawa, 39-52
- BISHWAKARMA, RAMU, HUNT, VALERIE, & ZAJICEK, ANNA. (2007).** Educating Dalit Women : Beyond a One-Dimensional Policy Formulation. *Himalaya: The Journal of the Association for Nepal and Himalayan Studies*, 27, 2739.
- BOHRER, ASHLEY. (2018).** Intersectionality and Marxism : A Critical Historiography. *Historical Materialism*, 26 (2), 4674.
- BOURKE, R. MICHAEL ('MIKE') ET AL. (2019).** Reflections from the South Pacific – Navigating Intersectionality and Customary Contexts to Progress Gender Equality and Gender Equity. In Lila Singh-Peterson et al. (Dir.), *Integrating Gender in Agricultural Development : Learnings from South Pacific contexts*, Emerald Publishing Limited, 151-162.
- BRUN, YA. (2011).** An intersectional analysis of gender, dams and development in Lesotho. *International Feminist Journal Of Politics*, 13 (2), 141162.
- BRYAN, BEVERLEY ET AL. (1985)** *The Heart of the Race : Black Women's Lives in Britain*, Verso Books.
- BUSQUIER, LUCÍA. (2018).** ¿Interseccionalidad en América Latina y el Caribe? *Con X*, 4, 23.
- BUSTELO, MARIA, FERGUSON, LUCY ET FOREST, MAXIME (DIR.)** *The Politics of Feminist Knowledge Transfer. Gender Training and Gender Expertise*. Palgrave MacMillan, Gender and Politics Series
- CANTERO-SÁNCHEZ, MAYTE, & RAMÍREZ GONZÁLEZ, CATALINA. (2023).** Producción Científica sobre la 'interseccionalidad' y su conceptualización en Barbera, Maria Caterina La. (2016). Interseccionalidad, un "concepto viajero" : Orígenes, desarrollo e implementación en la Unión Europea. *Inter-Disciplina*, 4 (8), Article 8.
- CARASTATHIS, ANNA, LEONG, KAREN J., SMITH, ANDREA (2016).** *Intersectionality, Origins, contestations, Horizons*, University of Nebraska Press.
- CARBADO, DEVON W. (2013).** Colorblind Intersectionality. *Signs*, 38 (4), 811845.
- CARBY, HAZEL (1982).** White woman listen! Black feminism and the boundaries of sisterhood. in Centre for Critical Cultural Studies (Dir.) *The Empire Strikes Back: Race and Racism in 70s Britain*. Hutchingson, 211-234.
- CARNEIRO, SUÉLI (2003)** *Enegrecer o Feminismo : A Situação da Mulher Negra Na América Latina a partir de uma perspectiva de gênero*, Neabi : Artigos.
- CHAUVIN, SÉBASTIEN, JAUNAIT, ALEXANDRE (2012)** Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales, *Revue Française de Science Politique*, 1 (62), 5-20.
- CHAUVIN, SÉBASTIEN, JAUNAIT, ALEXANDRE. (2015).** L'intersectionnalité contre l'inter-section. *Raisons politiques*, 58 (2), 5574.
- CHEBOUT, LUCY (2011):** Wo ist Intersectionality in bundes-deutschen Intersektionalitäts-diskursen? – Exzerpte aus dem Reisetagebuch einer Traveling Theory. In: Smykalla, Sandra; Vinz, Dagmar (Dir.): *Intersektionalität zwischen Gender und Diversity. Theorien, Methoden und Politiken der Chancengleichheit*. Westfälisches Dampfboot, 43-57.
- CHOO, HAE YEON. (2012).** The Transnational Journey of Intersectionality. *Gender and Society*, 26 (1), 4045.
- CHOO, HAE YEON ET FERREE, MYRA MARX. (2010).** Practicing Intersectionality in Sociological Research : A Critical Analysis of Inclusions, Interactions, and Institutions in the Study of Inequalities. *Sociological Theory*, 28 (2), 129149.
- COLLINS, PATRICIA HILL. (1990).** *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment* (2e éd.). Routledge.

- COLLINS, PATRICIA HILL. (2015).** Intersectionality's Definitional Dilemmas. *Annual Review of Sociology*, 41 (1), 120.
- COLLINS, PATRICIA HILL. (2019).** *Intersectionality as Critical Social Theory*. Duke University Press.
- COMBAHEE RIVER COLLECTIVE. (1977).** Traduction en français par Jules Falquet in *Les Cahiers du CEDREF* (2006), 14, 53-67.
- CRENSHAW, KIMBERLE (1989)** "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics," *University of Chicago Legal Forum*: 1 (8), 139-167.
- CRENSHAW, KIMBERLE. (1991).** Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43 (6), 1241-1299.
- CRENSHAW, KIMBERLE (2000)** "Background Paper for the Expert Meeting on the Gender-Related Aspects of Race Discrimination." Zagreb, Croatie (Document non accessible).
- CRENSHAW, KIMBERLÉ W. (2021).** Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe : Une critique féministe noire du droit antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques de l'antiracisme (Sophie Beaulieu, Trad.). *Droit et société*, 108 (2), 465-487.
- DAVIDS, TINE ET VAN EERDEWIJK, ANOUKA (2016).** The Smothering of Feminist Know-ledge: Gender Mainstreaming Articulated through Neo-liberal Governmentalities in Bustelo, Maria, Ferguson, Lucy et Forest, Maxime (Dir.) *The Politics of Feminist Knowledge Transfer. Gender Training and Gender Expertise*. Palgrave MacMillan, Gender and Politics, 80-96.
- DAVIS, ANGELA (1981)** *Women, Race and Class*, Random House.
- DAVIS, KATHY. (2020).** Who owns intersectionality? Some reflections on feminist debates on how theories travel. *European Journal of Women's Studies*, 27 (2), 1131-27.
- DEBONNEVILLE, JULIEN ET AL. (2019).** Mobilités dans le Sud globalisé : altérité, racialisation et fabrique des identités. Introduction. *Civilisations*. 68, 11-17.
- DORLIN, ELSA. (2005).** De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre. *Cahiers du Genre*, 39 (2), 83-105.
- DORLIN, ELSA (2008)** *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. L'Harmattan, Bibliothèque féministe.
- EREL, U MUT ET AL. (2010).** On the Depoliticisation of Intersectionality Talk : Conceptualizing Multiple Oppressions in Critical Sexuality Studies, in Taylor, Yvette, Hines, Sally et Casey, Mark (Dir.) *Theorizing Intersectionality and Sexuality. Genders and Sexualities in the Social Sciences*, Palgrave MacMillan 56-77.
- EVANS, ELIZABETH, & LÉPINARD, ELÉONORE. (2020).** *Intersectionnalité dans les mouvements féministes et queer : Affronter les privilèges*. Routledge.
- FALCÓN, SYLVANNA M. (2012).** Transnational feminism and contextualized intersectionality at the 2001 World Conference Against Racism. *Journal of Women's History*, 24 (4), 99-120.
- FASSA, FARINAZ, LÉPINARD, ELÉONORE, & ROCA ESCODA, MARTA. (2016).** L'intersectionnalité : Pour une pensée contre-hégémonique. In Fassa, Farinaz et Lépinard, Eléonore (Dir.) : *L'intersectionnalité : Enjeux théoriques et politiques*, La Dispute, 7-26.
- FASSIN, ÉRIC. (2015).** D'un langage l'autre : L'intersectionnalité comme traduction. *Raisons politiques*, 58 (2), 92-4.
- FERREE, MYRA MARX. (2018).** Intersectionality as Theory and Practice. *Contemporary Sociology*, 47 (2), 127-132.

FISCHER, CLARA. (2012).

Intersectional mainstreaming and Sightsavers' Lady Health Workers Programme in Pakistan. *Gender & Development*, 20 (3), 563-571.

FOREST, MAXIME ET FORESTE, CHRISTLORD (2021)

Une analyse des cadres interprétatifs autour des enjeux genre et climat. Agence Française de Développement, Documents de recherche.

FOREST, MAXIME (2021)

Europeanization in Abels, Gabriel, Kriszan, Andrea et van der Vleuten, Anna (Dir.) *The Routledge Handbook of Gender and EU Politics*, Routledge.

FOREST, MAXIME (2023)

Les communs de l'eau et les communs urbains au prisme du genre. Agence Française de Développement, Documents de recherche.

FUNK, KEVIN. (2015).

The Global South is dead, long live the Global South ! The intersectionality of social and geographic hierarchies in global capitalism. *New Political Science*, 37 (4), 582-603.

GALERAND, ELSA ET KERGOAT, DANIÈLE.

(2014). Consubstantialité vs intersectionnalité? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26 (2), 44-61.

GIMENEZ, MARTHA E. (2001). Marxism, and Class, Gender, and Race : Rethinking the Trilogy. *Race, Gender & Class*, 8 (2), 233-33.

GOEL, URMILA. (2015).

From Methodology to Contextualisation. The Politics and Epistemology of Intersectionality. *Raisons politiques*, 58 (2), 25-38.

HANCOCK, ANGE-MARIE. (2007).

When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition : Examining Intersectionality as a Research Paradigm. *Perspectives on Politics*, 5 (1), 63-79.

HANKIVSKY, OLENA ET CORMIER, RENEE.

(2011). Intersectionality and Public Policy : Some Lessons from Existing Models. *Political Research Quarterly*, 64 (1), 217-229.

HANKIVSKY, OLENA ET AL. (2014). An intersectionality-based policy analysis framework : Critical reflections on a methodology for advancing equity. *International Journal for Equity in Health*, 13 (1), 1-19.

HANKIVSKY, OLENA ET JORDAN-ZACHERY,

JULIA S. (2019). *The Palgrave Handbook of Intersectionality in Public Policy* Palgrave Macmillan.

HENNE, KATHRYN (KATE). (2013). From the Academy to the UN and Back Again : The Travelling Politics of Intersectionality. *Intersections: Gender and Sexuality in Asia and the Pacific*, 33, 1-11.

HUNTING, GEMMA ET HANKIVSKY, OLENA.

(2020). Cautioning against the co-optation of intersectionality in gender mainstreaming. *Journal of international development*, 32 (3), 430-436.

JOHN, MARY E. (2015).

Intersectionality : Rejection or Critical Dialogue? *Economic and Political Weekly*, 50 (33), 72-76.

JORDAN-ZACHERY, JULIA S. (2007).

Am I a Black Woman or a Woman Who Is Black? A Few Thoughts on the Meaning of Intersectionality. *Politics & Gender*, 3 (2), 254-263.

KABER, NAILA ET SANTOS, RICARDO.

(2017). Intersecting inequalities and the Sustainable Development Goals : Insights from Brazil. *WIDER Working Paper*, 167.

KAGAL, NEHA ET LATCHFORD, LIA. (2020).

Towards an intersectional praxis in international development : What can the sector learn from Black feminists located in the global North? *Gender & Development*, 28 (1), 113-0.

KAPILASHRAMI, ANUJ, BISHT, RAMILA ET

RAVINDRAN, SUNDARI (2016). Feminist movements and gender politics : Transnational perspectives on intersectionality. *Delhi University Journal of Humanities and Social Sciences*, 3, 171-184.

KERGOAT, DANIÈLE (1978).

Ouvriers = ouvrières? Propositions pour une articulation théorique des deux variables : sexe et classes sociales. *Critiques de l'économie politique*, n° 5, 65-97.

KERGOAT, DANIÈLE (1982).

Les ouvrières, Le Sycomore.

KERGOAT, DANIÈLE (2009).

Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux, in Dorlin, Elsa (Dir.) *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, PUF, 111-125.

KING, DEBORAH K. (1988).

Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness : The Context of a Black Feminist Ideology. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 14 (1), 4272.

KLINGER, CORNELIA ET KNAPP, GU-

DRUN-AXELI (2007) Achsen der Ungleichheit – Achsen der Differenz : Verhältnisbestimmungen von Klasse, Geschlecht, 'Rasse'/ Ethnizität, *Transit*, 29, 72–95.

KRISZAN, ANDREA, SKJEIE, HEGE ET

SQUIRES, JUDITH (Dir.) (2012) *Institutionalizing Intersectionality : the Changing Nature of European Equality Regimes*, Routledge, Gender and Politics.

KUBEKA, ALVINA M. ET RAMA,

SHARMLA. (2021) Reimagining Intersectionality and Social Exclusion in South Africa. In Sharlene Swartz et al. (Dir.), *The Oxford Handbook of Global South Youth Studies*, Oxford University Press.

KUNZ, RAHEL (2016) Windows of Opportunity, Trojan Horses and Waves of Women on the Move : Decolonizing the Circulation of Feminist Knowledges through Metaphors? in Bustelo, Maria, Ferguson, Lucy et Forest, Maxime (Dir.) *The Politics of Feminist Knowledge Transfer. Gender Training and Gender Expertise*. Palgrave MacMillan, Gender and Politics Series, 99–117.

LAÓ-MONTES, AGUSTÍN. (2016) Afro-Latin American Feminisms at the Cutting Edge of Emerging Political-Epistemic Movements. *Meridians*, 14 (2), 124.

LÉPINARD, ÉLÉONORE. (2005) Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe. *Cahiers du Genre*, 39 (2), 107135.

LÉPINARD, ÉLÉONORE. (2015) Praxis de l'intersectionnalité : Répertoires des pratiques féministes en France et au Canada. *L'Homme & la Société*, 198 (4), 149170.

LÉPINARD, ÉLÉONORE ET MAZOUZ, SARAH. (2021) Introduction : Pour l'intersectionnalité in Lépinard, Éléonore et Mazouz, Sarah : *Pour l'intersectionnalité*, Anamosa, Université de Montréal, 371.

LOMBARDO, EMMANUELA, MEIER, PETRA ET VERLOO, MIEKE (2009) *The Discursive Politics of Gender Equality. Stretching, Bending and Policy-Making*, Routledge.

LOMBARDO, EMANUELA, FOREST, MAXIME (Dir.) (2012) *The Europeanization of Gender Equality Policies, A Discursive and Sociological Approach*. Palgrave-MacMillan, Gender Politics Series.

LUGONES, MARÍA (2003) *Pilgrimages/Peregrinajes: Theorizing Oppression Against Multiple Oppressions*. Lanham.

LUGONES, MARÍA (2008) Colonialidad y género, *Tabula Rasa*, 9, 73–101.

LUGONES, MARÍA (2011) Hacia un Feminismo Decolonial, *La manzana de la discordia*, 6 (2), 105–119.

LUTZ, HELMA, VIVAR, MARIA-THERESA ET SUPIK, LINDA (Dir.) (2010) *Fokus Intersektionalität. Verlag für Sozialwissenschaften*.

MASON, CORINNE L. (2019) Buzzwords and fuzzwords : Flattening intersectionality in Canadian aid. *Canadian Foreign Policy Journal*, 25 (2), 203219.

MAY, VIVIAN M. (2014) "Speaking into the Void"? Intersectionality Critiques and Epistemic Backlash. *Hypatia*, 29 (1), 94112.

MCCALL, LESLIE. (2005) The Complexity of Intersectionality. *Signs*, 30 (3), 17711800.

McKINZIE, ASHLEIGH E. ET RICHARDS, PATRICIA L. (2019) An argument for context-driven intersectionality. *Sociology Compass*, 13 (4), 114.

MEDRADO, ANDREA, REGA, ISABELLA ET PAULLA, MONIQUE. (2022) South-to-South dialogues between Brazilian and Kenyan activists : Decolonial and intersectional feminist perspectives. *Tapuya: Latin American Science, Technology and Society*, 5 (1), 2126245.

MEKGWE, PINKIE (2008) Theorizing African Feminism(s) : The Colonial Question, *Quest, An African Journal of Philosophy / Revue Africaine de Philosophie*, 20, 11–22

MENON, NIVEDITA. (2015) Is Feminism about « Women »? A Critical View on Intersectionality from India. *Economic and Political Weekly*, 50 (17), 3744.

MERLE, ISABELLE (2004) « Les Subaltern Studies. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, 56 (3), 131–147.

MIÑOSO, YUDERKYS ESPINOSA. (2017). Hacia la construcción de la historia de un (des) encuentro : La razón feminista y la agencia antirracista y decolonial en abya yala. *Revista PRAXIS*, 76, Article 76.

MOHANTY, CHANDRA. (1988). Under Western Eyes : Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Feminist Review*, 30 (1), 6188.

MOLLET, SHARLENE ET FARIA, CAROLINE (2018) The Spatialities of intersectional thinking : fashioning feminist geographic futures, *Gender, Place and Culture. A Journal of Feminist Geography* 25 (3), 1-13.

MORTON, SAM E., MUCHIRI, JUDYANNET ET SWISS, LIAM. (2020). Which feminism(s)? For whom? Intersectionality in Canada's Feminist International Assistance Policy. *International Journal*, 75 (3), 329348.

NASH, JENNIFER C. (2008). Re-thinking intersectionality. *Feminist Review*, 89, 115.

NASH, JENNIFER C. (2017). Intersectionality and Its Discontents. *American Quarterly*, 69 (1), 117129.

OLAZA, MÓNICA. (2020). *Desigualdades persistentes, identidades obstinadas : Los efectos de la racialidad en la población afrouruguaya*. Doble Clic Editoras.

ONU (2001A) *Report of the World Conference Against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance*. Durban (AFS): https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/Durban_text_en.pdf (accès le 22 octobre 2023)

ONU (2001B) "NGO Forum Declaration." Durban (AFS) (Document inaccessible dans sa version originale).

OYEWUMI, OYERONKE (1997) The White Woman's Burden: African Woman in Western Feminist Discourse in Oyewumi, Oyeronke (Dir.) (1997) *African Women and Feminism: Reflecting on the Politics of Sisterhood*. Africa World Press.

PATIL, VRUSHALI. (2013). From Patriarchy to Intersectionality : A Transnational Feminist Assessment of How Far We've Really Come. *Signs*, 38 (4), 847867.

PERES DIAZ, DANIEL. (2017). Feminismo poscolonial y hegemonía occidental : Una deconstrucción epistemológica. *Dossiers féministes*, 22, 157177.

PÉRIVIER, HÉLÈNE. (2020). *L'Économie Féministe*. Presses de Sciences Po.

PETZEN, JENNIFER (2012). Queer Trouble: Centring Race in Queer and Feminist Politics, *Journal of Intercultural Studies*, 33 (3), 289-302.

POUCHEPADASS, JACQUES (2000) « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156, 161-186.

PRÜGL, ELISABETH (2013) Gender Expertise as Feminist Strategy in Gülay, Caglar, Prügl, Elisabeth et Zwingel, Susanne (Dir.) *Feminist Strategies in International Governance*, Routledge, 57-73.

PRÜGL, ELISABETH (2016). How to Wield Feminist Power, in Bustelo, Maria, Ferguson, Lucy et Forest, Maxime (Dir.) *The Politics of Feminist Knowledge Transfer. Gender Training and Gender Expertise*. Palgrave MacMillan, Gender and Politics Series, 25-42.

RODRIGUES, CRISTIANO. (2019). Feminismo Negro e Interseccionalidade : Práxis política e a consolidação de um pensamento sociopolítico para além das margens. *Feminismos em Rede*, article en ligne.

RODRIGUES, CRISTIANO ET FREITAS, VIVIANE GONÇALVES. (2023). Feminismo Negro e Interseccionalidade em Periódicos Brasileiros (1992-2020). *Revista Estudos Feministas*, 31 (2), e92874, article en ligne.

SAID, EDWARD (1983). *Traveling Theory, the World, the Text, and the Critic*, Harvard University Press.

SALEM, SARA. (2018). Intersectionality and its discontents : Intersectionality as traveling theory. *European Journal of Women's Studies*, 25 (4), 403418.

- SCHMIDT, VIVIANE (2010).** Taking ideas and discourse seriously : Explaining change through discursive institutionalism as the fourth 'new' institutionalism. *European Political Science Review*, 2 (1), 1–25.
- SEKONI, ADEKEMI OLUWA-YEMISI, JOLLY, KATE ET GALE, NICOLA KAY. (2022).** Hidden healthcare populations : Using intersectionality to theorise the experiences of LGBT+ people in Nigeria, Africa. *Global Public Health*, 17 (1), 134149.
- SEPTIEN, ROSA CAMPO-ALEGRE, & SÁNCHEZ, JOHN ANTÓN. (2023).** *Aportes para la declaración de derechos de los pueblos afrodescendientes* (Colección grupos de trabajo, p. 188). Document électronique. CLASCO.
- SIMON-KUMAR, RACHEL ET AL. (2018).** Towards North-South Interconnectedness : A Critique of Gender Dualities in Sustainable Development, the Environment and Women's Health. *Gender, Work & Organization*, 25 (3), 246263.
- SPIVAK, GAYATRI CHAKRAVORTY (1988)** Can the subaltern speak ? in Nelson, Cary et Grossberg, Lawrence (Dir.) *Marxism and the Interpretation of Culture*, Macmillan.
- SQUIRES, JUDITH. (2008).** Intersecting Inequalities : Reflecting on the Subjects and Objects of Equality. *The Political Quarterly*, 79 (1), 5361.
- TOLHURST, RACHEL ET AL. (2012).** Intersectionality and gender mainstreaming in international health : Using a feminist participatory action research process to analyse voices and debates from the global south and north. *Social Science & Medicine*, 74 (11), 18251832.
- VAN DER HOOGTE, LIESBETH, & KINGMA, KOOS. (2004).** Promoting cultural diversity and the rights of women : The dilemmas of 'intersectionality' for development organisations. *Gender & Development*, 12(1), 4755.
- VERGÈS, FRANÇOISE (2019).** *Un féminisme décolonial*, La Fabrique.
- VERLOO, MIEKE (2007)** *Multiple Meanings of Gender Equality: A Critical Frame Analysis of Gender Policies in Europe*, Central European University Press.
- VERSCHUUR CHRISTINE (Dir.), (2010),** *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes* Graduate Institute Publications et L'Harmattan : Cahiers Genre et Développement.
- VIVEROS VIGOYA, MARA. (2015).** L'intersectionnalité au prisme du féminisme latino-américain. *Raisons politiques*, 58(2), 3954.
- WALBY, SYLVIA. (2007).** Complexity Theory, Systems Theory, and Multiple Intersecting Social Inequalities. *Philosophy of the Social Sciences*, 37(4), 449470.
- WALGENBACH, KATHARINA ET AL. (Dir.) (2007)** *Gender as Interdependente Kategorie. Neue Perspektiven auf Intersektionalität, Diversität und Heterogenität*. Verlag Barbara Budrich.
- WHITE, SARAH (2002)** Thinking race, thinking development, *Third World Quarterly* 23 (3): 407–19
- WHITE, SARAH (2006)** The 'gender lens': a racial blinder?, *Progress in Development Studies* 6 (1): 55–67
- WILSON, KALPANA (2012).** *Race, Racism and Development: Interrogating History, Discourse and Practice*, Zed Books.
- YACOB-HALISO, OLAJUMOKE (2016).** Intersectionality and Durable Solutions for Refugee Women in Africa, *Journal of Peacebuilding and Development*, 11 (3), 53–67.
- YUVAL-DAVIS, NIRA. (2006).** Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193209.
- Yuval-Davis, Nira. (2015).* Situated Intersectionality and Social Inequality. *Raisons politiques*, 58(2), 91100.

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr

Pour un monde en commun.

Directeur de publication Rémy Rioux

Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Dépôt légal 2^e trimestre 2024

ISSN 2492 - 2846

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Conception et réalisation AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>